

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION  
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION



# Mémoire de Fin de Cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de  
Gestion

Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion

Sujet :

**Audit des procédures des opérations de crédit  
Cas : BNA agence « 582 » Ouadhias**

Réalisé par :

BETOUCHE Amar  
AMAR-KHODJA Ahmed

Devant le jury composé de :

SAM Hocine

BOULIFA Yamina

IGUERGAZIZ Wassila

Président

Rapporteur

Examinatrice

UMMTO

UMMTO

UMMTO

2022/2023

*Nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.*

*Nous tenons à remercier nos parents pour tous leurs sacrifices, ainsi que tous les membres de nos familles et nos amis pour leurs soutiens indéfectibles. Leurs encouragements, leurs mots d'encouragement et leur compréhension nous ont permis de persévérer dans les moments les plus difficiles de cette aventure académique.*

*Nous tenons tout d'abord à remercier notre promotrice M<sup>me</sup> BOULIFA Yamina, pour sa guidance, son expertise et sa patience. Ses conseils avisés et son soutien inébranlable ont été essentiels pour la réussite de ce projet. Ainsi que les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail.*

*Un grand merci également à tous les participants de notre étude, dont la contribution a été cruciale pour la collecte des données nécessaires à cette recherche.*

*Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe de la BNA, qui a créé un environnement propice à l'apprentissage et à la recherche.*

*Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes les personnes qui nous ont soutenus tout au long de la réalisation de ce mémoire. Le chemin vers la rédaction de ce travail n'aurait pas été possible sans leur précieuse contribution et leur encouragement.*

*Ce mémoire représente l'aboutissement de nombreuses heures de travail, d'efforts et de dévouement, et nous sommes reconnaissants envers chacun d'entre vous pour avoir rendu cela possible.*

***Merci du fond du cœur.***

- **Liste des tableaux**

Tableau n°01 : Processus de recouvrement.....	64
Tableau n°02 : Tableau d’amortissement du crédit bancaire .....	66
Tableau n°03 : Tableau des ratios .....	67
Tableau n°04 : Tableau d’amortissement du crédit bancaire .....	70
Tableau n°05 : Tableau des ratios .....	71
Tableau n°06 : Tableau d’amortissement du crédit bancaire .....	74
Tableau n°07 : Tableau des ratios .....	75
Tableau n°08 : Les déterminants du montant de remboursement d’un prêt en (DA) .....	77
Tableau n°09 : Les montants du remboursement en (DA).....	78
Tableau n°10 : La caractéristique de logement pour définir le montant. ....	79
Tableau n°11 : Les amortissements de logement .....	80

- **Liste des figures**

Figure n°01 : L’organigramme de la banque.....	55
Figure n°02 : Organigramme de l’agence BNA 582.....	56

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Sommaire	

Introduction générale.....	01
----------------------------	----

### CHAPITRE 1 : NOTIONS GENERALES SUR LA BANQUE

Introduction .....	04
Section 1 : Généralités sur la banque .....	04
Section 2 : Risques et garanties bancaires .....	12
Conclusion.....	23

### CHAPITRE 2 : AUDIT DES ACTIVITES BANCAIRES

Introduction .....	24
Section 1 : Généralités sur l'audit.....	24
Section 2 : Le référentiel de l'audit et du contrôle interne .....	31
Section 3 : Le risque de contrepartie .....	42
Conclusion.....	48

### CHAPITRE 3 : AUDIT DES OPERATIONS DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA 582

#### OUADHIAS

Introduction .....	49
Section 1 : Présentation de la BNA .....	49
Section 2 : Procédure de recouvrement .....	57
Section 3 : Etude de cas.....	66
Conclusion.....	83
Conclusion générale .....	84

#### Bibliographie

#### Annexes

#### Table des matières

# **Introduction Générale**

L'audit des procédures des opérations de crédit constitue un aspect fondamental de la gestion des risques et de la pérennité des institutions financières. Au cœur de l'économie mondiale, les banques jouent un rôle vital en facilitant la circulation des capitaux, le financement de projets et la croissance économique. Parmi les nombreuses activités qu'elles entreprennent, l'octroi de crédits est l'une des plus cruciales. Les crédits bancaires permettent aux particuliers et aux entreprises de réaliser leurs projets, d'investir, d'innover et, en fin de compte, de contribuer à la dynamique économique d'un pays.

Cependant, cette fonction vitale n'est pas exempte de risques. Les banques doivent évaluer minutieusement la solvabilité de leurs emprunteurs, élaborer des procédures de crédit robustes, surveiller les opérations de prêt en cours, et mettre en place des mécanismes de gestion des risques afin de minimiser les pertes financières. C'est dans ce contexte que l'audit des procédures des opérations de crédit prend tout son sens.

L'objectif premier de l'audit des procédures de crédit est de garantir que les pratiques de prêt d'une banque sont conformes aux normes, aux réglementations et aux meilleures pratiques en vigueur. Il vise à identifier les vulnérabilités, à évaluer les risques potentiels, à améliorer la gestion du portefeuille de crédit et à assurer la protection des intérêts des déposants et des actionnaires. En effet, un audit bien mené peut contribuer à réduire les pertes liées au non-remboursement des prêts, à prévenir les actes répréhensibles, et à renforcer la confiance des investisseurs et du public dans la stabilité du secteur financier.

Dans ce mémoire, nous explorerons en profondeur le domaine de l'audit des procédures des opérations de crédit, en mettant en lumière son importance dans le secteur bancaire. Notre étude se concentrera sur un cas spécifique, à savoir la Banque Nationale d'Algérie à Ouadhias (BNA Ouadhias), pour illustrer concrètement les enjeux et les défis auxquels sont confrontées les institutions financières dans leur quête de conformité, de sécurité et de performance dans le domaine du crédit.

### **Problématique**

L'audit des procédures des opérations de crédit, bien qu'essentiel pour assurer la stabilité et la conformité des institutions bancaires, fait face à un ensemble complexe de défis et d'enjeux. Au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), comme dans de nombreuses autres institutions financières, l'octroi de crédits demeure une activité centrale, mais qui expose la banque à des risques financiers significatifs. Dans ce contexte, la problématique de notre recherche est la suivante :

« Comment les procédures de crédit de la BNA sont-elles actuellement conçues, mises en œuvre et surveillées, et dans quelle mesure sont-elles conformes aux normes et réglementations en vigueur ? »

### Choix et intérêt du sujet

Le choix du sujet "Audit des procédures des opérations de crédit : Cas de la BNA Ouadhias" présente un intérêt significatif à plusieurs niveaux, tant sur le plan académique que sur le plan pratique, en particulier dans le contexte du secteur bancaire algérien. Les raisons pour lesquelles ce sujet est pertinent et intéressant sont :

- Les crédits représentent une part substantielle du bilan des banques, et par conséquent, les risques associés sont significatifs. Comprendre comment ces risques sont évalués, gérés et surveillés est crucial pour minimiser les pertes financières et prévenir les crises financières.
- La recherche et les recommandations formulées dans le mémoire peuvent enrichir la littérature académique sur le secteur bancaire et l'audit, tout en offrant des orientations pratiques aux professionnels travaillant dans ce domaine.

### Objectif de la recherche

Les objectifs de la recherche sur l'audit des procédures des opérations de crédit, sont multiples et visent à contribuer de manière significative au domaine de l'audit bancaire, de la gestion des risques et de la stabilité financière. Les principaux objectifs de cette recherche sont les suivants :

- Évaluer l'efficacité des procédures de crédit
- Comprendre les risques et les garanties bancaires
- Évaluer l'impact des opérations de crédit mal gérées
- Identifier les meilleures pratiques en matière d'audit

### Méthodologie de la recherche

La méthodologie de la recherche sur l'audit des procédures des opérations de crédit, centrée sur le cas de la BNA Ouadhias, implique plusieurs étapes essentielles pour atteindre les objectifs fixés. Voici une proposition de méthodologie :

- **Revue de la littérature** : Avant de commencer la recherche empirique, une revue de la littérature approfondie sera menée pour comprendre les théories, les concepts et les meilleures pratiques liés à l'audit des procédures de crédit, à la gestion des risques bancaires et au secteur bancaire algérien. Cette étape permettra de poser les bases théoriques de la recherche.

- **Étude de cas** : L'étude de cas sur la BNA Ouadhias comprendra une analyse approfondie des procédures de crédit de la banque, de ses politiques de gestion des risques et des pratiques d'audit. Les entretiens avec le personnel de la banque et l'accès aux documents internes aideront à recueillir des informations spécifiques et à comprendre les défis particuliers auxquels la banque est confrontée.

### **Structure de la recherche**

Ce mémoire est structuré en trois chapitres, chacun contribuant à une meilleure compréhension de l'audit des procédures des opérations de crédit et de son application au sein de la BNA Ouadhias.

- Le premier chapitre examinera les notions générales relatives à la banque et aux crédits bancaires ;
- Le deuxième se penchera sur l'audit des activités bancaires
- Tandis que le troisième se consacrera sur un cas pratique au sein de la BNA Ouadhias.

En conclusion, nous synthétiserons les principaux enseignements de notre recherche et nous identifierons des pistes pour de futures améliorations et développements dans le domaine de l'audit des procédures des opérations de crédit.

# **Chapitre 1**

## **Notions générales sur la banque**

**Introduction**

La banque, en tant qu'institution financière centrale au cœur du système économique, revêt une importance fondamentale dans notre société. Elle est à la fois le gardien de l'argent, le facilitateur des transactions, et le moteur du financement pour les particuliers et les entreprises. Cependant, derrière cette image familière se cachent des mécanismes complexes, des risques considérables et des garanties cruciales.

Ce chapitre introductif est conçu pour poser les fondations nécessaires à notre exploration approfondie des procédures des opérations de crédit, en mettant en lumière les notions générales sur la banque, son rôle essentiel dans l'économie, ainsi que les risques et les garanties qui lui sont associés. Chaque section de ce chapitre vise à offrir une compréhension complète de ces concepts clés.

Dans la première section, nous explorerons les généralités sur la banque, en examinant son histoire, son évolution et sa place dans le paysage financier mondial. La deuxième section nous plongera dans le monde des risques et des garanties bancaires, soulignant les défis auxquels les banques sont confrontées et les mécanismes qu'elles mettent en place pour les atténuer.

**Section 1 : Généralités sur la banque**

Cette section a pour objectif de poser les bases en fournissant une compréhension approfondie du fonctionnement général des institutions bancaires.

**1. Définition**

Le mot "banque" trouve son origine au XVI<sup>e</sup> siècle et provient du germanique, mais il est également lié de manière indirecte à l'ancien terme italien "banco", qui désignait une sorte de comptoir sur lequel les changeurs s'asseyaient en public pour prêter de l'argent avec intérêt, effectuer des échanges de devises étrangères, et généralement mener des activités commerciales liées à l'argent. Les premiers acteurs de la banque à cette époque étaient les changeurs. Aux alentours du XI<sup>e</sup> siècle, les Lombards ont apporté de nouvelles techniques financières qui ont laissé une marque indélébile dans l'histoire de la banque.<sup>1</sup>

La loi n° 23-09 du 21 juin 2023, portant loi monétaire et bancaire, a été publiée au Journal officiel n° 43, du 27 juin 2023. « Cette Loi tend à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire, la Banque d'Algérie en tête, en conférant au CMC de nouvelles prérogatives lui permettant d'accompagner les transformations que connaît l'écosystème bancaire, en élargissant ses prérogatives en matière d'agrément des banques

---

<sup>1</sup> MONNET, P. (2007). Technique bancaire-historique. P.2

numériques, des prestataires de services de paiement et des courtiers indépendants, en autorisant l'ouverture de bureaux de change et en renforçant le rôle de la Commission bancaire en tant qu'autorité de supervision ».

CHEHRIT K. définit la banque comme « une entreprise qui fait profession habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'elle emploie pour son propre compte en opération d'escompte, en opération de crédit ou en opérations financières »<sup>2</sup>

## **2. Types de banques**

Nous allons explorer les différents types de banques qui existent ainsi que leurs principaux rôles.

### **2.1. Banques centrales**

Les banques centrales sont des institutions gouvernementales responsables de la régulation monétaire et financière d'un pays. Leur rôle clé comprend<sup>3</sup> :

#### **2.1.1. Gestion de la politique monétaire**

Le rôle central des banques centrales est de gérer la politique monétaire d'un pays. Elles ajustent les taux d'intérêt directeurs, émettent de la monnaie et contrôlent la masse monétaire en circulation pour maintenir la stabilité des prix et favoriser la croissance économique.

#### **2.1.2. Supervision et régulation bancaire et stabilité financière**

Les banques centrales supervisent et régulent les institutions financières, y compris les banques commerciales, pour s'assurer de leur solvabilité et de leur stabilité. Elles établissent des règles et des normes pour le secteur financier afin de minimiser les risques systémiques. Elles ont pour mission de prévenir les crises financières en identifiant et en atténuant les risques systémiques. Elles interviennent en cas de crise pour stabiliser les marchés financiers et maintenir la confiance dans le système financier.

#### **2.1.3. Émission de monnaie**

Les banques centrales sont responsables de l'émission de la monnaie nationale, généralement sous forme de billets de banque et de pièces de monnaie. Elles garantissent la confiance dans la monnaie en veillant à sa stabilité et à sa valeur.

---

<sup>2</sup> CHEHRIT, K. (2003). Techniques et pratiques bancaires financières et boursières. Alger : Grand Alger Livres. P. 142

<sup>3</sup> BETBÈZE, Jean-Paul et FRANCE. CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE. Banques centrales et stabilité financière. la Documentation française, 2011.

**2.1.4. Gestion des réserves de change**

Les banques centrales gèrent les réserves de devises étrangères du pays. Elles interviennent sur les marchés des changes pour stabiliser la valeur de la monnaie nationale et favoriser le commerce international.

**2.1.5. Conseil gouvernemental**

Les banques centrales conseillent souvent le gouvernement sur des questions économiques et financières, notamment la politique budgétaire, fiscale et monétaire.

**2.1.6. Gestion des taux d'intérêt**

Elles fixent les taux d'intérêt directeurs pour influencer le coût du crédit et l'accès à la monnaie, ce qui a un impact sur la demande globale et la stabilité des prix.

**2.1.7. Collecte de données économiques**

Les banques centrales recueillent et analysent des données économiques et financières pour évaluer la santé de l'économie et prendre des décisions éclairées en matière de politique monétaire.

**2.1.8. Opérations sur le marché ouvert**

Les banques centrales mènent des opérations sur le marché ouvert en achetant ou en vendant des titres pour influencer la quantité de monnaie en circulation.

Les banques centrales sont indépendantes dans l'exercice de leurs fonctions pour éviter toute influence politique directe, ce qui leur permet de prendre des décisions basées sur des données économiques et financières objectives. Leur rôle est essentiel pour maintenir la stabilité économique et financière à l'échelle nationale et internationale.<sup>4</sup>

**2.2. Banques commerciales**

Les banques commerciales sont les institutions financières les plus courantes et les plus visibles pour le grand public. Leur rôle principal est de fournir des services bancaires de base aux particuliers, aux entreprises et aux organisations. Les activités des banques commerciales comprennent<sup>5</sup> :

**2.2.1. Collecte de dépôts**

Les banques commerciales acceptent des dépôts de divers types de clients, notamment des particuliers, des entreprises, des institutions gouvernementales et des organisations. Les clients déposent leur argent dans des comptes bancaires, tels que les comptes chèques, les comptes d'épargne et les certificats de dépôt.

---

<sup>4</sup> ORBAN, Quentin, SAVAGE, Réginald, LEBEAU, Etienne, et al. Regard citoyen sur la politique monétaire de la BCE.

<sup>5</sup> NSABIMANA, André. Organisation, régulation et efficacité économique du système d'intermédiation financière en Afrique. Presses univ. de Louvain, 2002.

**2.2.2. Distribution de crédits**

Les banques commerciales octroient des prêts et des crédits aux clients en utilisant les fonds déposés. Ces crédits peuvent prendre différentes formes, notamment des prêts personnels, des prêts hypothécaires, des prêts aux entreprises et des lignes de crédit. Le financement fourni par les banques commerciales favorise l'investissement, la consommation et la croissance économique.

**2.2.3. Facilitation des paiements**

Les banques commerciales offrent des services de paiement qui permettent aux clients d'effectuer des transactions financières en toute sécurité et de manière pratique. Ces services comprennent les chèques, les cartes de crédit et de débit, les virements électroniques, les paiements mobiles, etc.

**2.2.4. Gestion de la trésorerie**

Les entreprises utilisent les services bancaires commerciaux pour gérer leur trésorerie, y compris la gestion des paiements aux fournisseurs, la collecte des recettes des ventes et la gestion des excédents de trésorerie. Les banques fournissent également des services de change pour faciliter les transactions internationales.

**2.2.5. Conseil financier**

Les banques commerciales offrent des services de conseil financier aux clients, notamment en matière de gestion de patrimoine, de planification fiscale et de planification de la retraite. Elles aident les clients à atteindre leurs objectifs financiers en élaborant des stratégies d'investissement adaptées.

**2.2.6. Création monétaire**

Les banques commerciales ont la capacité de créer de la monnaie. Lorsqu'elles accordent des prêts, elles créent de nouveaux dépôts, ce qui augmente la masse monétaire en circulation. Cette création monétaire est régulée par les autorités monétaires pour maintenir la stabilité financière.

Les banques commerciales sont au cœur de l'activité financière en collectant des dépôts, en fournissant des crédits, en facilitant les paiements, en offrant des conseils financiers et en contribuant à la création et à la gestion de la monnaie. Elles jouent un rôle vital dans le financement de l'économie et dans la vie financière quotidienne des individus et des entreprises.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> BALL, Ian. Pratiques modernes de gestion financière. OCDE, 1999.

**2.3. Banques d'investissement**

Les banques d'investissement se concentrent principalement sur les activités de conseil en investissement et de financement pour les entreprises et les institutions. Leur rôle comprend<sup>7</sup> :

**2.3.1. Levée de capitaux**

Les banques d'investissement aident les entreprises à lever des fonds sur les marchés financiers. Elles jouent un rôle clé dans l'émission de titres, tels que des actions et des obligations, pour financer la croissance, les projets d'expansion et d'autres besoins en capitaux des entreprises.

**2.3.2. Conseil en fusions et acquisitions (M&A)**

Les banques d'investissement fournissent des services de conseil aux entreprises qui souhaitent fusionner, acquérir d'autres sociétés ou se faire acquérir. Elles aident à évaluer la valeur des entreprises, à négocier des transactions et à structurer les opérations de fusion et d'acquisition.

**2.3.3. Conseil financier**

Elles offrent des conseils financiers stratégiques aux entreprises et aux institutions, notamment en matière de gestion de trésorerie, de gestion de la dette, de structure du capital, et d'autres aspects financiers critiques.

**2.3.4. Trading d'instruments financiers**

Les banques d'investissement participent activement au trading d'instruments financiers, tels que les actions, les obligations, les dérivés, les matières premières et les devises. Elles agissent en tant qu'intermédiaires pour leurs clients institutionnels et gèrent également leurs propres portefeuilles de trading.

**2.3.5. Gestion de patrimoine**

Certaines banques d'investissement proposent des services de gestion de patrimoine pour les clients fortunés. Elles aident à élaborer des stratégies de placement, à gérer les portefeuilles d'investissement et à planifier la succession.

**2.3.6. Recherche financière**

Les banques d'investissement réalisent des analyses financières approfondies et fournissent des rapports de recherche sur les entreprises, les secteurs et les marchés financiers. Ces rapports aident les investisseurs à prendre des décisions éclairées.

---

<sup>7</sup> RÉDIS, Jean. Finance entrepreneuriale: Le créateur d'entreprise et les investisseurs en capital. De Boeck Supérieur, 2009.

**2.3.7. Participation à des opérations complexes**

Les banques d'investissement sont impliquées dans des opérations financières complexes, telles que les opérations de titrisation, les introductions en bourse (IPO), les opérations de financement de projet, les restructurations financières, etc.

Les banques d'investissement jouent un rôle crucial dans le financement des entreprises, la dynamique des marchés financiers et la gestion des investissements. Elles sont particulièrement importantes pour les entreprises qui cherchent à lever des fonds sur les marchés publics, à réaliser des transactions stratégiques ou à obtenir des conseils financiers spécialisés. Leur expertise en matière de finance et d'investissement les distingue des autres types de banques.<sup>8</sup>

**2.4. Banques de développement**

Les banques de développement sont généralement des institutions financières publiques ou à but non lucratif qui fournissent des financements à long terme pour des projets d'infrastructure, de développement économique et social. Leur rôle consiste à<sup>9</sup> :

**2.4.1. Financement de projets d'infrastructures**

Les banques de développement accordent des prêts et des financements à long terme pour des projets d'infrastructures tels que les routes, les ponts, les barrages, les centrales électriques, les ports, les réseaux de distribution d'eau et d'énergie, les écoles, les hôpitaux, etc. Ces projets sont essentiels pour stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie.

**2.4.2. Promotion du développement économique**

Elles jouent un rôle actif dans la promotion du développement économique en fournissant des financements pour des initiatives commerciales, industrielles et agricoles. Elles soutiennent généralement les secteurs sous-financés ou moins développés.

**2.4.3. Atténuation des inégalités économiques**

Les banques de développement visent à réduire les inégalités économiques en investissant dans des régions défavorisées ou dans des projets qui bénéficient aux populations vulnérables. Elles contribuent ainsi à l'inclusion sociale et à la réduction de la pauvreté.

**2.4.4. Fourniture de conditions de prêt favorables**

Elles offrent généralement des conditions de prêt plus favorables que les banques commerciales, notamment des taux d'intérêt plus bas et des délais de remboursement plus

---

<sup>8</sup> CHEBALLAH, Yasmine et AGGAD, Hayat. Relation entre Banque et entreprise: Gestion des comptes «Ressource et dépense»: Cas Entreprise NAFTAL de Oued-Aissi. 2022. Thèse de doctorat. Université Mouloud Mammeri.

<sup>9</sup> PICKARD, Robert. Financement du patrimoine architectural: politiques et pratiques. Council of Europe, 2010.

longs. Cela permet aux emprunteurs, notamment les gouvernements et les entreprises, d'accéder à un financement abordable pour des projets à long terme.

#### **2.4.5. Soutien au secteur public**

Les banques de développement travaillent souvent en étroite collaboration avec les gouvernements pour financer des projets d'intérêt public, tels que les projets de santé, d'éducation, de logement et d'environnement.

#### **2.4.6. Mobilisation des ressources**

Elles mobilisent des ressources financières auprès de sources diverses, y compris des investisseurs institutionnels, des bailleurs de fonds internationaux, des marchés de capitaux et des fonds propres.

#### **2.4.7. Évaluation des projets**

Elles effectuent des évaluations rigoureuses des projets pour s'assurer de leur viabilité économique, financière, environnementale et sociale.

#### **2.4.8. Gestion des risques**

Les banques de développement gèrent les risques associés aux prêts accordés en utilisant des mécanismes de garantie, des assurances et des méthodes de suivi et d'évaluation.

Ces institutions jouent un rôle crucial dans le développement économique, la création d'emplois et l'amélioration de la qualité de vie des populations dans de nombreuses régions du monde. Elles interviennent là où les banques commerciales peuvent être réticentes à investir en raison des risques à long terme associés aux projets d'infrastructures et de développement. Les banques de développement sont généralement soutenues par des gouvernements nationaux ou des organisations internationales et opèrent avec des objectifs de développement durable.<sup>10</sup>

### **3. Structure organisationnelle d'une banque.**

La structure organisationnelle d'une banque est un élément essentiel de son fonctionnement interne. Elle définit la hiérarchie, les départements, les responsabilités et les relations au sein de l'institution financière. La structure organisationnelle d'une banque peut varier en fonction de sa taille, de sa portée géographique, de ses activités et de sa complexité.

#### **3.1. Conseil d'administration**

Le conseil d'administration est l'organe de gouvernance supérieur de la banque. Il est composé de membres indépendants, y compris le président du conseil, qui sont responsables

---

<sup>10</sup> NAIT BOUZID, Nesryne et AISSANI, Kamilia. Le financement des PME au sein de la BNA de Tizi-Ouzou. 2022. Thèse de doctorat. Université Mouloud Mammeri.

de superviser la gestion générale de la banque, de prendre des décisions stratégiques et de s'assurer que la banque fonctionne conformément aux réglementations et aux objectifs définis.

### 3.2. Direction générale

La direction générale est composée de hauts dirigeants de la banque, notamment le président-directeur général (PDG) ou le directeur général (DG). Cette équipe de direction est responsable de la gestion quotidienne de la banque, de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration et de la réalisation des objectifs stratégiques.<sup>11</sup>

### 3.3. Divisions fonctionnelles

Les divisions fonctionnelles regroupent les départements qui gèrent des fonctions et des services spécifiques au sein de la banque. Les principales divisions fonctionnelles peuvent inclure :

- **Banque de détail** : Cette division gère les services bancaires destinés aux particuliers, tels que les comptes chèques, les comptes d'épargne, les prêts personnels, les cartes de crédit et les services de paiement.
- **Banque d'entreprise** : Cette division gère les relations avec les entreprises, offrant des services de financement, de gestion de trésorerie, de crédit aux entreprises et d'autres services financiers aux entreprises.
- **Banque d'investissement** : Cette division se concentre sur les opérations liées aux marchés financiers, notamment la levée de capitaux, le conseil en fusion-acquisition, les services de trading et de gestion de portefeuille.
- **Contrôle interne et conformité** : Cette division est chargée de s'assurer que la banque respecte toutes les réglementations et normes en vigueur. Elle surveille les risques, les audits internes, la conformité réglementaire et les procédures de contrôle interne.
- **Ressources humaines** : Cette division gère les questions liées aux employés, notamment le recrutement, la formation, la gestion des talents, les avantages sociaux et la gestion des performances.
- **Technologie de l'information (TI)** : Cette division est responsable de la gestion des systèmes informatiques et des technologies de l'information de la banque, y compris les systèmes bancaires, la sécurité des données et le développement de logiciels.
- **Finance** : La division financière gère la comptabilité, la budgétisation, la planification financière, les rapports financiers et la gestion des capitaux.<sup>12</sup>

---

<sup>11</sup> PIGÉ, Benoît. Audit et contrôle interne. Éditions EMS, 2009.

<sup>12</sup> KCHIRID, Amina, BENHIDA, Zakia, BENNIS-BENNANI, Yasmina, et al. Management des entreprises. Editions Ellipses, 2021.

**3.4. Agences et succursales**

La banque peut avoir un réseau d'agences et de succursales physiques où les clients peuvent effectuer des opérations bancaires en personne. Ces agences sont généralement réparties géographiquement pour répondre aux besoins des clients locaux.

**3.5. Services de support**

En plus des divisions fonctionnelles, il peut y avoir des services de support tels que les services juridiques, les relations publiques, les affaires gouvernementales, les relations avec les investisseurs, etc., qui fournissent un soutien aux opérations principales de la banque.

La structure organisationnelle d'une banque est conçue pour optimiser son efficacité opérationnelle, sa gestion des risques, sa conformité réglementaire et sa capacité à offrir des services financiers à ses clients. Elle peut évoluer avec le temps en fonction des besoins changeants de la banque et de son environnement économique et réglementaire.<sup>13</sup>

**Section 2 : Risques et garanties bancaires**

Dans cette section, nous examinerons les risques auxquels les banques sont exposées dans le cadre de leurs activités et les mécanismes de garantie qu'elles utilisent pour atténuer ces risques. Comprendre ces aspects est essentiel pour évaluer la solidité et la stabilité du secteur bancaire.

**1. Les différents types de risques auxquels les banques sont exposées**

Les banques sont exposées à divers types de risques en raison de la nature complexe de leurs activités et de leur rôle central dans le système financier.

**1.1. Risque de crédit**

Le risque de crédit, également appelé risque de défaut, est l'un des principaux types de risques auxquels les banques sont exposées. Il se produit lorsque les emprunteurs ne sont pas en mesure de rembourser leurs prêts conformément aux modalités convenues. Ce risque peut découler de diverses circonstances, notamment des problèmes financiers des emprunteurs, des changements économiques défavorables ou des erreurs de gestion de crédit. Voici une explication plus détaillée du risque de crédit :

**1.1.1. Causes du risque de crédit**

- **Défaillance de l'emprunteur** : L'emprunteur peut faire faillite ou ne pas être en mesure de rembourser son prêt en raison de difficultés financières personnelles ou d'entreprises.

---

<sup>13</sup> LAMARQUE, Éric. La banque sait-elle encore gérer le risque?. Revue française de gestion, 2009, no 8, p. 193-207.

- **Changements économiques** : Les cycles économiques peuvent avoir un impact sur la capacité de remboursement des emprunteurs. Par exemple, une récession économique peut entraîner une augmentation des défauts de paiement.
- **Risque sectoriel** : Certains secteurs économiques peuvent être plus exposés aux risques de crédit en raison de leur sensibilité aux conditions économiques ou à des facteurs spécifiques au secteur.
- **Risque géographique** : Les conditions économiques et politiques dans une région donnée peuvent influencer le risque de crédit, en particulier pour les banques ayant des activités internationales.<sup>14</sup>

### 1.1.2. Gestion du risque de crédit

Pour atténuer le risque de crédit, les banques mettent en place des processus de gestion du crédit rigoureux, y compris :

- **Évaluation de la solvabilité** : Les banques évaluent la solvabilité des emprunteurs en analysant leur historique de crédit, leur situation financière, leurs revenus, leurs dépenses et leur capacité à rembourser le prêt.
- **Évaluation des garanties** : Les banques peuvent exiger que les emprunteurs fournissent des garanties, telles que des biens immobiliers ou des actifs financiers, en cas de défaut de paiement. Cela permet à la banque de récupérer une partie ou la totalité de la dette.
- **Diversification du portefeuille de prêts** : Les banques évitent de concentrer leurs prêts dans un seul secteur ou une seule région géographique. La diversification du portefeuille de prêts réduit le risque de perte lié à une seule entreprise ou à un seul marché.
- **Établissement de politiques de crédit** : Les banques établissent des politiques de crédit claires et des critères d'approbation des prêts. Ces politiques définissent les types de prêts autorisés, les limites de crédit et les exigences de garanties.
- **Suivi et gestion des prêts** : Les banques surveillent de près les prêts en cours pour détecter tout signe précoce de problèmes de remboursement. Elles prennent des mesures proactives pour résoudre les problèmes potentiels.
- **Provisions pour pertes** : Les banques établissent des provisions pour pertes sur prêts, qui sont des réserves financières mises de côté pour faire face à d'éventuelles pertes

---

<sup>14</sup> GOURIÉROUX, Christian et TIOMO, André. Risque de crédit: une approche avancée. Les Cahiers du CREF, ISSN, 2007.

dues aux défauts de paiement. Ces provisions sont obligatoires et varient en fonction du risque perçu.

- **Assurance de crédit** : Certaines banques souscrivent des polices d'assurance de crédit pour transférer une partie du risque de crédit à une compagnie d'assurance.

La gestion efficace du risque de crédit est essentielle pour maintenir la stabilité financière d'une banque et pour s'assurer qu'elle peut continuer à accorder des prêts de manière responsable tout en minimisant les pertes financières liées aux défauts de paiement des emprunteurs.<sup>15</sup>

## 1.2. Risque de marché

Le risque de marché est un type de risque financier auquel les banques et les institutions financières sont exposées en raison des fluctuations des marchés financiers et des conditions économiques. Il englobe plusieurs composantes, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de prix des actifs, et d'autres facteurs liés aux marchés financiers.

### 1.2.1. Principales composantes du risque de marché

- **Risque de taux d'intérêt** : Le risque de taux d'intérêt se produit lorsque les taux d'intérêt sur le marché changent. Il affecte la valeur des actifs et des passifs d'une banque, en particulier lorsque la banque détient des actifs sensibles aux taux d'intérêt, tels que des obligations ou des prêts à taux variable. Une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur des obligations existantes, tandis qu'une baisse des taux peut réduire les marges d'intérêt pour les prêts.
- **Risque de change** : Les banques qui ont des activités internationales sont exposées au risque de change, qui résulte des fluctuations des taux de change entre différentes devises. Ces fluctuations peuvent affecter la valeur des actifs et des passifs en devises étrangères, ainsi que les revenus et les coûts en devises étrangères.
- **Risque de prix des actifs** : Les marchés financiers peuvent être volatils, ce qui entraîne des fluctuations des prix des actifs tels que les actions, les obligations, les matières premières et les produits dérivés. Les banques qui détiennent ces actifs peuvent subir des pertes importantes si les prix chutent.
- **Risque de liquidité** : Bien que le risque de liquidité soit principalement lié à la capacité d'une banque à mobiliser suffisamment de liquidités à court terme, il peut également être influencé par les conditions de marché. Les marchés peuvent se tarir ou

---

<sup>15</sup> BRUNEL, Vivien. Gestion des risques et risque de crédit. This version: January, 2009, vol. 28.

devenir volatils, ce qui rend plus difficile pour les banques de vendre des actifs ou de lever des fonds rapidement en cas de besoin.

- **Risque de modèle** : Les modèles mathématiques et statistiques utilisés pour évaluer les risques de marché peuvent être imparfaits. Le risque de modèle se produit lorsque les modèles sous-estiment les risques réels, ce qui peut entraîner des pertes inattendues.<sup>16</sup>

### 1.2.2. Gestion du risque de marché

Pour gérer le risque de marché, les banques utilisent diverses stratégies et techniques, notamment :

- **Diversification des actifs** : Les banques diversifient leurs portefeuilles d'actifs pour réduire la concentration des risques. Cela signifie qu'elles investissent dans une variété d'actifs et de classes d'actifs pour atténuer l'impact des fluctuations des prix.
- **Utilisation d'instruments dérivés** : Les banques utilisent des produits dérivés tels que les contrats à terme, les options et les swaps pour se couvrir contre les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des actifs.
- **Surveillance continue** : Les banques surveillent en permanence les marchés financiers et leurs portefeuilles d'actifs pour détecter les signes de risques de marché et prendre des décisions éclairées.
- **Tests de stress** : Les tests de stress consistent à simuler des scénarios de marché extrêmes pour évaluer l'impact sur les actifs et les passifs de la banque. Cela permet d'identifier les vulnérabilités et de renforcer la résilience de la banque.
- **Gestion active** : Les banques peuvent ajuster leurs portefeuilles en fonction des conditions de marché. Par exemple, elles peuvent réduire leur exposition aux actifs sensibles aux taux d'intérêt si elles anticipent une hausse des taux.

La gestion efficace du risque de marché est cruciale pour protéger la stabilité financière d'une banque et minimiser les pertes financières potentielles liées aux fluctuations des marchés financiers et des conditions économiques.<sup>17</sup>

### 1.3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est un type de risque financier auquel les banques et les institutions financières sont exposées en raison de défaillances, d'erreurs, de fraudes, de catastrophes naturelles, de pannes informatiques, de cyberattaques et d'autres événements

---

<sup>16</sup> PORTAIT, Roland et PONCET, Patrice. Finance de marché. Dalloz (2eme Ed.), 2009.

<sup>17</sup> MAURER\*, Frantz. L'impact du risque de marché sur le résultat de l'entreprise. Revue française de gestion, 2005, no 4, p. 59-78.

opérationnels imprévus. Contrairement au risque de crédit et au risque de marché, le risque opérationnel ne concerne pas les fluctuations des marchés financiers, mais plutôt les aspects internes et opérationnels de l'activité bancaire.

### 1.3.1. Causes du risque opérationnel

- **Erreurs humaines** : Les erreurs commises par les employés de la banque, qu'elles soient intentionnelles ou non, peuvent entraîner des pertes financières. Cela peut inclure des erreurs de saisie de données, des erreurs de comptabilité, des décisions inappropriées, etc.
- **Fraude** : Les fraudes internes ou externes, telles que la fraude comptable, la fraude par les employés, la fraude par les clients ou la fraude informatique, peuvent entraîner des pertes financières importantes pour la banque.
- **Catastrophes naturelles** : Les catastrophes naturelles telles que les ouragans, les tremblements de terre, les inondations et les incendies peuvent perturber les opérations bancaires en endommageant les locaux, les systèmes informatiques et les documents.
- **Pannes informatiques** : Les pannes informatiques, les cyberattaques et les violations de données peuvent entraîner des perturbations majeures dans les opérations bancaires, entraînant des coûts importants pour réparer les systèmes et protéger les données.
- **Défaillances des processus internes** : Les processus internes mal conçus, inefficaces ou obsolètes peuvent entraîner des erreurs opérationnelles et des pertes financières.
- **Non-respect de la réglementation** : Le non-respect des réglementations et des lois, notamment en matière de conformité fiscale, de lutte contre le blanchiment d'argent et de protection des consommateurs, peut entraîner des sanctions financières et des perturbations opérationnelles.<sup>18</sup>

### 1.3.2. Gestion du risque opérationnel

Pour gérer le risque opérationnel, les banques mettent en place des pratiques et des mesures de gestion des risques, notamment :

- **Évaluation des risques** : Les banques évaluent les risques opérationnels potentiels en identifiant les vulnérabilités dans leurs processus internes, leurs systèmes informatiques, leurs contrôles internes et leur culture organisationnelle.
- **Contrôles internes** : Les banques renforcent leurs contrôles internes pour minimiser les erreurs et les fraudes. Cela comprend des processus de vérification, de validation et de supervision.

---

<sup>18</sup> JEZZINI, Mohamad. Revue de la littérature: Risque Opérationnel. Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2005.

- **Assurance qualité** : Les banques mettent en place des programmes d'assurance qualité pour s'assurer que les processus internes fonctionnent efficacement et sont conformes aux normes.
- **Sécurité informatique** : Les banques investissent dans la sécurité informatique, y compris la surveillance des menaces, la gestion des accès et la protection des données sensibles.
- **Formation du personnel** : Le personnel est formé pour reconnaître les risques opérationnels et pour suivre les procédures de sécurité et de conformité.
- **Gestion des incidents** : Les banques ont des plans de gestion des incidents en place pour réagir rapidement en cas de problème opérationnel. Cela peut inclure la résolution de problèmes, la communication avec les parties prenantes et la récupération des perturbations.
- **Assurance** : Les banques souscrivent souvent une assurance contre les risques opérationnels pour couvrir les coûts potentiels liés aux perturbations et aux pertes.

La gestion efficace du risque opérationnel est essentielle pour maintenir la stabilité financière d'une banque, protéger sa réputation et éviter les pertes financières coûteuses dues à des erreurs, des fraudes ou des événements opérationnels imprévus.<sup>19</sup>

#### 1.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est un type de risque financier auquel les banques et les institutions financières sont exposées en raison de leur incapacité à mobiliser suffisamment de liquidités à court terme pour répondre à leurs obligations financières, telles que le remboursement des dépôts, le financement des prêts ou la gestion des retraits massifs des clients. Le risque de liquidité peut se manifester de plusieurs manières et avoir des conséquences graves sur la stabilité financière d'une institution.

##### 1.4.1. Causes du risque de liquidité

- **Fuite des dépôts** : Lorsque les déposants retirent de manière significative leurs dépôts bancaires, la banque peut être confrontée à une pénurie de liquidités pour répondre à cette demande de retrait.
- **Difficultés d'accès aux marchés de financement** : Les banques comptent souvent sur les marchés de financement pour obtenir des liquidités à court terme. Si elles rencontrent des difficultés à émettre des titres ou à emprunter sur ces marchés, elles peuvent faire face à une pénurie de liquidités.

---

<sup>19</sup> BUTSCH, Jean-Louis. Le provisionnement du risque bancaire. Revue d'économie financière, 1991, no 19, p. 133-146.

- **Problèmes d'actifs illiquides** : Si une banque détient des actifs illiquides, tels que des prêts à long terme difficiles à vendre sur les marchés, elle peut avoir du mal à mobiliser des liquidités rapidement.
- **Risque de contrepartie** : Les contrats financiers et les instruments dérivés impliquent souvent une contrepartie qui doit honorer ses obligations. Si une contrepartie ne peut pas le faire en cas de besoin, cela peut entraîner des pertes de liquidités.<sup>20</sup>

#### 1.4.2. Gestion du risque de liquidité

Pour gérer le risque de liquidité, les banques mettent en place des politiques, des pratiques et des mécanismes de gestion spécifiques, notamment :

- **Surveillance des ratios de liquidité** : Les banques surveillent en permanence leurs ratios de liquidité, tels que le ratio de liquidité à court terme et le ratio de financement stable. Ces ratios mesurent la capacité de la banque à répondre à ses obligations à court terme.
- **Diversification des sources de financement** : Les banques diversifient leurs sources de financement en utilisant divers instruments de financement à court terme, tels que les dépôts, les emprunts interbancaires, les prêts de la banque centrale, etc.
- **Gestion des actifs et des passifs** : Les banques gèrent leurs actifs et leurs passifs de manière à ce qu'ils correspondent en termes de maturité et de liquidité. Cela signifie que les actifs à long terme sont financés par des passifs à long terme, et les actifs à court terme sont financés par des passifs à court terme.
- **Planification de la liquidité** : Les banques élaborent des plans de gestion de la liquidité pour anticiper les besoins de liquidités futurs et pour être prêtes à faire face à des événements de stress.
- **Lignes de crédit d'urgence** : Les banques établissent souvent des lignes de crédit d'urgence auprès d'autres institutions ou de la banque centrale pour accéder rapidement à des liquidités en cas de besoin.
- **Test de stress** : Les tests de stress simulent des scénarios adverses pour évaluer la capacité de la banque à résister à des chocs de liquidité importants.

La gestion efficace du risque de liquidité est cruciale pour la stabilité financière d'une banque, car une insuffisance de liquidités peut entraîner des crises de liquidité, des paniques bancaires et des perturbations graves du système financier. Les régulateurs financiers

---

<sup>20</sup> QUAMAR, Tarik, MANIANI, Abdelhadi, et FAWZI, Sara. Les déterminants du risque de liquidité des banques marocaines: Une analyse par la méthode des données de panel. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 2020, vol. 1, no 3.

imposent également des normes de liquidité strictes pour garantir la résilience des banques face à de tels risques.<sup>21</sup>

### 1.5. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est un type de risque financier auquel les banques et les institutions financières sont exposées en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. Il peut avoir un impact significatif sur la rentabilité, la valeur des actifs et des passifs, ainsi que la gestion du bilan d'une institution financière.

#### 1.5.1. Causes du risque de taux d'intérêt

- **Variations des taux d'intérêt** Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt, notamment des taux directeurs fixés par les banques centrales, des taux d'intérêt du marché interbancaire et des taux d'intérêt sur les marchés obligataires. Ces variations peuvent être à la hausse ou à la baisse.
- **Sensibilité des actifs et des passifs** : Les banques détiennent généralement des actifs et des passifs sensibles aux taux d'intérêt. Par exemple, les actifs tels que les obligations à long terme sont sensibles aux hausses des taux d'intérêt, car leur valeur diminue lorsque les taux augmentent. À l'inverse, les passifs tels que les dépôts à terme fixes peuvent devenir coûteux pour la banque si les taux d'intérêt augmentent.<sup>22</sup>

#### 1.5.2. Gestion du risque de taux d'intérêt

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, les banques mettent en place des pratiques et des mécanismes spécifiques, notamment :

- **Gestion actif-passif** : Les banques gèrent leur bilan de manière à équilibrer leurs actifs et leurs passifs en fonction des maturités et des taux d'intérêt. Cela signifie qu'elles cherchent à correspondre les actifs et les passifs en termes de maturité et de sensibilité aux taux d'intérêt.
- **Utilisation d'instruments de couverture** : Les banques utilisent des instruments de couverture tels que les contrats à terme sur taux d'intérêt, les options de taux d'intérêt et les swaps de taux d'intérêt pour se protéger contre les variations défavorables des taux d'intérêt.
- **Tests de sensibilité** : Les banques effectuent des tests de sensibilité pour évaluer l'impact des variations des taux d'intérêt sur leurs actifs et leurs passifs. Ces tests aident à identifier les vulnérabilités potentielles.

---

<sup>21</sup> GOODHART, CHARLES. La gestion du risque de liquidité. Revue de la stabilité financière, 2008, no 11, p. 41-46.

<sup>22</sup> LANGLAIS, Eric. Aversion au risque et prudence: le cas d'un risque de taux d'intérêt. Revue économique, 1995, p. 1099-1119.

- **Stratégies de gestion** : Les banques développent des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt, notamment la décision de maintenir ou de réduire leur exposition aux taux d'intérêt en fonction des conditions du marché.
- **Gestion active du portefeuille** : Les gestionnaires de portefeuille au sein des banques ajustent activement leurs positions en fonction des attentes en matière de taux d'intérêt et des prévisions économiques.
- **Réglementations et exigences prudentielles** : Les régulateurs financiers imposent des normes et des exigences prudentielles aux banques pour gérer leur risque de taux d'intérêt et s'assurer qu'elles disposent de suffisamment de capital pour faire face aux variations des taux d'intérêt.

La gestion efficace du risque de taux d'intérêt est essentielle pour maintenir la stabilité financière d'une banque, car les variations des taux d'intérêt peuvent avoir un impact considérable sur la rentabilité et la valeur du bilan. Une mauvaise gestion de ce risque peut entraîner des pertes financières importantes.<sup>23</sup>

## 1.6. Risque de change

Le risque de change, également connu sous le nom de risque de taux de change, est un type de risque financier auquel les banques, les entreprises et les investisseurs sont exposés lorsqu'ils sont actifs ou effectuent des transactions dans des devises étrangères. Ce risque découle des variations des taux de change entre les devises, et il peut avoir un impact significatif sur la rentabilité et la valeur des actifs.

### 1.6.1. Causes du risque de change

- **Variations des taux de change** : Le risque de change provient des fluctuations des taux de change sur le marché des changes (forex). Ces taux de change peuvent fluctuer en raison de facteurs économiques, politiques et géopolitiques.
- **Transactions internationales** : Les entreprises qui mènent des transactions internationales, les banques qui détiennent des actifs ou des passifs en devises étrangères, et les investisseurs qui détiennent des actifs étrangers sont exposés au risque de change.<sup>24</sup>

### 1.6.2. Gestion du risque de change

Pour gérer le risque de change, les banques et les entreprises utilisent diverses stratégies et instruments financiers, notamment :

---

<sup>23</sup> DE BOYER DES ROCHES, Jérôme. Keynes et le risque de taux d'intérêt de la banque. Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy, 1998, p. 105-121.

<sup>24</sup> AGLIETTA, Michel. Le risque de système. Revue d'économie financière, 1991, no 18, p. 61-89.

- **Couverture de change** : Les entreprises peuvent utiliser des contrats à terme, des options de change et des swaps de change pour se couvrir contre les variations des taux de change. Ces instruments permettent de verrouiller un taux de change spécifique pour une transaction future, réduisant ainsi le risque de change.

- **Gestion active** : Les gestionnaires de portefeuille surveillent les taux de change et ajustent activement leurs positions en fonction des anticipations en matière de taux de change et des facteurs du marché.

- **Diversification** : Diversifier les actifs et les investissements dans différentes devises peut réduire l'exposition au risque de change, car les variations des taux de change peuvent avoir des effets opposés sur différentes devises.

- **Gestion du bilan** : Les banques gèrent leur bilan en tenant compte des actifs et des passifs en devises étrangères afin de minimiser l'impact des variations des taux de change sur leur rentabilité.

- **Analyse des risques** : Les entreprises effectuent des analyses de sensibilité pour évaluer comment les variations des taux de change peuvent affecter leur rentabilité et leur valeur.

- **Hébergement** : Dans certains cas, les entreprises choisissent d'effectuer des opérations de couverture dans des filiales ou des entités situées dans des pays où elles ont des revenus ou des coûts en devises étrangères, réduisant ainsi le besoin de couverture.

Le risque de change est inhérent aux activités internationales et aux transactions dans des devises étrangères. La gestion efficace de ce risque est essentielle pour minimiser les pertes potentielles et garantir la stabilité financière, en particulier pour les banques et les entreprises qui sont fortement exposées aux marchés internationaux.<sup>25</sup>

### 2. Les garanties utilisées par les banques pour atténuer ces risques

Les banques utilisent une variété de garanties pour atténuer les risques auxquels elles sont exposées, notamment le risque de crédit. Ces garanties sont mises en place pour assurer que les emprunteurs respectent leurs obligations financières et pour permettre aux banques de récupérer une partie ou la totalité de la dette en cas de défaut de paiement. Parmi les garanties couramment utilisées par les banques, on trouve :

#### 2.1. Hypothèques immobilières

L'hypothèque est l'une des garanties les plus courantes dans les prêts immobiliers. L'emprunteur offre un bien immobilier, tel qu'une maison ou un terrain, en garantie du prêt. Si

---

<sup>25</sup> DUCRET, Jacqueline. Gestion du risque de change. E-theque, 2003.

l'emprunteur ne rembourse pas le prêt conformément aux modalités convenues, la banque peut saisir et vendre la propriété pour récupérer la dette.

## **2.2. Cautionnement**

Les cautions sont des personnes ou des entités tierces qui acceptent de rembourser la dette de l'emprunteur en cas de défaut de paiement. Les cautions personnelles, telles que les membres de la famille ou les amis, ainsi que les cautions institutionnelles, sont couramment utilisées.<sup>26</sup>

## **2.3. Garanties personnelles**

Dans ce cas, l'emprunteur garantit personnellement le remboursement de la dette. En cas de défaut, la banque peut saisir les biens personnels de l'emprunteur, tels que des comptes bancaires, des véhicules ou d'autres actifs.

## **2.4. Actifs liquides en garantie**

Les emprunteurs peuvent utiliser des actifs liquides tels que des dépôts en espèces, des certificats de dépôt ou des titres négociables en garantie. Ces actifs servent de collatéral et peuvent être saisis par la banque en cas de défaut de paiement.<sup>27</sup>

## **2.5. Garanties réelles**

Les banques peuvent accepter divers actifs réels en garantie, tels que des équipements, des stocks, des matières premières ou d'autres actifs commerciaux. Ces actifs peuvent être vendus pour recouvrer la dette en cas de défaut.

## **2.6. Garanties sur les comptes recevables**

Dans les prêts commerciaux, les comptes recevables de l'entreprise emprunteuse peuvent être utilisés comme garantie. En cas de non-remboursement, la banque peut prendre possession des comptes recevables.<sup>28</sup>

## **2.7. Garanties sur les équipements**

Pour les prêts aux entreprises, les banques peuvent accepter des équipements comme garantie. Si l'emprunteur ne rembourse pas, la banque peut saisir et vendre les équipements pour recouvrer la dette.

## **2.8. Nantissement d'actions**

Les actions d'une entreprise peuvent être nanties en garantie, ce qui signifie que la banque peut les vendre pour récupérer la dette si l'emprunteur ne rembourse pas.<sup>29</sup>

---

<sup>26</sup> PELICHET, Michel. Garanties bancaires et conflits de lois. Int'l Bus. LJ, 1990, p. 335.

<sup>27</sup> MEURET, Francis. Les garanties bancaires à première demande: un autre scénario. Int'l Bus. LJ, 1990, p. 879.

<sup>28</sup> MOREL, Christophe et NAKAMURA, Jean-Louis. Fonctions et tarification d'un fonds de garantie bancaire. Revue française d'économie, 2000, vol. 15, no 2, p. 77-116.

**2.9. Gages sur véhicules**

Pour les prêts automobiles, les véhicules eux-mêmes servent souvent de garantie. En cas de défaut de paiement, la banque peut saisir le véhicule.

**2.10. Gages sur biens personnels**

Les biens personnels tels que bijoux, œuvres d'art ou objets de valeur peuvent être utilisés en garantie pour des prêts personnels ou commerciaux.

Les garanties varient en fonction du type de prêt, du montant emprunté, de la politique de la banque et des lois locales. Les banques évaluent également la valeur des garanties proposées avant d'accorder un prêt. Ces garanties permettent aux banques de réduire leur risque de crédit en ayant un moyen de recouvrer la dette en cas de défaut de l'emprunteur.<sup>30</sup>

**Conclusion**

Ce chapitre nous a plongés dans l'univers complexe mais essentiel de la banque. Il a tracé les contours des notions générales qui seront au cœur de notre audit des procédures des opérations de crédit.

Nous avons vu que la banque, en tant qu'entité financière centrale, occupe une place cruciale dans l'économie, jouant un rôle majeur dans le financement, la gestion des fonds et la stabilité financière. Elle offre une gamme variée de services et assume des responsabilités considérables en matière de gestion des risques et de garanties pour ses opérations.

---

<sup>29</sup> AUBIER, Maud et CHERBONNIER, Frédéric. L'accès des entreprises au crédit bancaire. *Economie prévision*, 2007, vol. 177, no 1, p. 121-128.

<sup>30</sup> MONNIER, Philippe et MAHIER-LEFRANÇOIS, Sandrine. *Techniques bancaires*. Dunod, 2014.

# **Chapitre 2**

## **Audit des activités bancaires**

**Introduction**

Le chapitre 2 de notre étude, intitulé "Audit des Activités Bancaires", constitue une plongée approfondie dans les pratiques essentielles de l'audit spécifiques au secteur bancaire. Les activités bancaires sont cruciales pour l'économie mondiale, et leur efficacité, leur sécurité et leur conformité sont d'une importance capitale. C'est dans ce contexte que l'audit joue un rôle fondamental en assurant la transparence, en évaluant les risques, et en contribuant à l'amélioration continue des procédures bancaires.

**Section 1 : Généralités sur l'audit**

L'audit est un processus essentiel dans le monde des affaires et de la finance, visant à évaluer la conformité, la qualité, l'efficacité et la gestion des risques au sein d'une organisation. Il s'agit d'une démarche rigoureuse et objective qui permet d'obtenir un aperçu précis de la manière dont les opérations sont menées et de l'efficacité des processus en place.

**1. Définition de l'audit**

Selon l'institut français des auditeurs et contrôleurs internes (IFACI) : « *l'audit est une mission de vérification indépendante et objective permettant de donner une assurance de degré de maîtrise des risques et la qualité de l'information produite par une entité* ». <sup>31</sup>

Selon le comité de la réglementation comptable (CRC) : « *l'audit est une démarche professionnelle méthodique, fondée sur des normes et des standards internationaux, ayant pour objet de recueillir et d'évaluer des éléments de preuve concernant les informations comptables et financières d'une entité, en vue d'exprimer une opinion sur la régularité, la sincérité et la fidélité de ces informations* » <sup>32</sup>

Ces différentes définitions insistent sur :

- L'objectivité, l'indépendance et la méthodologie.
- La nécessité de respecter les lois stipulées.
- La régularité, la sincérité et la fidélité entre les parties prenantes.

L'audit est un processus systématique et indépendant visant à évaluer et à examiner de manière approfondie les activités, les opérations, les processus, les systèmes, ou les comptes d'une organisation pour s'assurer de leur conformité aux normes, aux réglementations, aux politiques internes, ainsi que pour évaluer leur efficacité et leur efficience. L'objectif principal de l'audit est de fournir une assurance, un conseil ou des recommandations aux parties prenantes sur la gestion, le contrôle et l'amélioration des activités de l'organisation.

---

<sup>31</sup> RENARD, Jacques. Théorie et pratique de l'audit interne: Primé par l'IFACI. Editions Eyrolles, 2017.

<sup>32</sup> GERBIER, Alain. la charte d'audit: support d'une légitimité. IFACI, 1996.

L'audit peut être réalisé pour diverses raisons, notamment pour assurer la transparence financière, garantir la conformité légale, détecter les fraudes, améliorer les opérations, optimiser les coûts, ou fournir des recommandations pour la prise de décision. Il joue un rôle essentiel dans la gouvernance d'entreprise et contribue à l'assurance de la qualité, à la gestion des risques et à l'amélioration continue des organisations.<sup>33</sup>

## **2. Les objectifs et les enjeux de l'audit dans le secteur bancaire**

### **2.1. Objectifs de l'audit dans le secteur bancaire**

L'audit dans le secteur bancaire vise à assurer la conformité aux réglementations en vigueur. En raison des strictes réglementations financières auxquelles les banques sont soumises, l'audit est crucial pour s'assurer que les opérations bancaires respectent les normes en matière de capital, de liquidité, de blanchiment d'argent et de protection des consommateurs. La non-conformité à ces réglementations peut entraîner des sanctions sévères et des litiges.

Un autre objectif de l'audit bancaire est d'évaluer la gestion des risques. Les banques sont exposées à divers risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, et d'autres. L'audit examine les politiques et les pratiques de gestion des risques pour minimiser les pertes financières résultant de ces risques.

Une autre facette essentielle de l'audit dans le secteur bancaire est la vérification de la qualité des actifs. Les actifs d'une banque, en particulier les prêts, représentent une part significative de son bilan. L'audit se penche sur la qualité de ces actifs pour éviter les créances douteuses et les pertes financières associées.<sup>34</sup>

En outre, l'audit a pour objectif d'évaluer l'efficacité opérationnelle des banques. Il examine en détail les processus opérationnels pour s'assurer de leur efficacité, d'une utilisation optimale des ressources et pour identifier des opportunités d'amélioration.

De plus, l'audit est conçu pour assurer la transparence financière. Les rapports financiers des banques doivent être transparents et précis pour maintenir la confiance des investisseurs, des régulateurs et du public. L'audit vérifie la fiabilité de ces rapports, ce qui est essentiel pour la stabilité du secteur bancaire.

---

<sup>33</sup> MANFOUO, Steve Orlin. L'audit interne: Une fonction au coeur de la performance de l'organisation. L'audit interne, 2023, p. 1-242.

<sup>34</sup> BOULLANGER, Hervé. L'audit interne dans le secteur public. Revue française d'administration publique, 2013, no 4, p. 1029-1041.

Enfin, l'audit a un rôle essentiel dans la prévention de la fraude. Les banques sont exposées à des risques de fraude, tant internes qu'externes. L'audit joue un rôle clé dans la détection précoce de la fraude et dans la mise en place de contrôles pour la prévenir.<sup>35</sup>

## **2.2. Enjeux de l'audit dans le secteur bancaire**

Un enjeu majeur de l'audit dans le secteur bancaire est la gestion des risques. Les banques gèrent des risques considérables, et une mauvaise gestion de ces risques peut entraîner des pertes financières considérables. L'audit contribue à identifier les vulnérabilités et à améliorer la gestion des risques.

La conformité aux réglementations est un autre enjeu critique. Les banques sont soumises à de nombreuses lois et réglementations, et le non-respect de ces normes peut entraîner des sanctions financières et des conséquences juridiques. L'audit est essentiel pour garantir la conformité de l'organisation.

La protection de la réputation est également un enjeu significatif. La confiance du public est essentielle pour les banques, et un scandale financier ou une perte importante peuvent nuire gravement à leur réputation. L'audit contribue à prévenir de tels problèmes en identifiant les risques potentiels.<sup>36</sup>

De plus, l'audit dans le secteur bancaire soutient la prise de décision. Les rapports d'audit fournissent des informations cruciales à la direction et aux organes de gouvernance pour prendre des décisions éclairées.

L'audit vise également l'amélioration continue. Il identifie les domaines nécessitant des améliorations et contribue à la mise en place de mesures correctives pour renforcer les opérations bancaires.

Enfin, la protection des parties prenantes est un enjeu central. Les clients, les actionnaires et les régulateurs comptent sur l'audit pour s'assurer que les activités bancaires sont gérées de manière responsable et éthique, contribuant ainsi à la stabilité du secteur bancaire dans son ensemble.<sup>37</sup>

## **3. Les différents types d'audit**

L'audit est un domaine diversifié qui englobe plusieurs types en fonction de ses objectifs, de son champ d'application et de ses méthodes. Les principaux types d'audit sont :

---

<sup>35</sup> FEGHALI, Khalil et MATTA, Joelle. Contribution à l'évaluation de l'efficacité de l'audit interne dans les banques libanaises. *Lebanese Science Journal*, 2018, vol. 19, no 2, p. 258.

<sup>36</sup> OGIEN, Dov. *Comptabilité et audit bancaires*. Dunod, 2006.

<sup>37</sup> OGIEN, Dov. *Comptabilité et audit bancaires*. Dunod, 2011.

**3.1. Audit Interne**

Donc, selon L'I.I. A (The Institute of Internal Auditors) : « *l'audit interne est à l'intérieur d'une entreprise (ou d'un organisme), une activité indépendante d'appréciation du contrôle des opérations ; il est au service de l'entreprise. C'est, dans ce domaine, un contrôle qui a pour fonction d'estimer et d'évaluer l'efficacité des autres contrôles* ».

L'audit interne est mené en interne par une équipe d'auditeurs indépendants au sein de l'organisation. Son objectif principal est d'évaluer les processus opérationnels, les contrôles internes, la gestion des risques, et la gouvernance de l'entreprise. L'audit interne contribue à améliorer les opérations et à renforcer la gestion des risques.

L'audit interne est un processus d'évaluation et de vérification systématique des activités, des opérations, des processus et des contrôles internes d'une organisation par une équipe d'auditeurs internes indépendants. L'objectif de l'audit interne est de fournir une assurance et des conseils à la direction et aux organes de gouvernance de l'organisation pour améliorer son fonctionnement, sa gestion des risques et sa gouvernance.<sup>38</sup>

Les caractéristiques de l'audit interne sont<sup>39</sup> :

- **Indépendance** : Les auditeurs internes sont généralement des employés de l'organisation, mais ils doivent maintenir leur indépendance par rapport aux opérations qu'ils auditaient. Cela garantit un examen impartial.
- **Objectivité** : Les auditeurs internes adoptent une approche objective lors de l'examen des processus et des activités, sans parti pris en faveur de certaines parties.
- **Contrôles Internes** : L'audit interne évalue les contrôles internes mis en place par l'organisation pour garantir leur efficacité et leur adéquation.
- **Amélioration Continue** : L'audit interne vise à identifier des opportunités d'amélioration des opérations et à contribuer à la prise de décision pour une meilleure performance.

**3.2. Audit Externe**

Il se définit selon C. Herbert comme étant « *une fonction indépendante de l'entreprise dont l'objectifs est d'examiner une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des comptes annuels, son rapport de certification est généralement destiné aux tiers .L'auditeur externe émet parfois des rapports à l'attention de la direction sur la qualité du contrôle*

---

<sup>38</sup> RENARD, Jacques. Théorie et pratique de l'audit interne: Primé par l'IFACI. Editions Eyrolles, 2017.

<sup>39</sup> AMMAR, S. H. L'audit interne est un outil de gouvernement des entreprises. In : Conférence Internationale de gouvernance, Montréal. 2011. p. 3.

*interne de l'entreprise car celui-ci, quand il est conçu et appliqué, constitue une sécurité à la fiabilité des informations financières ».*

L'audit externe est un processus d'examen indépendant et systématique des états financiers d'une organisation, généralement effectué par un cabinet d'audit externe ou un auditeur indépendant, pour évaluer la fiabilité et l'exactitude des informations financières présentées. L'objectif principal de l'audit externe est de fournir une assurance aux parties prenantes, notamment les investisseurs, les actionnaires, les créanciers, les régulateurs et le public, que les états financiers de l'organisation sont présentés de manière juste, conforme aux normes comptables et exempt de fraudes importantes. Ces caractéristiques sont <sup>40</sup>:

- **Indépendance** : Les auditeurs externes sont indépendants de l'organisation qu'ils auditaient, ce qui garantit un examen impartial et objectif des états financiers.
- **Conformité aux Normes** : Les auditeurs externes suivent des normes d'audit généralement acceptées, telles que les normes internationales d'audit (ISA) ou les normes d'audit généralement reconnues (GAAS) aux États-Unis.
- **Examen des États Financiers** : L'audit externe se concentre principalement sur l'examen des états financiers, y compris le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.
- **Communication** : Les résultats de l'audit externe sont communiqués sous forme de rapports d'audit, qui contiennent l'opinion de l'auditeur sur la justesse des états financiers.

### 3.3. Audit Financier

L'audit financier est une procédure essentielle qui consiste en l'évaluation systématique des états financiers d'une organisation. Les auditeurs financiers, qui opèrent de manière indépendante, examinent de manière minutieuse les transactions, les comptes, les soldes et les déclarations financières de l'entreprise. Cette indépendance est cruciale pour garantir un examen impartial des états financiers. Les auditeurs financiers suivent des normes d'audit largement reconnues, telles que les normes internationales d'audit (ISA) ou les normes d'audit généralement acceptées (GAAS) aux États-Unis. Leur objectif principal est de fournir une assurance que les états financiers de l'organisation sont fidèles à la réalité, précis, et conformes aux normes comptables en vigueur.<sup>41</sup>

---

<sup>40</sup> REDING, Kurt F., SOBEL, Paul J., et ANDERSON, Urton L. Manuel d'audit interne: améliorer l'efficacité de la gouvernance, du contrôle interne et du management des risques. Editions Eyrolles, 2015.

<sup>41</sup> SAIDI, Imad et BELABIDI, Abdeldjaouad. L'efficacité de l'audit interne dans l'évaluation et l'amélioration de la performance financière de l'entreprise économique cas: COSIDER AIREM Rouiba. 2023. Mémoire de master. Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.

Un des objectifs clés de l'audit financier est la détection de la fraude. Les auditeurs financiers recherchent activement toute fraude ou irrégularité importante dans les états financiers, y compris la fraude comptable, la fraude fiscale ou d'autres pratiques illégales. Parallèlement, l'audit financier vise à garantir la conformité de l'organisation aux normes comptables en vigueur, ce qui assure la cohérence des rapports financiers.

L'audit financier offre également une assurance aux parties prenantes, telles que les investisseurs, les actionnaires et les créanciers, en leur fournissant la confiance nécessaire pour prendre des décisions éclairées. Les rapports d'audit financiers émis par les auditeurs contiennent leur opinion sur les états financiers. Cette opinion peut varier d'une opinion sans réserve (audit "propre") lorsqu'aucun problème significatif n'est identifié, à une opinion avec des réserves (audit avec des réserves) en cas de préoccupations ou d'incertitudes importantes.<sup>42</sup>

### **3.4. Audit Opérationnel**

L'audit opérationnel est un processus d'examen systématique des opérations et des processus internes d'une organisation. Contrairement à l'audit financier qui se concentre sur les états financiers, l'audit opérationnel évalue l'efficacité, l'efficience et la pertinence des activités opérationnelles, des procédures et des contrôles internes. Son objectif principal est d'identifier des opportunités d'amélioration, d'optimiser les opérations et de renforcer la gestion des risques. Il vise à atteindre les objectifs suivants<sup>43</sup> :

- L'audit opérationnel vise à améliorer l'efficacité et l'efficience des processus opérationnels pour maximiser la productivité de l'organisation.
- Il examine les processus et les contrôles internes pour identifier les vulnérabilités et contribuer à la gestion des risques en minimisant les pertes potentielles.
- L'audit opérationnel évalue la pertinence des opérations par rapport aux objectifs stratégiques de l'organisation.
- Il identifie des opportunités de réduction des coûts en éliminant les inefficacités et les gaspillages.
- L'audit opérationnel contribue à l'amélioration des pratiques en recommandant des changements, des mises à jour de politiques, des formations, ou d'autres mesures correctives.

---

<sup>42</sup> STOLOWY, Hervé, PUJOL, Eduard, et MOLINARI\*, Mauro. Audit financier et contrôle interne: l'apport de la loi Sarbanes-Oxley. Revue française de gestion, 2003, no 6, p. 133-143.

<sup>43</sup> MANFOUO, Steve Orlin. L'audit interne: Une fonction au coeur de la performance de l'organisation. L'audit interne, 2023, p. 1-242.

- Il offre une assurance à la direction et aux parties prenantes que les opérations sont gérées de manière efficace, fiable et conformément aux meilleures pratiques.

#### 4. La méthodologie de l'audit interne

L'audit interne est un processus systématique qui suit une méthodologie bien définie pour évaluer l'efficacité des opérations, des contrôles internes, et pour fournir une assurance à la direction sur la gestion des risques et la conformité aux normes. La méthodologie de l'audit interne se divise généralement en trois phases distinctes : la phase de préparation, la phase de réalisation et la phase de conclusion.

##### 4.1. La Phase de Préparation

La phase de préparation est la première étape cruciale de l'audit interne. C'est ici que les bases de l'audit sont établies, y compris les objectifs, la portée de l'audit, les ressources nécessaires, et la planification. Les éléments clés de cette phase sont<sup>44</sup> :

- **Définition des Objectifs** : Les auditeurs internes doivent clairement définir les objectifs de l'audit. Ces objectifs peuvent varier en fonction des besoins de l'organisation, mais ils peuvent inclure l'évaluation des risques, l'amélioration des processus, ou la vérification de la conformité.
- **Planification** : La planification détaille le calendrier de l'audit, les équipes impliquées, les procédures à suivre, et les ressources nécessaires. Les auditeurs élaborent un plan d'audit qui servira de feuille de route tout au long du processus.
- **Identification des Risques** : Une évaluation des risques est effectuée pour identifier les domaines les plus critiques à auditer. Cela aide à déterminer où concentrer les ressources pour un impact maximal.

##### 4.2. La Phase de Réalisation

La phase de réalisation est le cœur de l'audit interne, où les auditeurs mettent en œuvre le plan défini lors de la phase de préparation. Les éléments clés de cette étape sont<sup>45</sup> :

- **Collecte de Données** : Les auditeurs rassemblent des données pertinentes en examinant des documents, en menant des entretiens, en effectuant des tests et en recueillant des preuves. Les informations collectées sont comparées aux critères d'audit pour évaluer la conformité.

---

<sup>44</sup> PIGÉ, Benoît. Audit et contrôle interne. Éditions EMS, 2009.

<sup>45</sup> SCHICK, Pierre, VERA, Jacques, et BOURROUILH-PARÈGE, Olivier. Audit interne et référentiels derisques. 2014.

- **Évaluation des Contrôles Internes** : Les auditeurs examinent les contrôles internes mis en place par l'organisation pour évaluer leur efficacité. Ils cherchent à identifier des faiblesses dans les contrôles ou des risques potentiels.
- **Analyse des Données** : L'analyse des données est effectuée pour détecter des tendances, des incohérences, des anomalies ou des problèmes potentiels. Les outils d'analyse de données peuvent être utilisés pour faciliter cette étape.

### 4.3. La Phase de Conclusion

La phase de conclusion est l'étape finale de l'audit interne, où les auditeurs rassemblent et communiquent leurs constatations. Les éléments clés de cette phase sont<sup>46</sup> :

- **Évaluation des Résultats** : Les résultats de l'audit, y compris les constatations et les preuves, sont évalués pour déterminer s'ils répondent aux objectifs de l'audit. Les écarts et les problèmes identifiés sont analysés.
- **Rapport d'Audit** : Les auditeurs préparent un rapport d'audit qui résume les constatations, les conclusions, les recommandations et les actions correctives à prendre. Ce rapport est généralement communiqué à la direction et aux parties prenantes.
- **Suivi** : Après la publication du rapport d'audit, il est essentiel de suivre la mise en œuvre des recommandations et de s'assurer que les problèmes identifiés sont résolus. Le suivi est une composante importante de la phase de conclusion.

La méthodologie de l'audit interne contribue à garantir que l'audit est effectué de manière méthodique, rigoureuse et conforme aux normes professionnelles. Elle permet aux organisations de bénéficier de l'assurance nécessaire pour une gestion efficace des risques et une amélioration continue de leurs opérations.

## Section 2 : Le référentiel de l'audit et du contrôle interne

Dans cette section, nous allons plonger dans le référentiel qui sous-tend les pratiques d'audit et de contrôle interne. Comprendre ces cadres est essentiel pour assurer la cohérence, la qualité et l'efficacité de ces processus. Cette section expliquera les principaux référentiels, leurs objectifs et leur pertinence dans le domaine de l'audit bancaire.

### 1. Le référentiel de l'audit interne

La fonction de l'audit interne se conforme aux normes internationales définies par la profession, organisée au niveau mondial. Les normes internationales pour la pratique de l'audit interne (ISA), approuvées en 1978 par l'IIA, sont cruciales pour que les auditeurs

---

<sup>46</sup> SCHICK, Pierre. Memento d'audit interne: Méthode de conduite d'une mission. Dunod, 2007.

internes puissent remplir leurs responsabilités, indépendamment des contextes légaux et culturels variés.

### **1.1. Le premier cadre de référence**

Le premier cadre se compose de<sup>47</sup> :

#### **1.1.1. Statement of Responsibilities of Internal Auditing**

La "Déclaration des Responsabilités de l'Audit Interne" (DRAI) a été élaborée par le "Research Committee" de l'IIA et approuvée par le Bureau Directeur de l'IIA le 15 juillet 1947. Son objectif principal était de clarifier les responsabilités de l'audit interne. La DRAI couvrait l'objectif et le champ d'action de l'audit interne, les responsabilités et l'autorité du département d'audit interne, ainsi que l'indépendance des auditeurs internes. Elle a été révisée quatre fois, en 1957, 1971, 1981 et 1990, mais a été abrogée le 26 juin 1999, suite à l'adoption d'un nouveau cadre de référence par le Bureau Directeur de l'IIA.<sup>48</sup>

#### **1.1.2. Code de déontologie**

Le "Code de Déontologie" de l'audit interne a été créé en réponse à la confiance accordée à cette profession pour fournir une assurance objective sur les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise. Il a été approuvé par le Bureau Directeur de l'IIA le 13 décembre 1968, puis révisé deux fois, en juillet 1988 et en juin 2000. Le but fondamental de ce code est de promouvoir une culture de l'éthique au sein de la profession de l'audit interne. Les violations de ce code seront évaluées et traitées conformément aux statuts de l'Institut International d'Audit Interne et à ses directives administratives.

Le code de déontologie de l'Audit Interne inclut deux composantes essentielles<sup>49</sup> :

- Des principes fondamentaux pertinents pour la profession et pour la pratique de l'audit interne;
- Des règles de conduite décrivant les normes de comportement attendues des auditeurs internes.

Ces règles sont une aide à la mise en œuvre pratique des principes fondamentaux et ont pour but de guider la conduite éthique des auditeurs internes.

#### **1.1.3. Standards for the Professional Practice of Internal Auditing**

L'IIA a établi en 1974 le "Professional Standards and Responsibilities Committee" (Comité des Normes Professionnelles et des Responsabilités) avec pour mission de

---

<sup>47</sup> BOUDRIGA Zeid, « L'audit interne : Organisation et Pratiques », Collection Azurite, 2012 ; p.19

<sup>48</sup> Idem

<sup>49</sup> BOUDRIGA Zied, Op.cit, P 21.

développer les normes de l'audit interne. Ce processus a duré trois ans, et les "Normes pour la Pratique Professionnelle de l'Audit Interne" ont été initialement publiées en 1978. Elles ont depuis subi six révisions, la première en 1995, la deuxième en 2000, la troisième en 2004, la quatrième en 2006, la cinquième en 2008, et la dernière en 2010. À partir de 2008, ces normes sont mises à jour tous les trois ans.

Les Normes ont pour objet<sup>50</sup> :

- De définir les principes fondamentaux de la pratique de l'audit interne ;
- De fournir un cadre de référence pour la réalisation et la promotion d'un large champ d'intervention d'audit interne à valeur ajoutée ;
- D'établir les critères d'appréciation du fonctionnement de l'audit interne ;
- De favoriser l'amélioration des processus organisationnels et des opérations.

Les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne utilisent des identifiants numériques ou alphanumériques, tels que "1000," "1110," "1130.A1," "1130.A2," ou "1210.C1," pour marquer les exigences. Ces identifiants ne sont pas des nombres cardinaux, mais plutôt des repères utilisés pour structurer les normes dans un document comprenant des titres, des chapitres, des sections, des sous-sections et des paragraphes. Ils permettent de référencer spécifiquement les exigences au sein de ces normes professionnelles.

#### **1.1.4. Statements on Internal Auditing Standards**

Les "Statements on Internal Auditing Standards" (SIAS), ou "Déclarations sur les Normes d'Audit Interne" (DNAI), ont été conçus pour fournir des interprétations autorisées des normes d'audit interne. Au total, il y en avait 1520. La première SIAS a été publiée en juillet 1983, tandis que la dernière a été publiée en décembre 1996. Cependant, ces SIAS ont été abrogées le 26 juin 1999, en raison de l'adoption d'un nouveau cadre de référence par le Bureau Directeur de l'IIA.

#### **1.1.5. Professional Standards Practice Release**

Les « Professional Standards Practice Release (PSPR) » -Publications sur la pratique professionnelle des normes (PPPN)- apportent des réponses à des questions qu'ont été posées par l'application des normes ou de leur interprétation.

### **1.2. Le deuxième cadre de référence**

Le 24 juin 1997, le Bureau Directeur de l'IIA a créé un comité d'orientation appelé "Guidance Task Force" composé de 16 membres représentant les professionnels de l'audit

---

<sup>50</sup> Standards for the Professional Practice of Internal Auditing IIA, 2010

interne et les parties prenantes. Ce comité avait pour mission de réviser l'ancien cadre de référence de l'IIA, qui comprenait 19 "Frameworks" datant de décembre 1995. Les travaux du comité ont débuté le 5 décembre 1997 et ont été achevés le 12 septembre 1998.

En marge de la 58<sup>ième</sup> conférence internationale, le Bureau Directeur de l'IIA réuni Le 26 juin 1999 a décidé<sup>51</sup> :

- D'adopter une nouvelle définition de l'audit interne ;
- D'adopter un nouveau « Professional Practices Framework » (PPF) –Cadre de Référence des Pratiques Professionnelles (CRPP) ;
- De créer le Guidance Planning Committee (GPC) -Guide des planning des
- Comités (GPC).

En 2002 l'IIA a publiée ses nouvelles directives dans un seul document appelé le Cadre de Référence des Pratiques Professionnelles ou le «livre rouge» (Red Book). Ce cadre de référence comprend:

- La définition de l'audit interne approuvée le 26 juin 1999 par le Conseil d'Administration de l'IIA ;
- Le code de déontologie révisé le 17 juin 2000 ;
- Les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne révisées en 2000 et applicables à partir du 1er janvier 2002 ;
- Les « Practices Advisory » -Modalités Pratiques d'Application- ;
- L'accompagnement au développement professionnel (ouvrage, articles, colloques et conférences etc.).

### **1.3. Le troisième cadre de référence**

En 2006, l'IIA a formé un groupe de travail intitulé "Vision pour l'avenir" pour commencer à planifier la restructuration du cadre de référence des Pratiques Professionnelles (PPF). En juillet 2007, le Conseil d'Administration de l'IIA a approuvé le projet de restructuration du PPF. Ce projet a abouti à la création, le 1er janvier 2009, du "Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelles" (IPPF), en ajoutant un "I" à "PPF". Cette modification était considérée par l'IIA comme une amélioration significative de l'autorité de ses directives.

Pendant les six premiers mois de 2008, une vaste consultation a été menée auprès de la communauté mondiale des auditeurs internes pour restructurer le "Cadre de Référence des Pratiques Professionnelles" (PPF). L'IPPF a ensuite été approuvé par le Conseil

---

<sup>51</sup> BOUDRIGA Zied, Op.cit, P 28.

d'Administration de l'IIA lors de la conférence internationale qui s'est tenue les 10 et 11 juin 2008 à San Francisco.

L'IPPF se compose<sup>52</sup> :

- De la Définition de l'Audit Interne (qui reste inchangée) ;
- Du Code de déontologie (qui reste inchangé) ;
- Des normes (qui ont subi une importante mise à jour) ;
- Des Modalités Pratiques d'Applications (qui ont subi une mise à jour partielle) ;
- De Prises de Position de l'IIA Global ;
- Des Guides d'Audit des Systèmes Informatiques Global Technologie Audit Guides (GAIT) ;
- Des Guides de Méthodologies Pratiques du GAIT.

#### **1.4. Charte d'audit interne**

La charte d'audit interne est un document interne à l'organisation établi par le responsable de la Structure d'Audit Interne et approuvé par la Haute Direction ainsi que par le Conseil. Selon la norme 1000 des normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, le responsable de la Structure d'Audit Interne doit revoir périodiquement la charte, bien que la fréquence ne soit pas précisée.

Il est recommandé, pour des raisons de cohérence avec la périodicité de mise à jour des normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, de revoir la charte tous les 3 ans. Cela permet de la mettre à jour en fonction des modifications des normes et d'autres changements internes à l'organisation.<sup>53</sup>

La charte d'audit interne doit au minimum<sup>54</sup> :

- Définir la mission, les pouvoirs et les responsabilités de la Structure d'Audit Interne ;
- Définir la position de la Structure d'Audit Interne ;
- Définir la nature de la relation fonctionnelle du responsable de la Structure d'Audit Interne avec le Conseil ;
- Reconnaître la définition de l'audit interne, le code de déontologie et les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne établies par l'Institut of Internal Auditors (IIA) ;
- Définir le champ d'intervention de la Structure d'Audit Interne ;
- Autoriser l'accès des auditeurs internes aux documents, aux personnes et aux biens ;

---

<sup>52</sup> BOUDRIGA Zied, Op. cit, P 29.

<sup>53</sup> Norme 1000 des normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, publiée en octobre 2008 et révisée en octobre 2010.

<sup>54</sup> BOUDRIGA Zied, Idem, P 91.

- Définir la nature des missions d'assurance ;
- Définir la nature des missions de conseil.

Dans la pratique la charte d'audit peut aborder d'autres points tels que :

- Les principales étapes du déroulement des missions d'audit ;
- La désignation, la révocation et la rémunération du responsable de l'audit ;
- Le recrutement, la rémunération et la formation des auditeurs internes ;
- Les relations de la Structure d'Audit Interne avec les autres structures au sein de l'organisation;
- La relation de la Structure d'Audit Interne et les commissaires aux comptes ;
- Le rappel des règles de déontologie.

Comme l'a indiqué Jacques RENARD « **Il faut trouver le juste équilibre entre le trop d'informations qui découragerait la lecture et le « pas assez » qui laisserait sur sa faim<sup>55</sup>** ».

À qui la charte d'audit doit-elle être diffusée ?

Jacques RENARD recommande que, par mesure de sagesse, la charte soit largement diffusée à l'ensemble du personnel, en particulier à ceux qui pourraient être audités à l'avenir, ce qui englobe tous les niveaux de la hiérarchie. Pour assurer une communication efficace, il suggère d'organiser des réunions explicatives lors desquelles la charte serait distribuée, plutôt que de simplement l'envoyer par courrier. Ces réunions permettraient de répondre aux questions et préviendraient ainsi toute mauvaise interprétation de la charte.<sup>56</sup>

La charte d'audit doit être diffusée au sein et en dehors de l'organisation en utilisant différents moyens de communication.

La charte d'audit est considérée comme un moyen de communication aussi bien au niveau interne qu'au niveau externe de l'organisation<sup>57</sup> :

- Au niveau interne : préparer les audités à coopérer et adhérer aux missions d'audit interne ;
- Au niveau externe (les actionnaires, les autorités, les commissaires aux comptes etc.) : donner les garanties que l'audit interne est organisé et fonctionne en conformité aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne.

La charte d'audit peut être présentée sous deux formes : des chapitres et des articles ou des paragraphes numérotés.

---

<sup>55</sup> RENARD. J, « Théorie et pratique de l'audit interne », Editions d'Organisation, 7<sup>ième</sup> édition 2010 ; p.398

<sup>56</sup> Ibid, P 399.

<sup>57</sup> RENARD.J, Op.cit, 2010, P 399.

### **1.5. Le référentiel IFACI**

L'Institut Français des Auditeurs et Contrôleurs Internes (IFACI) est le chapitre français de l'Institute of Internal Auditors, regroupant environ 4 000 auditeurs de 900 entreprises et institutions publiques. Affilié à l'IIA, qui établit des normes professionnelles pour l'audit interne, l'IFACI bénéficie d'un vaste réseau mondial de plus de 165 000 spécialistes de l'audit dans 160 pays.

L'IIA, fondé en 1941, vise à être la voix de la profession de l'audit interne, à établir des normes et à jouer un rôle majeur dans la formation et la défense des intérêts de l'audit interne.

L'audit interne est pratiqué dans divers contextes juridiques, culturels, et organisationnels, impliquant des auditeurs internes ou externes. Pour garantir que les auditeurs internes remplissent leurs responsabilités, il est essentiel de se conformer aux normes internationales de l'IIA en matière de pratique professionnelle de l'audit interne, compte tenu des différences potentielles dans chaque environnement.

## **2. Le référentiel du contrôle interne**

Le concept de contrôle interne a évolué au fil du temps et a connu plusieurs définitions. En 1992, le COSO a élaboré une définition du contrôle interne et a présenté un cadre général pour la mise en place d'un système de contrôle interne et ses renforcements potentiels. En 2011, le règlement 11/08 a donné une définition globale du contrôle interne, précisant qu'il englobe l'ensemble des processus, méthodes et mesures à mettre en place. Cette section se penche sur le référentiel COSO et ses composantes, ainsi que sur le règlement 11/08, y compris ses systèmes de mesure des risques, et enfin, le comité de Bâle.

### **2.1. Le référentiel COSO 2013**

Le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) est une initiative commune de cinq organisations privées, créée en 1992. Il propose un cadre universel applicable à tous types d'organisations. Le cadre conceptuel du COSO définit le contrôle interne comme un processus mis en place par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une entité pour fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs liés aux opérations, au reporting et à la conformité. Ce référentiel du contrôle interne comprend cinq composantes, dix-sept principes et quatre-vingt-cinq points de contrôle.<sup>58</sup>

#### **2.1.1. Les principes du COSO**

Le référentiel COSO est basé sur les principes suivants :

---

<sup>58</sup> Lefebvre F., « Audit et commissariat aux comptes », édition Francis Lefebvre, Paris, 2010, p.530.

- Le CI est un processus qui nécessite l'implication de tous à chaque niveau de l'organisation ;
- Le CI doit procurer l'assurance raisonnable d'un management et d'une direction respectueuse des lois ;
- Le CI est adapté à la réalisation effective des objectifs ;
- Le cadre COSO repose sur les notions d'objectifs et composantes.

### 2.1.2. Les objectifs du COSO

Les cinq composantes du contrôle interne, permettent d'atteindre les objectifs de COSO qui sont<sup>59</sup> :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'efficacité et l'efficience des opérations ;
- La fiabilité des informations financières.

### 2.1.3. Les cinq composantes du système de contrôle interne COSO

L'atteinte de chacun des objectifs cités ci-dessus, est donc conditionnée par cinq (05) facteurs appelés les composantes du contrôle interne.<sup>60</sup>

- **Environnement de contrôle** : Il façonne la culture de l'entreprise, influençant le degré de sensibilisation des employés aux besoins de contrôle.
- **Évaluation des risques** : Toutes les entreprises doivent évaluer les risques internes et externes, qui peuvent affecter leur survie, compétitivité, situation financière, qualité des produits et services.
- **Activités de contrôle** : Elles englobent des actions telles que l'approbation, la vérification, l'évaluation des performances, la protection des actifs et la séparation des fonctions, menées à tous les niveaux de l'organisation.
- **Pilotage** : Le contrôle interne doit lui-même être surveillé. Cela peut se faire par un suivi continu, des évaluations périodiques, ou une combinaison des deux, déterminées par les évaluations des risques et l'efficacité de la surveillance permanente.
- **Information et communication** : La direction doit communiquer clairement l'importance des responsabilités en matière de contrôle à tout le personnel. Les employés doivent comprendre leur rôle dans le système de contrôle interne et la relation entre leurs activités et celles des autres, tout en ayant la capacité de signaler des informations essentielles.

---

<sup>59</sup> La revue comptable et financière N084, deuxième trimestre, 2009, p.13.

<sup>60</sup> RENARD J., « Une approche par l'audit et le contrôle interne », paris, juin, 2006, p.194-197.

**2.1.4. Le cube de COSO**

Après les objectifs et composantes, le COSO impose de distinguer les structures de l'entreprise (sociétés, entités, fonctions, ...). La combinaison des trois (03) objectifs, des cinq (05) composantes, et des structures de l'entreprise, vus comme trois axes d'analyse distincts, constitue ce qui est appelé le cube COSO.

**2.2. Le cadre de référence national**

Nous allons voir le présent règlement d'Algérie 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

**2.2.1. Le règlement algérien 11/08 du 28 novembre 2011**

Le présent règlement a pour objet de définir le contenu du contrôle interne que les banques et établissement financiers doivent mettre en place.

Le contrôle interne des banques et des établissements financiers, se compose de l'ensemble des processus, méthodes et mesures visant, notamment, à assurer en permanence :

- La maîtrise des activités ;
- Le bon fonctionnement des processus internes ;
- La prise en compte de manière appropriée de l'ensemble des risques, y compris les risques opérationnels ;
- Le respect des procédures internes ;
- La conformité aux lois et règlements ;
- La transparence et la traçabilité des opérations bancaires ;
- La fiabilité des informations financières ;
- La sauvegarde des actifs ;
- L'utilisation efficiente des ressources.<sup>61</sup>

Le dispositif de contrôle interne que les banques et établissements financiers doivent mettre en place comprend, notamment :

- Un système de contrôle des opérations et des procédures internes ;
- Une organisation comptable et du traitement de l'information ;
- Des systèmes de mesure des risques et des résultats ;
- Des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques ; un système de documentation et d'archivage.<sup>62</sup>

---

<sup>61</sup> Règlement de la banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011, relatif au contrôle interne des banques et établissements financier, article n° 03.

<sup>62</sup> Idem

### 2.2.2. Le système de contrôle des opérations et des procédures internes

Le règlement 11-08 met en avant les deux composantes essentielles du contrôle interne : le contrôle permanent et le contrôle périodique. Ces deux éléments doivent être appliqués à l'ensemble de la banque ou de l'établissement financier, intégrés dans les procédures et les méthodes de chaque activité. Le système de contrôle interne comprend<sup>63</sup> :

**a) Le contrôle permanent** : Une surveillance continue des opérations pour garantir la conformité, la sécurité, la validation, et le respect des directives, instructions, et procédures internes, notamment celles liées à la gestion des risques.

**b) Le contrôle périodique** : Une vérification régulière pour assurer la conformité, la sécurité, l'efficacité du contrôle permanent, le niveau de risque, et l'adéquation des dispositifs de gestion des risques de toutes natures.

Les banques et établissements financiers doivent:

- Assurer un contrôle permanent des opérations avec un ensemble des moyens comprenant;
- Des agents au niveau des services centraux et locaux exclusivement dédiés à cette fonction;
- D'autres agents exerçant par ailleurs des activités opérationnelles;
- Exercer un contrôle périodique au moyen d'agents dédiés, autres que ceux en charge du contrôle permanent.<sup>64</sup>

Les banques et établissements financiers doivent désigner:

- Un responsable chargé de la coordination et de l'efficacité des dispositifs de contrôle Permanent;
- Un responsable chargé de veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de contrôle périodique. Leur identité est communiquée à la commission bancaire.

L'organe délibérant est tenu informé par l'organe exécutif de la désignation de ces responsables et des comptes rendus de leurs travaux.

Sauf s'il s'agit de membres de l'organe exécutif, ces responsables ne doivent effectuer aucune Opération commerciale, financière ou comptable.<sup>65</sup>

---

<sup>63</sup> Règlement de la banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011, relative au contrôle interne des banques et établissements financiers, article n° 07.

<sup>64</sup> Règlement de la banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011, relatif au contrôle interne des banques et établissements financier, article n° 08.

<sup>65</sup> Règlement de la banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011, relatif au contrôle interne des banques et établissements financier, article n° 09.

**2.2.3. Les systèmes de mesure des risques et des résultats**

Les banques doivent mettre en place des systèmes de mesure et d'analyse des risques, en les adaptant à la nature et au volume de leurs opérations, afin d'appréhender les risques de différentes natures auxquels ces opérations les exposent. Elles doivent être en mesure :

- D'identifier l'ensemble des risques auxquels elle est exposé, de les analyser et de les évaluer tant individuellement que globalement ;
- Etablir une cartographie des risques ;
- Définir, grâce à cette évaluation, les actions nécessaires en vue de renforcer les dispositifs de contrôle interne et surveillance des risques ;
- Définir et affiner les plans de conduite d'activité.

**2.2.4. L'organisation comptable et traitement de l'information**

Les banques et établissements financiers sont dans l'obligation de respecter les dispositions législatives et réglementaires relatives au système comptable financier (SCF), et notamment les règlements du Conseil de la Monnaie et du Crédit et les instructions de la Banque d'Algérie.<sup>66</sup>

a) Pour l'information comprise dans les comptes et états financiers, l'organisation mise en place doit garantir l'existence de l'ensemble des procédures, appelées "pistes d'audit", qui permettent :

- De reconstituer dans l'ordre chronologique les opérations;
- De justifier toute information par une pièce d'origine à partir de laquelle il doit être possible de remonter au document de synthèse et réciproquement;
- De justifier les soldes des comptes aux dates d'arrêté par des états appropriés (inventaire physique, décomposition de soldes, états de rapprochement, confirmation auprès de tiers) ;
- D'expliquer l'évolution des soldes d'un arrêté à l'autre par la conservation des mouvements.

b) Les informations comptables qui figurent dans les documents et les reportings périodiques destinés à la Banque d'Algérie ou à la Commission bancaire, ainsi que celles qui sont nécessaires au calcul des normes de gestion, doivent être tirées de la comptabilité et pouvoir être justifiées par des pièces d'origine.

---

<sup>66</sup> Règlement de la banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011, relatif au contrôle interne des banques et établissements financier, article n° 31.

Les banques et établissements financiers déterminent le niveau de sécurité informatique jugé souhaitable par rapport aux exigences de leurs métiers. Ils s'assurent que leurs systèmes d'information intègrent en permanence ce minimum de sécurité retenu.

Le contrôle des systèmes d'information doit permettre:

- De s'assurer que le niveau de sécurité des systèmes d'information est périodiquement évalué;
- De s'assurer que des procédures de secours informatique sont disponibles afin d'assurer la continuité de l'activité;
- De s'assurer que l'intégrité et la confidentialité des informations sont préservées.<sup>67</sup>

### **Section 3 : Le risque de contrepartie**

Les banques en Algérie, comme ailleurs, sont exposées au risque de contrepartie dans le cadre de leurs activités de prêt, de trading, et de gestion de portefeuille. Pour évaluer et gérer ce risque, elles utilisent diverses méthodes, telles que l'analyse de crédit, la notation des emprunteurs, et l'utilisation d'instruments de couverture comme les garanties, les contrats dérivés, et l'assurance-crédit.

#### **1. Définition du risque de contrepartie**

La définition du risque de contrepartie se réfère au danger financier auquel une partie est exposée en raison de l'incapacité de l'autre partie à remplir ses obligations financières conformément à un accord ou un contrat. En d'autres termes, il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-paiement ou de la défaillance d'une contrepartie. Dans le contexte bancaire en Algérie, le risque de contrepartie se manifeste lorsque les emprunteurs ne parviennent pas à rembourser leurs prêts conformément aux termes convenus ou lorsque des entités avec lesquelles la banque traite ne respectent pas leurs engagements financiers. Ce risque est une préoccupation majeure pour les banques et peut découler de divers facteurs tels que la dégradation de la situation financière de l'emprunteur, des événements inattendus, des fluctuations économiques défavorables, etc. La gestion du risque de contrepartie implique l'adoption de mesures visant à évaluer, surveiller et atténuer ces risques pour minimiser les pertes financières potentielles.<sup>68</sup>

Il s'agit d'un risque inhérent à l'activité d'intermédiation traditionnelle et qui correspond à la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu. De ce fait, la banque subit une perte en capital (créance non remboursée) et en revenu

---

<sup>67</sup> Règlement de la banque d'Algérie n° 11-08 du 28 novembre 2011, relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers, article n° 31, p. 08.

<sup>68</sup> VENARD, Nicolas. Gestion des risques bancaires et réglementation prudentielle. Revue d'économie financière, 1994, no 28, p. 49-62.

(intérêt non perçus), perte qui est considérablement plus importante que le profit réaliser sur cette même contrepartie non défaillante. Dans ce risque, également désigné sous l'appellation de risque de crédit ou de risque de signature, on inclura le risque pays.<sup>69</sup>

## **2. Les types de risques de contrepartie**

Les types de risques de contrepartie comprennent les suivants :

### **2.1. Risque de Crédit**

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie ne puisse pas rembourser la totalité ou une partie de la dette contractée. Cela peut découler de la défaillance de l'emprunteur à honorer ses obligations financières conformément aux termes du contrat.

### **2.2. Risque de Taux d'Intérêt**

Ce risque découle des fluctuations des taux d'intérêt et de leur impact sur la valeur des contrats de prêt ou d'instruments financiers à taux variable. Les variations des taux d'intérêt peuvent influencer la capacité de la contrepartie à effectuer des paiements.

### **2.3. Risque de Change**

Le risque de change se produit lorsque des transactions sont effectuées en devises étrangères. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact sur la capacité de la contrepartie à honorer ses obligations.<sup>70</sup>

### **2.4. Risque de Concentration**

Ce risque se pose lorsque la banque a une exposition significative à un petit nombre de contreparties. Si l'une de ces contreparties fait défaut, cela peut avoir un impact majeur sur la banque.

### **2.5. Risque de Contrepartie sur les Produits Dérivés**

Les produits dérivés, tels que les contrats à terme et les options, sont souvent utilisés pour gérer le risque. Cependant, le risque de contrepartie se pose lorsque la contrepartie du contrat dérivé ne peut pas remplir ses obligations.<sup>71</sup>

### **2.6. Risque de Contrepartie sur les Produits Structurés**

Les produits structurés sont complexes et comportent souvent des éléments dérivés. Si la contrepartie qui émet le produit structuré fait défaut, cela peut entraîner des pertes pour les investisseurs.

---

<sup>69</sup> BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, édition Dalloz, Paris, 1995, P (15-16).

<sup>70</sup> VINTZEL, Julien. Gestion des risques bancaires. Paris: Dunod, 2001.

<sup>71</sup> BUTSCH, Jean-Louis. Le provisionnement du risque bancaire. Revue d'économie financière, 1991, no 19, p. 133-146.

**2.7. Risque de Défaut Souverain**

Ce risque concerne la capacité d'un gouvernement à rembourser sa dette. Les banques en Algérie et ailleurs peuvent détenir des titres de dette souveraine, et si un gouvernement fait défaut, cela peut entraîner des pertes.<sup>72</sup>

**2.8. Risque de Liquidité**

Le risque de liquidité survient lorsque la contrepartie ne peut pas fournir des fonds en temps voulu pour honorer ses engagements. Cela peut entraîner des difficultés de trésorerie pour les banques.

**2.9. Risque de Comptabilité et de Valorisation**

Les différences dans les méthodes de comptabilité et de valorisation des actifs et des passifs entre la banque et la contrepartie peuvent entraîner des différends et des pertes.

**2.10. Risque Juridique**

Les litiges juridiques ou les différends contractuels avec une contrepartie peuvent entraîner des pertes financières pour la banque.<sup>73</sup>

**3. Les méthodes d'analyse du risque de contrepartie**

Les méthodes d'évaluation du risque de contrepartie les plus importantes en Algérie sont les suivantes :

**3.1. Analyse de Crédit Traditionnelle**

L'analyse de crédit traditionnelle est une méthode clé pour évaluer le risque de contrepartie dans le secteur bancaire en Algérie. Cette approche implique une évaluation approfondie de la solvabilité d'une contrepartie, que ce soit un emprunteur, une entreprise ou une autre entité.

Les banques rassemblent des informations sur la contrepartie, notamment des états financiers, des antécédents de crédit, des données commerciales, des informations sur les garanties éventuelles et d'autres informations pertinentes.

Les états financiers de la contrepartie sont passés au crible pour évaluer sa rentabilité, sa capacité à générer des flux de trésorerie, son endettement, sa gestion financière, sa stabilité et d'autres facteurs financiers clés.

L'analyse vise à déterminer si la contrepartie a la capacité financière de rembourser ses dettes conformément aux termes du contrat.

---

<sup>72</sup> BRAHIM, Hanen et HAMMAS, Mohamed Amine. GESTION DES RISQUES BANCAIRES. Finance & Finance Internationale, 2017, no 8.

<sup>73</sup> AGLIETTA, Michel. Le risque de système. Revue d'économie financière, 1991, no 18, p. 61-89.

Si des garanties sont fournies, elles sont évaluées pour déterminer leur qualité et leur valeur en cas de défaillance de la contrepartie.

Certaines banques en Algérie élaborent leurs propres notations de crédit internes pour attribuer une cote de risque à chaque contrepartie en fonction des résultats de l'analyse.

En fonction des résultats de l'analyse, la banque fixe une limite de crédit appropriée pour la contrepartie, indiquant le montant maximal qu'elle est prête à accorder.

Après l'octroi du crédit, la banque surveille régulièrement la situation financière de la contrepartie pour détecter tout signe de détérioration du crédit et prendre des mesures appropriées.<sup>74</sup>

### **3.2. Notations de Crédit**

Les notations de crédit, dans le contexte de l'évaluation du risque de contrepartie en Algérie, jouent un rôle essentiel dans le secteur financier. Elles sont attribuées par des agences de notation indépendantes de renommée mondiale, telles que Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Ces agences évaluent la solvabilité des contreparties en analysant leur capacité à rembourser leurs dettes conformément aux termes convenus. Pour ce faire, elles examinent divers facteurs financiers, tels que la stabilité financière, les flux de trésorerie, la rentabilité, l'endettement, la qualité de la gestion, et bien d'autres.

Les notations de crédit sont exprimées sous forme de lettres ou de codes alphanumériques standardisés. Par exemple, une notation AAA est considérée comme la plus haute qualité, indiquant un risque de défaillance très faible, tandis qu'une notation D signifie un défaut de paiement. Ces notations ont un impact direct sur le coût du crédit. Les contreparties mieux notées bénéficient de taux d'intérêt plus bas, tandis que celles avec des notations plus faibles paient des taux d'intérêt plus élevés en raison du risque accru associé à leur crédit.

Les notations de crédit sont largement utilisées par les banques en Algérie et dans le monde entier pour évaluer le risque de contrepartie de manière objective et informée. Elles aident les institutions financières à prendre des décisions de crédit plus éclairées en tenant compte du risque de défaillance. De plus, dans le secteur bancaire, certaines réglementations imposent des exigences minimales en matière de notations de crédit pour certaines catégories d'actifs financiers, garantissant ainsi que les banques gèrent le risque de manière adéquate.

Il est important de noter que les notations de crédit ne sont pas statiques. Elles sont régulièrement réévaluées par les agences de notation en fonction de l'évolution de la situation

---

<sup>74</sup> LOBEZ, Frédéric et VILANOVA, Laurent. Microéconomie bancaire. puf, 2015.

financière des contreparties. Par conséquent, les banques doivent surveiller de près les notations de leurs contreparties pour s'assurer que leur évaluation du risque de contrepartie reste à jour.<sup>75</sup>

### **3.3. Évaluation des Garanties**

L'évaluation des garanties joue un rôle central dans la gestion du risque de contrepartie au sein du secteur bancaire en Algérie et à l'échelle mondiale.

- Nature des Garanties : Tout d'abord, il est essentiel d'identifier et de comprendre la nature des garanties fournies par la contrepartie. Cela peut inclure des biens immobiliers, des actifs liquides, des titres, des véhicules ou d'autres actifs de valeur. Une connaissance approfondie de ces actifs est nécessaire.

- Évaluation de la Valeur : Une évaluation précise de la valeur des garanties est cruciale. Cela implique une estimation indépendante de la valeur marchande des actifs servant de garantie. Une valeur précise est nécessaire pour déterminer si les garanties couvrent adéquatement le risque.

- Rapport Loan-to-Value (LTV) : Le rapport LTV compare la valeur du prêt à la valeur des garanties. Un LTV faible indique que le prêt est bien couvert par les garanties, ce qui réduit le risque de perte en cas de défaillance de la contrepartie.

- Liquidité des Garanties : Outre la valeur, la liquidité des garanties est importante. Les garanties doivent pouvoir être facilement liquides en cas de besoin pour récupérer les fonds en cas de défaillance.

- Juridiction et Titres de Propriété : Il est essentiel de s'assurer que les garanties sont détenues légalement par la banque ou que des mesures juridiques appropriées ont été prises pour garantir les droits de la banque en cas de défaillance.

- Maintenance et Assurance : Pour les biens immobiliers ou les actifs sujets à l'usure, il est crucial de garantir que les garanties sont correctement entretenues et assurées pour maintenir leur valeur.

- Analyse des Scénarios de Défaillance : Il est judicieux d'envisager différents scénarios de défaillance de la contrepartie et d'évaluer comment les garanties couvriraient les pertes potentielles dans ces situations.

- Documentation Légale : La documentation des garanties doit être complète, précise et conforme à la législation en vigueur. Cela permet d'établir clairement les droits de la banque en cas de défaillance.

---

<sup>75</sup> MISHKIN, Frederic S. Monnaie, banque et marchés financiers. Pearson Education France, 2010.

L'évaluation des garanties est un élément essentiel de la gestion du risque de contrepartie, en particulier dans les activités de prêt, où les garanties servent de filet de sécurité pour les créanciers. En Algérie et ailleurs, cette évaluation est intégrée dans le processus global de gestion du risque de contrepartie pour minimiser les pertes financières.<sup>76</sup>

### **3.4. Modèles de Notation Internes**

Les modèles de notation internes sont une approche essentielle dans l'évaluation du risque de contrepartie pour les banques en Algérie et à l'échelle mondiale. Ils représentent une méthode personnalisée développée par chaque banque pour évaluer la solvabilité de ses contreparties. L'un des avantages majeurs de ces modèles réside dans leur personnalisation, car ils sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque institution financière. Cela signifie que les banques en Algérie peuvent prendre en compte des facteurs qui leur sont propres et qui sont pertinents pour leur portefeuille de crédit.

Les modèles de notation internes s'appuient sur des données internes à la banque. Cela inclut des informations sur les antécédents de crédit des clients, les historiques de paiement, les données financières, et d'autres informations propres à l'institution. Ces données internes sont utilisées pour calculer des scores ou des notations qui reflètent le niveau de risque associé à chaque contrepartie. Ces calculs sont basés sur des méthodes mathématiques complexes qui prennent en compte divers facteurs de risque.

La précision des modèles de notation internes est cruciale, c'est pourquoi ils font l'objet de processus de validation rigoureux. Les banques en Algérie doivent s'assurer que leurs modèles sont fiables et capables de fournir des évaluations du risque de contrepartie précises. Les régulateurs veillent à ce que les banques respectent des normes strictes en matière de modèles de notation internes, car leur utilisation peut avoir un impact significatif sur la gestion du risque de crédit et la stabilité financière.

Ces modèles ne sont pas simplement des outils de calcul, mais des éléments clés de la gestion du portefeuille de crédit. Ils aident les banques à déterminer les limites de crédit, les taux d'intérêt applicables, et les décisions de prêt. Cependant, leur utilisation implique également une responsabilité accrue en matière de gestion du risque. Les banques doivent se conformer aux exigences réglementaires et s'assurer que leurs modèles respectent les normes et les pratiques prudentes établies pour garantir la stabilité du secteur financier.<sup>77</sup>

---

<sup>76</sup> LAMARQUE, Eric. Management de la banque, 2 e éd. Pearson Education, 2008.

<sup>77</sup> CARTIER-BRESSON, Jean. La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance. Revue Tiers Monde, 2000, p. 165-192.

**Conclusion**

La gestion du risque de contrepartie est un défi constant pour les banques en Algérie et à travers le monde. La défaillance d'une contrepartie peut avoir des répercussions financières considérables, et c'est pourquoi les institutions financières mettent en place des mécanismes sophistiqués pour évaluer, gérer et couvrir ce risque. Les garanties bancaires, les notations de crédit, les modèles de notation internes et d'autres moyens de couverture jouent un rôle clé dans cette gestion. En mettant en œuvre des stratégies efficaces pour atténuer le risque de contrepartie, les banques peuvent assurer la stabilité de leurs opérations et renforcer la confiance des parties prenantes. La maîtrise du risque de contrepartie est un élément essentiel de la gestion du risque global et contribue à la résilience du secteur bancaire en Algérie.

# **Chapitre 3**

**Audit des opérations  
de crédit au sein de la  
BNA 582 Ouadhias**

### **Introduction**

Nous commencerons ce chapitre par une présentation générale de la BNA tout en précisant l'agence qui nous a accueillis pour effectuer notre stage pratique, l'agence BNA « 582 » de Ouadhias. Ensuite nous allons citer les différentes étapes du processus d'octroi de crédit au sein de la BNA. Enfin, nous allons illustrer ce processus à travers une étude de cas multiples en étudiant quatre dossier de demande de crédit auprès de la BNA.

L'analyse des quatre clients et de leurs demandes de financement auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) met en lumière des scénarios variés et complexes de prêts, chacun ayant ses particularités et ses enjeux financiers. Ces cas illustrent l'importance de comprendre en profondeur les détails financiers et les implications des décisions de prêt, que ce soit pour des prêts personnels, des prêts professionnels ou des crédits immobiliers. À travers cette analyse, nous examinerons les différents aspects de chaque demande de financement, y compris les montants de prêt, les taux d'intérêt, les échéanciers de remboursement, et la solvabilité des emprunteurs. Nous évaluerons également la capacité des clients à gérer leurs prêts et à atteindre leurs objectifs financiers.

### **Section 1 : Présentation de la BNA**

Dans cette section, nous allons présenter un bref historique de la BNA en présentant son évolution au fil du temps, ses missions et ses objectifs.

#### **1. Présentation de la Banque Nationale d'Algérie**

La BNA à l'instar d'autres banques, est considérée comme une personne morale, qui effectue à titre de profession habituelle principalement des opérations portant sur la réception de fond du public, des opérations de crédits et également la gestion et la mise à la disposition de ses clients, les différents moyens de paiements. Est une société par action, dont un capital social est estimé à 399 360 000 da.

##### **1.1. Histoire de la BNA<sup>78</sup>**

- **1966**

La Banque Nationale d'Algérie (BNA), première banque nationale commerciale créée le 13juin1966. Cette banque habilitée à exercer toutes les activités proprement bancaires, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels et des entreprises, elle traite également toutes les opérations connexes, et ce dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques.

---

<sup>78</sup> Site officiel de la BNA : WWW.BNA.DZ. Consultée le 24/10/2023 à 15H.

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

- **1982**

La restructuration de la BNA a donné naissance à une nouvelle banque, BADR, spécialisée dans le financement et la promotion du secteur rural.

- **1988**

La loi N°88-01 du 12 janvier 1988 portant orientation des entreprises des entreprises économiques vers leur autonomie, avait des implications incontestables sur l'organisation et les missions de la BNA notamment :

- Le retrait du trésor des circuits financier et la non centralisation de distribution des ressources par le trésor,
- La libre domiciliation des entreprises auprès des banques,
- La non automaticité des financements.

- **1990**

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la Monnaie et au Crédit quant à elle, a provoqué une refonte radicale du système bancaire en harmonie avec les nouvelles orientations économiques du pays. Elle a mis en place des dispositions fondamentales dont le passage à l'autonomie des entreprises publiques.

La BNA à l'instar des autres banques, est considérée comme une personne morale qui effectue, à titre de profession habituelle principalement des opérations portant sur la réception de fonds du public, des opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle, des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

- **1995**

La BNA était la première Banque qui a obtenu son agrément par délibération du Conseil de la Monnaie et du Crédit le 05 septembre 1995.

- **2009**

Au mois de juin 2009, le capital de la BNA est passé de 14,6 milliards de dinars algériens à 41,6 milliards de dinars algériens.

- **2018**

Au mois de juin 2018, le capital de la BNA est passé de 41,6 milliards de dinars algériens à 150 milliards de dinars algériens.

### **1.2. Les spécificités de la BNA**

La banque nationale d'Algérie, est un établissement financier agréé par les pouvoirs public, et exerce certaines activités conformes à la réglementation en vigueur. Elle représente à la fois :

- **Banque de tous**

Depuis sa création en 1966, La BNA accompagne toute personne physique et morale. Elle compte plus de 2.7 millions de clients particuliers et d'entreprises actives de différentes tailles.

- **Banque universelle**

La BNA propose une panoplie de produits et services bancaires ainsi que des produits d'assurance, destinés à satisfaire toute sa clientèle. Les produits et services BNA sont simples, conformes aux réglementations en vigueur avec des tarifs compétitifs.

- **Banque de développement**

Avec plus de 5000 collaborateurs, la BNA soutient tous les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets, et ce par des offres de financement adaptées et un accompagnement de qualité, ce qui contribue activement à l'épanouissement économique national.

- **Banque de proximité**

La BNA a élargi son réseau et a mis à la disposition de sa clientèle 220 agences, implantées sur le tous le territoire national, chapotées par 20 Directions régionales (DRE).

Pour le développement de la monétique, la BNA délivre gratuitement à sa clientèle des cartes CIB, leurs facilitant ainsi au quotidien la réalisation de leurs opérations diverses à travers l'implantation de 98 Guichets Automatiques de Banque (GAB) et 150 Distributeurs Automatiques de Billets (DAB).

- **Ecole de formation continue**

Renommée par son statut d'école de formation continue et toujours en quête de qualification, d'égalité professionnelle et d'équilibre, la BNA offre à ses employés des formations qualifiantes et diplômantes.

- **Une banque relationnelle et citoyenne**

Choisir la BNA, c'est rejoindre un établissement financier fort de sa culture, de son histoire et de ses valeurs notamment la proximité, la disponibilité, la confidentialité et la compétence de ses collaborateurs. La BNA construit avec ses clients des relations durables fondées sur la transparence et la confiance.

- **L'écoute**

Si la BNA, banque de proximité, place l'écoute et la satisfaction de ses clients au cœur de ses préoccupations, elle offre avant tout à sa clientèle une gamme de produits et services

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

très diversifiée tout en conservant une excellente réactivité avec des circuits décisionnels courts et efficaces.

La BNA adopte une approche d'écoute multi canal : site web, call center, cellule d'écoute, prise en charge des doléances, une PLV (publicité sur le lieu de vente) et une ILV (Information sur le lieu de vente) la plus adéquate.

De plus, nos chargés de clientèle sont au service des clients pour les orienter et les assister dans leur démarche, et apporter tout conseil et accompagnement utiles afin de rendre le service bancaire accessible à tous.

### **1.3. Les missions de la BNA<sup>79</sup>**

Comme nous l'avons déjà évoqué, la BNA exerce toutes les activités d'une banque de dépôts : elle assure notamment le service financier des groupements professionnels et des entreprises, elle traite également les opérations de change et de crédit, et cela dans le cadre d'une réglementation très stricte qui régie ses activités. En outre des activités citées ci-dessus, la BNA a la possibilité de :

- Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement remboursable à vue, à terme ou à l'échéance fixe, émettre des bons et des obligations : emprunts pour les besoins de son activité et des obligations : emprunts pour les besoins de son activité et des obligations : emprunts pour les besoins de son activité ;
- Effectuer et recevoir tout paiement en espèce, par chèque, virements, domiciliation, lettre de crédits et autres activités de banques ;
- Exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières ou pour le compte de l'Etat, répartir toutes les subventions sur fonds publics et en surveillant l'utilisation ;
- Payer en lieu et place du débiteur, toutes créances avec subrogation dans les droits et rang du créancier ;
- Souscrire, escompter, prendre en pension ou acheter tout effet de commerce : bons, annuités et valeurs émises par le trésor public ou par les collectivités publiques ou semi-publiques, et en général tout engagement à l'échéance fixe transmissible à ordre résultant d'opération faite par tout établissement et administration publique ;
- Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur ;
- Recevoir en dépôts tous titres et valeurs ;
- Louer tous les coffres et compartiments de coffres ;

---

<sup>79</sup> Site officiel de la BNA : WWW.BNA.DZ. Consulté le 04/01/2022 à 15h 15min.

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

- Recevoir ou effectuer tous paiements et tous recouvrements des lettres de change, billet à ordre, récépissé-warrant, coupon d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et compartiments de coffres ;
- Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes les valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux ;
- Procéder ou participer à l'émission, à la prise ferme, à la garantie, au placement, ou à la négociation de toutes valeurs mobilières, soumissionner tout emprunt public ou autre , acquérir, aliéner ou nantir toutes valeurs mobilières, assurer les services financier de tout titre ;
- Traiter les opérations de change, au comptant ou à terme, contracter tous emprunts, prêts, nantissement, report de devise étrangères ;

### **1.4. Les objectifs de la BNA**

La réaction des fonctions bancaires ainsi que le mode de fonctionnement des entreprises jouent un très grand rôle dans l'évolution de l'économie du pays. En relation avec cette évolution, la banque nationale d'Algérie a pour objectifs de :

- S'adapter aux règles de la commercialité dans ses rapports avec sa clientèle commerciale qui connaît déjà de profonds changements dans ses structures et son organisation.
- Améliorer sa rentabilité via un accroissement des ressources, contrepartie des crédits et par la promotion des services qui directement ou indirectement peuvent encore augmenter d'avantage cette rentabilité.
- La préservation de ses propres équilibres.
- Respecter les règles de gestion providentielle afin de créer de la monnaie, du crédit, des changes et les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale.

### **1.5. Structure et organisation de la BNA**

L'agence entretient des relations fonctionnelles avec l'ensemble des structures de la banque. Selon les attributions qui lui sont conférées, l'agence est classée en fonction du niveau d'activité déployée. Elle relève des catégories suivantes :

- Agence principale.
- Agence première catégorie.
- Agence de deuxième catégorie.
- Agence de troisième catégorie.

### **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

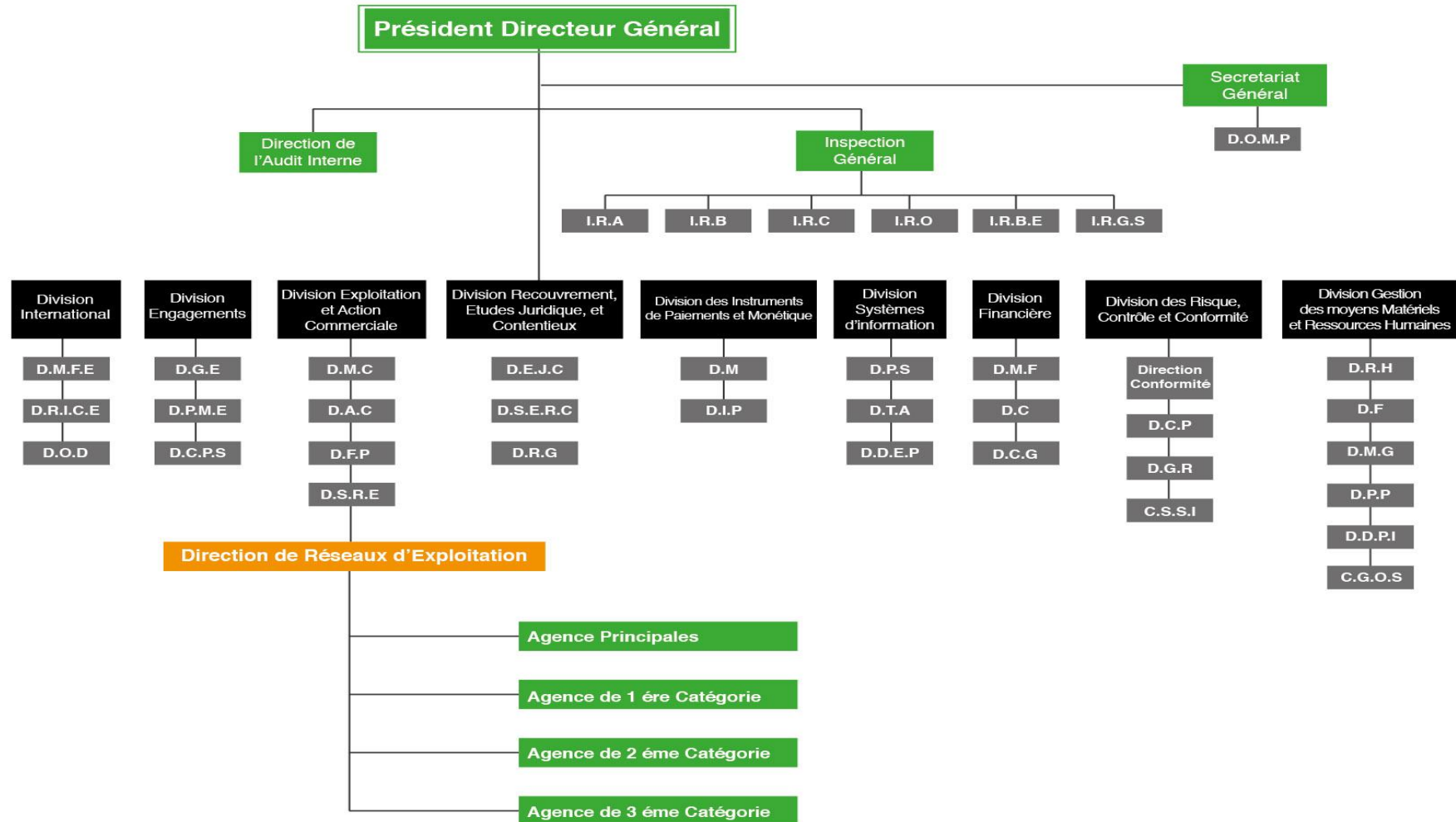
L'agence principale et celle de première catégorie sont dirigées par un directeur et deux directeurs adjoints selon leur importance et le nombre de clientèle géré.

L'agence de deuxième et celle de troisième catégorie sont dirigées par un directeur et un directeur adjoint. Elles sont respectivement restructurées en cinq et trois services.

- **Réseau d'exploitation**

Le réseau d'exploitation de la BNA compte 17 régionales d'exploitation qui supervisent 211 agences de différentes catégories implantées sur tout le territoire national :

Figure n°01 : L'organigramme de la banque

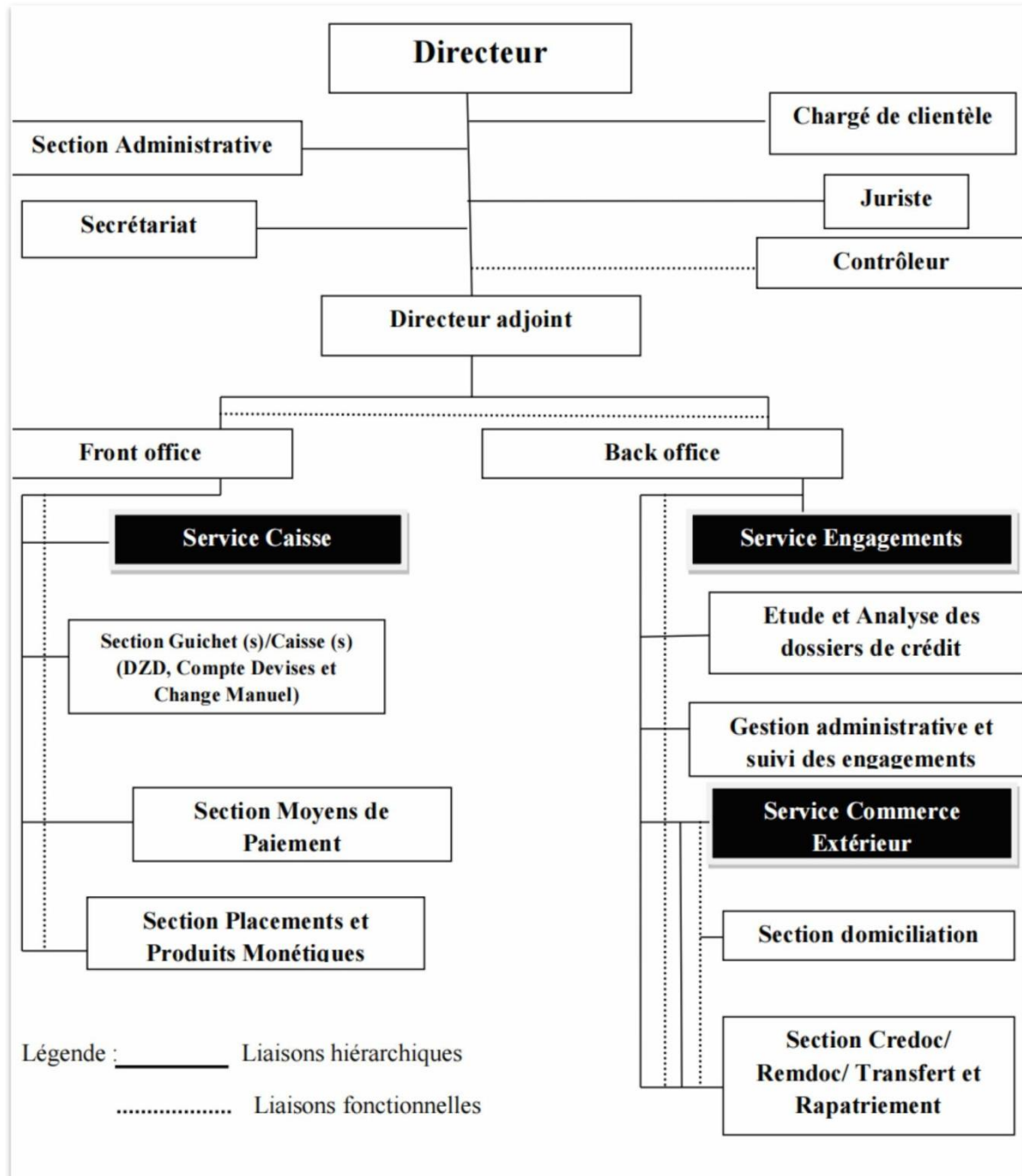


Source : Document interne à la BNA

### 2. Présentation de la BNA Ouadhias agence « 582 »

Elle est située aux Ouadhias centre, 15016, cité des 104 logements, bâtiment An<sup>o</sup>1, et relève du Réseau d'Exploitation de Tizi-Ouzou N° 183. Cette agence, créée en 1985, est chargée d'accomplir toutes les opérations couramment traitées par une banque universelle.

Figure n°02 : Organigramme de l'agence BNA 582



Source : Document interne à la BNA

### **Section 2 : Procédure de recouvrement**

Chaque banque a sa propre approche pour traiter les demandes de crédit, bien que la procédure d'analyse soit généralement similaire. Pour une compréhension approfondie du processus d'octroi de crédit bancaire, nous allons détailler les principales étapes conduisant à la prise de décision. En ce qui concerne la Banque Nationale d'Algérie, ce processus comprend les étapes suivantes :

- **La réception de la demande et l'ouverture du dossier** : Le client est accueilli par un conseiller clientèle.
- **Service d'étude et d'analyse** : Ce service prépare le dossier.
- **Service de secrétariat et d'engagement** : Il gère la ligne de crédit.
- **Suivi et contrôle** : Cette étape assure le suivi du crédit accordé.

#### **1. La présentation de la demande et l'ouverture de dossier**

Le premier point de contact avec le client est généralement le conseiller clientèle, qui reçoit couramment les demandes des clients. Pour obtenir un crédit auprès de la Banque Nationale d'Algérie, les entreprises doivent fournir plusieurs documents afin de constituer le dossier de crédit.

Cependant, avant même de commencer à rassembler les documents nécessaires pour le dossier de crédit, le banquier doit procéder à une vérification des informations auprès des différentes bases de données de la Banque d'Algérie. Cela inclut la consultation de la centrale des risques et la centrale des impayés. Il est impératif que le client signe une autorisation pour permettre au banquier de consulter la centrale des risques. En ce qui concerne la centrale des impayés, le banquier peut la consulter sans nécessiter une autorisation spécifique du client.

##### **1.1. Constitution d'un dossier de crédit**

Un dossier de crédit est une compilation de documents qui concernent l'historique, la situation actuelle et les perspectives futures de l'entreprise. Ces documents doivent refléter la situation économique, financière, juridique et administrative de l'entreprise. Ils sont soumis au banquier dans le but de mettre en valeur l'entreprise et de le rassurer quant aux risques potentiels qui pourraient survenir lors d'une éventuelle demande de financement. Il est essentiel que le banquier n'accorde pas seulement une attention passive à la réception de ces documents, mais qu'il les examine en détail et les actualise régulièrement.

###### **1.1.1. Constitution d'un dossier de crédit d'exploitation**

Tout dossier de crédit d'exploitation doit comprendre les documents suivants :

###### **A. Les documents juridiques et administratifs**

Il contient :

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

- Une demande de crédit signée par une personne habilitée à engager l'entreprise et revêtue du cachet de cette dernière. Elle doit porter des précisions sur le montant, la nature, et l'objet du concours sollicité ;
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce ;
- Une copie conforme des statuts pour les personnes morales ;
- Une délibération des associés autorisant le gérant à contracter des emprunts bancaires (si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts) ;
- Une copie certifiée conforme du bulletin officiel des annonces légales (boal) ;
- Une copie certifiée conforme du titre de propriété du terrain ou du bail de location des locaux à usage professionnel ;
- Une déclaration d'existence pour les entreprises n'ayant pas encore entamé leur activité ;
- Une carte fiscale.

### **B. Les documents comptables et financiers**

Le dossier comptable et financier est sans doute le plus important, car il reflète l'activité intrinsèque de l'entreprise. Les pièces qui doivent y figurer sont :

- Les bilans et annexes des trois (03) derniers exercices clos signés par l'entreprise et services des impôts, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes pour les EURL et les SARL. Ainsi que les Tableaux de compte de résultat (TCR) ;
- Une situation comptable (actif, passif, TCR) pour les demandes introduites après le 30 juin ;
- Les tableaux de comptes de résultat (TCR), les bilans et les plans de financement prévisionnels pour les exercices à financer ;
- Un plan de financement (plan de trésorerie) ;
- Si la demande de crédit a été introduite après 30/06/n le banquier exige un bilan de clôture arrêté au 30/06/n.

### **C. Les documents fiscaux et parafiscaux**

On trouve :

- Les documents fiscaux et parafiscaux (la déclaration, les extraits de rôle, l'attestation de mise à jour CNAS) doivent absolument figurer dans le dossier, dans la mesure où l'administration fiscale est considérée comme créancier privilégié en matière de recouvrement des créances ;
- Une attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale pour les nouvelles affaires.

### **D. Les documents commerciaux**

Il s'agit :

- D'une décomposition du chiffre d'affaires (local et étranger) par produits et par marchés ;
- D'une décomposition des consommations des services extérieurs ;
- D'un carnet de commandes de la clientèle ;
- De schémas d'organisation du réseau de distribution, des points de vente, des grossistes, de dépositaires et des concessionnaires.

### **E. Les documents économiques**

Les documents économiques doivent informer le banquier sur la stratégie de production de l'entreprise à court, moyen et long terme, ainsi que lui fournir une analyse approfondie du marché ciblé. En conséquence, nous pouvons identifier les éléments suivants :

- Un plan de production annuelle ou pluriannuelle ;
- À la situation des marchés publics en cours de réalisation.

### **F. Le compte rendu de visite sur site**

Le rapport de visite est un document exhaustif qui consigne toutes les informations concernant la transaction en cours. Son objectif principal est d'évaluer la crédibilité des données présentées dans les documents mentionnés précédemment.

Les informations recueillies à partir du dossier sont essentielles, mais elles ne suffisent pas à donner une vision complète de la situation du demandeur de crédit. Pour y parvenir, le banquier doit faire preuve de discernement, en sélectionnant et en vérifiant attentivement les données fournies dans le dossier afin de se faire une idée précise de la situation de son client.

#### **1.1.2. Constitution d'un dossier de crédit d'investissement**

Pour répondre à une demande de crédit d'investissement, en plus d'effectuer une analyse traditionnelle de l'entreprise, le banquier doit entreprendre ce qu'on appelle une étude économique et financière du projet. Par "projet," on entend une initiative d'investissement, de désinvestissement, ou même une opération financière à long terme, telle qu'une prise de participation.

Le demandeur de crédit d'investissement doit fournir divers documents administratifs, comptables, financiers, etc., qui permettront au banquier d'analyser le projet qu'il a lancé. Parmi ces documents de nature variée, on peut mentionner :

- Une demande précisant le montant et l'objet du crédit, datée et signée par le client ;
- Une étude technico-économique détaillée du projet ;

- Les bilans et les TCR sur la durée de vie du projet (en pratique, c'est seulement 05 ans) ;
- Un plan de financement et planning de réalisation du projet ;
- Une copie du registre de commerce et des statuts ;
- Une note de présentation de la situation patrimoniale du promoteur ;
- Devis quantitatifs, estimatifs des travaux (factures pro forma) ;
- Documents administratifs (actes de propriété des terrains, permis de construire... etc.);
- Documents certifiant la situation fiscale et parafiscale de l'entreprise ;
- Une autorisation émanant des autorités compétentes si le secteur est soumis à une autorisation.

Néanmoins, cette liste n'est pas exhaustive, et le banquier peut exiger tous autres documents qu'il juge nécessaires à son étude.

### **2. Service étude et analyse (Etude d'un dossier de crédit)**

Une fois que le client a rassemblé les documents nécessaires pour sa demande de crédit et que le dossier de crédit est complet, il est transmis au service d'étude et d'analyse. Ce service se charge d'examiner le dossier, en effectuant une évaluation économique et financière de la situation du client.

#### **2.1. Le diagnostic économique et financier**

Le chargé clientèle a la responsabilité de préparer les documents suivants : une synthèse économique, une synthèse financière, ainsi qu'un rapport.

##### **A. La notice économique**

Il s'agit d'un document préparé par le chargé clientèle, dans lequel il recueille et consigne des informations qu'il estime pertinentes pour son étude de l'entreprise. Ces informations incluent des détails tels que le siège social, l'évolution du capital, l'objet principal de l'entreprise, les caractéristiques du secteur et de son marché concurrentiel, la position de l'entreprise au sein de ce secteur, les principaux sites d'exploitation, le cycle d'exploitation, les équipements de production, les points forts et les faiblesses de l'entreprise, les opportunités et les menaces, les effectifs, la stratégie, etc.

##### **B. La notice financière**

Cette notice financière englobe les états financiers et les agrégats financiers majeurs des trois exercices précédents de l'entreprise. Ces données sont compilées par le banquier après avoir réorganisé et révisé les bilans comptables fournis par le client.

La création de cette synthèse financière permet au banquier d'évaluer l'équilibre financier de l'entreprise sur le long terme (fonds de roulement), à court terme (besoins en

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

fonds de roulement) et à très court terme (trésorerie nette). De plus, elle permet de calculer certains ratios considérés comme essentiels pour évaluer la situation financière de l'entreprise.

### **C. Le compte rendu d'étude**

Il s'agit d'une synthèse intégrée dans le dossier de crédit, qui présente de manière concise et structurée les informations essentielles sur l'entreprise (date de création, capital social, statut juridique, etc.), son activité et sa rentabilité, sa relation avec la banque, sa structure financière, son cycle d'exploitation, ses besoins en financement, et les garanties offertes.

Cette synthèse permet au banquier de formuler une conclusion, qui est ensuite étayée par l'avis du responsable de l'agence, en vue de décider d'accorder ou de refuser la demande de crédit.

### **2.2. L'analyse du dossier de crédit**

Les dossiers transmis par le conseiller clientèle font l'objet d'une vérification effectuée par le responsable de l'analyse. L'analyste commence par vérifier la composition du dossier, notamment l'identification du client et les engagements à la date indiquée. Il examine également les pièces jointes au dossier, telles que le plan de financement, ainsi que les garanties proposées. De plus, il enquête sur les mouvements du compte du client s'il possède un compte auprès de la banque. L'analyste évalue également les relations commerciales de l'entreprise avec ses fournisseurs et clients, notamment si l'entreprise effectue des transactions à crédit ou au comptant.

L'étape suivante de l'analyse porte sur le compte de résultat des trois dernières années de l'entreprise. L'analyste se penche sur les indicateurs clés de performance tels que le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, et le résultat net.

Enfin, l'analyste évalue la satisfaction du résultat net de l'entreprise, vérifie la conformité et l'adéquation des garanties existantes ou à mettre en place par rapport aux caractéristiques du prêt et à la contribution du client. Après ces vérifications, une fiche de décision est préparée, incluant l'avis et l'appréciation de l'analyste et du chef du service crédit.

La décision finale concernant le dossier de crédit est prise par la direction de l'agence, sous l'autorité du directeur de l'agence. Si la demande est acceptée, les conditions du prêt (taux, durée, commission) sont spécifiées. Une notification est ensuite envoyée au client pour l'informer de la décision.

### **3. Service secrétariat et engagement**

Lorsque la décision favorable est émise par le directeur de l'agence, une copie de celle-ci est envoyée au chef du service secrétariat et engagement. Cette étape vise à finaliser la

signature de la convention de crédit, la mise en place des garanties nécessaires, et l'effet concret de la mise en place du crédit.

### **3.1. La convention de crédit**

La convention de crédit est un accord qui a pour objet d'établir les termes et conditions régissant la relation entre la banque, qui octroie le prêt, et son client, qui en est le bénéficiaire. Cette convention précise les modalités d'utilisation du crédit ainsi que ses conditions, incluant le taux d'intérêt, la durée du prêt, et son mode d'amortissement. Généralement, la convention de crédit prend la forme suivante :

- **ENTRE** : société (x) de droit (x) dont le siège est (x), immatriculée au Registre de (x) sous le numéro (x), représentée par (x), en sa qualité de (x), dument habilité aux fins des présentes (l'emprunteur) ;
- **ET** : la Banque Nationale d'Algérie (BNA) de droit (x) dont le siège est (x), immatriculée au Registre de (x) sous le numéro (x), représenté par (x), en sa qualité de (x), dument habilité aux fins des présentes (BNA).

### **3.2. La prise de garantie**

Après avoir reçu une copie du dossier, le chef du service secrétariat et engagement le transmet au service crédit, qui se chargera d'établir une note de vérification des étapes déjà accomplies et de la conformité du dossier examiné. Ensuite, le dossier est transféré au service juridique pour évaluation des garanties fournies.

Le chef du service juridique peut estimer que les garanties présentées par le client sont insuffisantes, ce qui peut nécessiter la demande d'autres types de garanties. Une fois que la vérification est terminée, les actes nécessaires sont soumis à la signature du client et de la banque.

### **3.3. Mise en place du prêt**

La mise en place du prêt est une étape cruciale du processus. Le service secrétariat et engagement est chargé de cette étape. Il commence par préparer une fiche de saisie du prêt, qui en réalité est une lettre d'autorisation de déblocage des fonds. Cette lettre doit être approuvée et signée à la fois par le directeur de l'agence et le chef du service secrétariat et engagement. Une fois cette autorisation obtenue, le prêt est enregistré comptablement en accord avec les termes et conditions spécifiés dans le contrat de prêt. Cela permet de mettre en place le mécanisme de déblocage des fonds conformément à l'accord conclu.

Simultanément à cette démarche, un tableau d'amortissement, qui détaille le calendrier des remboursements, est préparé et validé. Ce tableau est essentiel car il indique au client

comment les remboursements seront répartis sur la durée du prêt. Il s'agit d'un outil important pour que le client puisse planifier ses paiements.

Enfin, le client reçoit une copie du contrat de prêt, qui détaille les modalités du prêt, les taux d'intérêt, la durée, et toutes les conditions qui régissent l'accord. Cela garantit la transparence et la compréhension des termes du prêt, et permet au client de conserver une copie de référence pour toute consultation future.

#### **4. Service suivi et contrôle**

Le service suivi et contrôle joue un rôle essentiel après l'octroi du crédit. La banque met en place ces mesures pour prévenir toute utilisation incorrecte des fonds par le client, ce qui pourrait potentiellement entraîner des problèmes de remboursement. C'est à ce stade que le service de crédit prend en charge cette responsabilité en mettant en œuvre les actions suivantes :

**Visites de suivi :** Les agents du service effectuent des visites auprès des clients pour s'assurer que les fonds octroyés sont utilisés conformément aux dispositions du contrat. Cela permet de vérifier que les fonds sont employés aux fins pour lesquelles le crédit a été accordé, conformément aux conditions préalablement établies.

**Présentation de factures :** Les clients sont généralement tenus de fournir des factures et des justificatifs concernant les différentes dépenses qu'ils ont engagées avec les fonds du prêt. Cela permet de documenter et de vérifier que les dépenses sont en adéquation avec les termes du contrat de prêt.

Le processus d'octroi de crédit au sein de la Banque Nationale d'Algérie suit un cadre réglementaire établi par une circulaire interne de la banque. Cette circulaire précise l'ensemble des étapes à suivre, garantissant ainsi un suivi rigoureux et une gestion prudente des crédits accordés pour minimiser les risques potentiels.

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

**Tableau n°01 : Processus de recouvrement**

Procédure de recouvrement	Client 1	Client2	Client3	Client4
<b>Dossier volet procédure</b>	<p>APRIORI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Signature de la convention de crédit le : 30/09 /2020</li> <li>-Adhésion au F.C.M.G</li> </ul> <p>APOSTERIORI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Investissement matériels</li> <li>-D .P.A.M.R</li> </ul>	<p>APRIORI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Signature de la convention de crédit le : 05/06/2013</li> <li>-Contrat d'adhésion au F.M.G</li> </ul> <p>APOSTERIORI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Cage de véhicule</li> <li>-D.P.A.T.R</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Signature de la convention de crédit le : 05/06/2013</li> <li>-Contrat d'adhésion au F.M.G</li> </ul> <p>APOSTERIORI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Cage de véhicule</li> <li>-D.P.A.T.R</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Signature de la convention de crédit le : 23 /06/2021</li> <li>-Recueil D'hypothèque conventionnelle</li> <li>-Délégation des polices d'assurance : <ul style="list-style-type: none"> <li>.assurance SGCI</li> <li>. assurance décès invalidité</li> <li>.assurance CAT NAT</li> </ul> </li> <li>-justificatif du revenu mensuel de l'emprunteur (fiches de paies et CDI).</li> </ul>
<b>Avis de crédit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Crédit moyen terme (CMT), un micro crédit relative au projet de financement d'une Alimentation générale initié dans le cadre du dispositif de L' ANGEM</li> <li>-pour un Montant de : 693 377,63 DA</li> <li>-cout du projet : 990 539,48 DA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMT, pour objectif l'acquisition d'un matériel roulant dans le cadre du dispositif ANGEM pour un montant de : 929 600,00 DA</li> <li>-Apport personnel de 13 880,00DA</li> <li>-cout du projet : 1 328 000 DA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMT, pour objectif de création d'une entreprise individuelle de Taxi dans le cadre du dispositif CNAC pour un montant de : 994 145,00 DA</li> <li>Montant de cotisation fond de garantie : 17 397,54</li> <li>-cout du projet : 1 420 206,96 DA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Crédit immobilier vente sur plan, a long terme (CLT), a un montant de : 4 900 000,00 DA</li> <li>-CLT d'assurance a un montant de : 319 000,00DA</li> <li>-Revenu : 32 728,98 DA</li> <li>-cout du projet : 5 445 000 DA</li> </ul>
<b>Annuité</b>	<p>CMT</p> <p>Remboursement en dix semestrialités, Après 3 ans de différées</p> <p>Échéance : 30/09/2028</p>	<p>CMT</p> <p>Remboursement en dix semestrialités, Après 3 ans de différées</p> <p>Échéance : 06/08/2020</p>	<p>CMT</p> <p>Remboursement en dix semestrialités, Après 3 ans de différées</p> <p>Échéance : 30/10/2021</p>	<p>CLT</p> <p>Remboursement sur 30 ans après 2 ans de différées</p> <p>Échéance : 30/04/2051</p>

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

Ce tableau présente les étapes du processus de recouvrement pour quatre clients, chaque client étant identifié par un numéro (Client 1, Client 2, Client 3, et Client 4). Les étapes de la procédure de recouvrement sont divisées en deux parties : "APRIORI" (avant l'octroi du crédit) et "APOSTERIORI" (après l'octroi du crédit).

- **Client 1**

- APRIORI : Le client a signé la convention de crédit le 30/09/2020 et a adhéré au F.C.M.G.
- APOSTERIORI : Le client a investi dans des équipements et a un D.P.A.M.R.

- **Client 2**

- APRIORI : Le client a signé la convention de crédit le 05/06/2013 et a signé un contrat d'adhésion au F.M.G.
- APOSTERIORI : Le client a acquis une cage de véhicule et a un D.P.A.T.R.

- **Client 3**

- APRIORI : Le client a signé la convention de crédit le 05/06/2013 et a signé un contrat d'adhésion au F.M.G.
- APOSTERIORI : Le client a acquis une cage de véhicule et a un D.P.A.T.R.

- **Client 4**

- APRIORI : Le client a signé la convention de crédit le 23/06/2021 et a effectué diverses actions, notamment la constitution d'une hypothèque conventionnelle, la délégation de certaines polices d'assurance, et la fourniture de justificatifs de revenu mensuel (fiches de paies et CDI).
- APOSTERIORI : Le client a obtenu un crédit immobilier vente sur plan, un CLT, pour un montant de 4 900 000,00 DA, avec une assurance CLT de 319 000,00 DA. Le revenu du client est de 32 728,98 DA, et le coût total du projet est de 5 445 000 DA.

Les échéances de remboursement varient en fonction du type de crédit :

- Pour les clients 1, 2, et 3, les crédits à moyen terme (CMT) sont remboursés en dix semestrialités, avec un différé de trois ans, et des échéances spécifiques.
- Pour le client 4, le crédit immobilier vente sur plan (CLT) est remboursé sur 30 ans avec un différé de deux ans, et une échéance spécifique.

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

### Section 3 : Etude de cas

Dans cette section, nous allons étudier quatre dossiers de demande de crédit de différents types en calculant les différents ratios.

#### 1. Client 1

Montant du crédit 693 377,64

Durée du crédit par ans 08 ans

Taux d'intérêt de crédit bancaire 7,00%

#### 1.1. Amortissement du crédit bancaire

Tableau n°02 : Tableau d'amortissement du crédit bancaire

Rubrique	Montant initial	Int. Bancaire	Int. Bonifie	Int A payé	T.V.A. sur Int	AMORT CONSTANT	Annuité	FGMMC
ANNEE1	693 377,63	48 536,43	48 536,43	0,00	8 251,19	-	0.00	3 466,89
ANNEE2	693 377,63	48 536,43	48 536,43	0,00	8 251,19	-	0.00	3 466,89
ANNEE3	693 377,63	48 536,43	48 536,43	0,00	8 251,19	-	0.00	3 466,89
ANNEE4	693 377,63	48 536,43	48 536,43	0,00	8 251,19	138 675,53	138 675,53	3 466,89
ANNEE5	554 702,11	38 829,15	38 829,15	0,00	6 600,96	138 675,53	138 675,53	2 773,51
ANNEE6	416 026,58	29 121,86	29 121,86	0,00	4 950,72	138 675,53	138 675,53	2 080,13
ANNEE7	277 351,05	19 414,57	19 414,57	0,00	3 300,48	138 675,53	138 675,53	1386,76
ANNEE8	138 675,53	9 707,29	9 707,29	0,00	1 650,24	138 675,53	138 675,53	693,38
TOTAL	-	291 218,61	291 218,61	0,00	49 507,16	693 377,64	693 377,64	20 801,33

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

FRNG = Ressources Stables / Emplois Stables

FRNG = 1011340,81 / 711358,29 = 1,42

FRNG > 1 cela signifie que l'entreprise a plus de ressources stables que d'emplois stables, ce qui peut être un indicateur positif de la solidité financière de l'entreprise.

Un FRNG supérieur à 1 peut indiquer que l'entreprise a des ressources stables excédentaires par rapport à ses besoins actuels en emplois stables, ce qui peut lui donner une marge de sécurité financière. Cela peut être un signe de stabilité financière et de capacité à faire face aux obligations à long terme. Cependant, il est essentiel de prendre en compte d'autres facteurs et de comparer ce ratio avec d'autres indicateurs financiers pour avoir une image complète de la santé financière de l'entreprise.

Le tableau d'amortissement du crédit bancaire fournit un aperçu détaillé des paiements et des intérêts associés à un prêt de 693 377,63 DA sur une période de 8 ans à un taux d'intérêt de 7,00%.

- Montant initial : Il s'agit du montant initial du prêt, soit 693 377,63 DA C'est le principal du prêt, c'est-à-dire la somme empruntée au départ.

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

- Intérêts Bancaires : C'est la partie des paiements annuels qui représente les intérêts payés sur le prêt. Chaque année, une portion du paiement est allouée aux intérêts, et cette portion diminue à mesure que le solde du prêt diminue.
- Intérêts Bonifiés : Il s'agit d'une catégorie d'intérêts, mais dans ce cas, les intérêts bonifiés sont identiques aux intérêts bancaires, ce qui signifie que le client paie la totalité des intérêts.
- Intérêts A Payé : Cette colonne indique la somme totale payée en intérêts pour chaque année. Au départ, elle est de 0, car le prêt vient d'être contracté, mais elle augmente à mesure que les paiements sont effectués.
- T.V.A. sur Intérêts : C'est la Taxe sur la Valeur Ajoutée appliquée aux intérêts payés sur le prêt. Elle est calculée en fonction du taux d'intérêt et du montant des intérêts.
- Amortissement Constant: C'est la portion du paiement qui est allouée à la réduction du principal du prêt. Elle augmente progressivement chaque année.
- Annuité: Il s'agit du montant total que le client doit payer chaque année, composé des intérêts et de l'amortissement constant. Cette annuité est constante pour chaque année.
- FGMMC (Frais et Gestion de Mise en Place de Crédit: Cette colonne indique des frais de gestion qui sont généralement prélevés lors de la mise en place du crédit. Ils diminuent au cours des années

### 1.2. Calcul des ratios

**Tableau n°03 : Tableau des ratios**

Ratio	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	7ème année	8ème année	Norme
1. Financement structurel >1	1	1	1	0,80	0,60	0,40	0,20	0	>1
2. Taux de valeur ajoutée	0,738	0,784	0,826	0,855	0,8749	0,8754	0,8754	0,8778	0.35
3. Rentabilité net d'exploitation	0,33	0,46	0,54	0,59	0,62	0,82	0,81	0,56	<3
4. Taux de rentabilité commerciale	28,16%	39,48%	46,53%	50,65%	53,52%	69,91%	69,59%	47,96%	

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

- Financement structurel = Montant initial / Total crédit
- TVA = Valeur de la production – coûts intermédiaires/ Valeur de la production.
- RE = résultat d'exploitation /chiffre d'affaire
- Taux de Rentabilité Commerciale = (Résultat Net / Chiffre d'Affaires) x 100

Le tableau des ratios présente divers indicateurs financiers sur une période de huit ans :

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

- **Financement Structurel:** Ce ratio mesure la dépendance vis-à-vis du financement externe. Lorsqu'il est supérieur à 1, cela signifie que l'entreprise dépend davantage de sources de financement externes que de ses propres ressources. Dans ce cas, le ratio diminue progressivement au fil des années, passant de 1 à 0, ce qui suggère que l'entreprise réduit sa dépendance au financement externe au fil du temps, ce qui est généralement positif.
- **Taux de Valeur Ajoutée:** Ce ratio évalue l'efficacité de l'entreprise à générer de la valeur ajoutée par rapport à ses coûts intermédiaires. Plus le ratio est élevé, meilleure est la performance de l'entreprise. Dans ce cas, le ratio augmente progressivement, ce qui indique une amélioration de la rentabilité et de l'efficacité de l'entreprise au fil des années.
- **Rentabilité Net d'Exploitation:** Ce ratio mesure la rentabilité opérationnelle de l'entreprise, en comparant le résultat d'exploitation au chiffre d'affaires. Une rentabilité nette d'exploitation inférieure à 1 peut être un indicateur de difficultés financières. Dans ce cas, le ratio augmente au fil des années, ce qui suggère une amélioration de la rentabilité opérationnelle.
- **Taux de Rentabilité Commerciale:** Ce ratio évalue la rentabilité globale de l'entreprise en comparant le résultat net au chiffre d'affaires. Un taux de rentabilité élevé est généralement positif. Dans ce cas, le ratio augmente également au fil des années, indiquant une amélioration de la rentabilité globale de l'entreprise.

Globalement, les ratios montrent une tendance positive au fil des années, suggérant une amélioration de la performance financière de l'entreprise. Cependant, il est important de noter que ces ratios doivent être interprétés dans le contexte de l'industrie et des objectifs financiers spécifiques de l'entreprise.

### 1.3. Taux de valeur ajoutée

$TVA = \text{Valeur de la production} - \text{coûts intermédiaires} / \text{Valeur de la production}$ .

$$TVA_1 = (468,888 - 123,000) / 468,888 \approx 0,7385 \text{ (Environ 73.55\%)}$$

$$TVA_2 = (571,700 - 123,000) / 571,700 \approx 0,7846 \text{ (Environ 78.46\%)}$$

$$TVA_3 = (708,600 - 123,000) / 708,600 \approx 0,8269 \text{ (Environ 82.69\%)}$$

$$TVA_4 = (847,700 - 123,000) / 847,700 \approx 0,8554 \text{ (Environ 85.54\%)}$$

$$TVA_5 = (983,000 - 123,000) / 983,000 \approx 0,8749 \text{ (Environ 87.49\%)}$$

$$TVA_6 = (990,569.1 - 123,000) / 990,569.1 \approx 0,8754 \text{ (Environ 87.54\%)}$$

$$TVA_7 = (998,196.48 - 123,000) / 998,196.48 \approx 0,8754 \text{ (Environ 87.54\%)}$$

$$TVA_8 = (1,005,882.59 - 123,000) / 1,005,882.59 \approx 0,8778 \text{ (Environ 87.88\%)}$$

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

L'augmentation régulière des taux de valeur ajoutée suggère que l'entreprise parvient à accroître sa rentabilité et son efficacité au fil du temps. Cela peut être dû à une gestion plus efficace des coûts, à une optimisation des opérations ou à une augmentation de la demande pour ses produits ou services. C'est un indicateur positif de la santé financière de l'entreprise et de son potentiel de croissance.

### **1.4. Audit du cas n°1**

#### **1.4.1. Crédit Bancaire**

- Le client a contracté un crédit de 693 377,64 DA sur une durée de 8 ans avec un taux d'intérêt de 7%.

- Le tableau d'amortissement montre la répartition détaillée des paiements annuels, des intérêts, de l'amortissement constant, et des frais associés.

#### **1.4.2. Ratios Financiers**

- **Financement Structurel**

La dépendance au financement externe diminue au fil des années, passant de 1 à 0. Cela suggère une réduction de la dépendance aux sources de financement externes, ce qui est généralement positif.

- **Taux de Valeur Ajoutée**

Le ratio augmente progressivement au fil des années, indiquant une amélioration de la rentabilité et de l'efficacité de l'entreprise.

- **Rentabilité Net d'Exploitation**

Le ratio augmente également au fil des années, suggérant une amélioration de la rentabilité opérationnelle de l'entreprise.

- **Taux de Rentabilité Commerciale**

Le taux de rentabilité commerciale montre une tendance à la hausse, indiquant une amélioration de la rentabilité globale de l'entreprise.

- **FRNG (Fonds de Roulement Net Global)**

Le FRNG est supérieur à 1 tout au long des années, indiquant que l'entreprise a plus de ressources stables que d'emplois stables. Cela peut être positif pour la solidité financière de l'entreprise.

#### **1.4.3. Taux de Valeur Ajoutée (TVA)**

- Les taux de valeur ajoutée augmentent de manière régulière au fil des années, suggérant une amélioration de la rentabilité et de l'efficacité de l'entreprise.

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

### 1.4.4. Conclusion

Les tendances positives observées dans les ratios financiers et le taux de valeur ajoutée suggèrent une amélioration de la performance financière de l'entreprise au fil du temps. Cependant, il est essentiel de rester vigilant et d'analyser ces ratios en conjonction avec d'autres indicateurs financiers pour avoir une vision complète de la santé financière de l'entreprise. De plus, il serait judicieux de comparer ces ratios avec des normes de l'industrie pour évaluer la performance relative de l'entreprise.

### 2. Client 2

Montant du crédit 929 600,00 DA

Durée du crédit par ans 08 ans

Taux d'intérêt de crédit bancaire 6,00%

#### 2.1. Amortissement du crédit bancaire

Tableau n°04 : Tableau d'amortissement du crédit bancaire

Montant du crédit	929 600							
Durée de remboursement	5 ans							
Taux du crédit bancaire	6,00%							
Taux de bonification	60 %							
Différé de remboursement	3.0							
Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Principal	0,00	0,00	0,00	185 920	185 920	185 920	185 920	185 920
Reste à rembourser	929 600	929 600	929 600	743 680	557 760	371 480	185 920	0,00
Intérêt bancaire	55 776	55 776	55 776	55 776	44 620,80	33 465,6	22 310,4	11 155,2
Intérêt bancaire bonifié	55 776	33 465,60	33 465,60	33 465,60	26 772,48	20079,36	13386,24	6693,12
Intérêt a payé	0,00	22 310,40	22 310,40	22 310,40	17 848,32	13 386,24	8 924,16	4 462,08
Cotisation au FG		3253,60	3253,60	3253,60	2602,88	1952,16	1301,44	650,72
Cotisation a versé	16 268,0							

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

Le tableau présente l'amortissement d'un prêt de 929 600,00 DA sur une période de 5 ans à un taux d'intérêt de 6,00% :

- Montant du crédit: C'est le montant initial du prêt, soit 929 600,00 DA. Il s'agit du principal du prêt, la somme empruntée au départ.
- Durée de remboursement: Le prêt doit être remboursé sur une période de 5 ans.

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

- Taux du crédit bancaire: Le taux d'intérêt du prêt est de 6,00%. C'est le coût du crédit.
- Taux de bonification: Il s'agit du pourcentage de bonification appliqué aux intérêts bancaires. Dans ce cas, il est de 60%.
- Différé de remboursement: Il y a un différé de remboursement de 3 ans, ce qui signifie que pendant les trois premières années, aucun paiement de principal n'est effectué.

Maintenant, pour chaque année (de l'année 1 à l'année 8) :

- Principal: Cette rubrique indique le montant du principal du prêt payé pendant chaque année. Pendant les trois premières années, aucun paiement de principal n'est effectué, ce qui signifie que le montant reste à zéro. À partir de la quatrième année, des paiements de principal sont effectués, chaque année le même montant, soit 185 920,00 DA, jusqu'à ce que le prêt soit entièrement remboursé.
- Reste à rembourser: C'est le solde du prêt restant à rembourser après chaque année. Au début, il est égal au montant total du prêt, soit 929 600,00 DA. À mesure que des paiements de principal sont effectués, le solde diminue.
- Intérêt bancaire: C'est le montant des intérêts à payer sur le prêt chaque année. Les intérêts sont calculés sur le solde restant dû. Au fil des ans, le montant des intérêts diminue à mesure que le solde diminue.
- Intérêt bancaire bonifié: Il s'agit de la portion d'intérêts qui est bonifiée en fonction du taux de bonification. Cette bonification réduit le coût total du crédit.
- Intérêt à payer: C'est le montant des intérêts effectivement payés chaque année après l'application de la bonification.
- Cotisation au FG (Fonds de Garantie) : Il s'agit de la cotisation annuelle au Fonds de Garantie, qui est un montant fixe chaque année.
- Cotisation versée au FG: C'est le montant total de la cotisation versée au Fonds de Garantie sur la durée du prêt.

### 2.2. Calcul des ratios

Tableau n°05 : Tableau des ratios

Ratio	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	Norme
1. Délai de récupération de l'investissement	0,55	1,17	1,89	2,42	3,01	=1
2. Financement structurel >1	1,33	1,77	2,66	2,29	1,92	>1
3. Taux de valeur ajoutée	0,81	0,84	0,86	0,87	0,88	0.35
4. Capacité d'endettement	1,26	1,16	0,99	1,11	0,73	<3
5. Taux de rentabilité	51,87%	52,32%	56,69%	44,82%	46,44%	

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

Les ratios présentés dans le tableau offrent une vue d'ensemble des performances financières de l'entreprise sur une période de cinq ans :

- Délai de récupération de l'investissement : Ce ratio mesure le temps nécessaire pour récupérer l'investissement initial. Il est calculé en divisant les bénéfices nets cumulés par l'investissement initial. Plus le ratio est bas, plus rapidement l'investissement est récupéré. Dans ce cas, le délai de récupération est le plus court (0,55) la première année, puis augmente progressivement. Cependant, il reste inférieur à 1, ce qui indique un bon délai de récupération global.
- Financement structurel: Ce ratio évalue la dépendance de l'entreprise envers le financement externe. Lorsqu'il est supérieur à 1, cela signifie que l'entreprise dépend davantage de sources de financement externes que de ses propres ressources. Dans ce cas, le ratio augmente au fil des années, suggérant une dépendance croissante au financement externe, ce qui peut être un point d'attention.
- Taux de valeur ajoutée: Ce ratio évalue l'efficacité de l'entreprise à générer de la valeur ajoutée par rapport à ses coûts intermédiaires. Un ratio élevé indique une meilleure performance. Dans ce cas, le ratio augmente légèrement au fil des années, ce qui suggère une amélioration de la performance de l'entreprise.
- Capacité d'endettement: Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes. Un ratio inférieur à 3 est généralement considéré comme acceptable. Dans ce cas, le ratio varie au fil des années, mais reste en dessous de 3, ce qui indique une capacité d'endettement acceptable.
- Taux de rentabilité: Ce ratio évalue la rentabilité globale de l'entreprise en comparant les bénéfices nets au chiffre d'affaires. Un taux de rentabilité élevé est généralement positif. Dans ce cas, le ratio fluctue d'une année à l'autre, mais reste globalement élevé, indiquant une bonne rentabilité.

Ces ratios donnent un aperçu des performances de l'entreprise. La plupart des ratios montrent des tendances positives, mais il est important de les interpréter dans le contexte de l'industrie et des objectifs financiers spécifiques de l'entreprise. Une analyse plus approfondie serait nécessaire pour évaluer plus précisément la santé financière de l'entreprise.

### **2.3. Audit du cas n°2**

#### **2.3.1. Ratios Financiers**

- **Délai de Récupération de l'Investissement**

- Diminue progressivement au fil des années, avec un délai de récupération court la première année (0,55). Globalement, le délai reste en dessous de 1, ce qui est positif.

- **Financement Structurel**

- Le ratio augmente au fil des années, dépassant 1. Cela peut indiquer une dépendance croissante au financement externe, nécessitant une attention particulière.

- **Taux de Valeur Ajoutée**

- Légère augmentation au fil des années, indiquant une amélioration de la performance de l'entreprise.

- **Capacité d'Endettement**

- Le ratio reste en dessous de 3, indiquant une capacité d'endettement acceptable malgré des variations annuelles.

- **Taux de Rentabilité**

- Le taux de rentabilité reste globalement élevé, suggérant une bonne rentabilité malgré des variations d'une année à l'autre.

### **2.3.2. Conclusion**

- Le délai de récupération de l'investissement est globalement positif, montrant une récupération rapide.

- La dépendance au financement externe augmente, nécessitant une gestion prudente des sources de financement.

- L'augmentation du taux de valeur ajoutée suggère une meilleure efficacité opérationnelle.

- La capacité d'endettement reste acceptable, bien que sujette à des variations annuelles.

- Le taux de rentabilité élevé indique une performance globale positive.

### **2.3.3. Recommandations**

1. Surveiller la croissance de la dépendance au financement externe et explorer des sources de financement internes.

2. Continuer à améliorer l'efficacité opérationnelle pour maintenir une tendance positive du taux de valeur ajoutée.

3. Gérer prudemment les variations annuelles de la capacité d'endettement.

4. Maintenir des stratégies visant à assurer une rentabilité stable malgré les fluctuations.

## **3. Client 3**

Montant du crédit 994 145,00 DA

Durée du crédit par ans 08 ans

Taux d'intérêt de crédit bancaire 6,00%

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

### **3.1. Amortissement du crédit bancaire**

**Tableau n°06 : Tableau d'amortissement du crédit bancaire**

Montant du crédit	994 145							
Durée de remboursement	5 ans							
Taux du crédit bancaire	6,00%							
Taux de bonification	60%							
Différé de remboursement	3,0							
Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Principal	0,00	0,00	0,00	198 828,97	198 828,97	198 828,97	198 828,97	198 828,97
Reste à rembourser	994 144,87	994 144,87	994 144,87	795 315,89	596 486,92	397 657,95	198 828,97	0,00
Intérêt bancaire	59 648,69	59 648,69	59 648,69	59 648,69	47 718,95	35 789,21	23 859,48	11 929,73
Intérêt bancaire bonifié	59 648,69	35 789,22	35 789,22	35 789,22	28 631,37	21 473,52	14 315,69	7 157,84
Intérêt à payé	0,00	23 859,48	23 859,48	23 859,48	19 087,58	14 315,69	9 543,79	4 771,90
Cotisation au FG	3 479,51	3 479,51	3 479,51	2 783,61	2 087,70	1 391,80	695,90	0,00
Cotisation à verser	17 397,54							

**Source :** Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

Le tableau d'amortissement détaille les paiements annuels sur une période de 8 ans. Au cours de cette période, le montant principal du crédit est remboursé progressivement, tandis que les intérêts bancaires sont calculés sur le solde restant dû.

- Pendant les 3 premières années, il y a un différé de remboursement, ce qui signifie que le principal n'est pas remboursé pendant cette période, et seuls les intérêts sont payés.
  - À partir de la 4<sup>e</sup> année, le remboursement du principal commence, avec des paiements de 198 828,97 DA par an.
  - Le reste à rembourser diminue chaque année à mesure que le principal est remboursé.
  - Les intérêts bancaires diminuent progressivement chaque année à mesure que le solde diminue.
  - Les intérêts bancaires bonifiés sont également calculés, et ils sont réduits en fonction du taux de bonification.
  - Il y a une cotisation au FG (Fonds de Garantie) qui diminue chaque année.
- Le montant à verser en cotisation au FG est de 17 397,54 DA.

### 3.2. Calcul des ratios

Tableau n°07 : Tableau des ratios

Ratio	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	Norme
1. Délai de récupération de l'investissement	0,44	0,88	1,36	1,67	2,01	=1
2. Financement structurel >1	1,32	1,76	2,63	2,26	1,90	>1
3. Taux de valeur ajoutée	0,74	0,75	0,76	0,77	0,77	0.35
4. Capacité d'endettement	1,61	1,62	1,49	1,87	1,29	<3
5. Rentabilité net d'exploitation	0,40	0,38	0,41	0,34	0,36	

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

- **Délai de récupération de l'investissement**

- Le ratio diminue progressivement au fil des années, passant de 0,44 la première année à 2,01 la cinquième année.

- Il semble que l'investissement initial sera récupéré en un peu plus de 2 ans (deuxième année), ce qui est généralement considéré comme un bon signe.

- La norme de 1 est atteinte dès la première année, ce qui suggère que l'investissement est rapidement rentabilisé.

- **Financement structurel**

- Le ratio augmente considérablement au cours des trois premières années, atteignant un pic de 2,63 la troisième année, puis diminue progressivement.

- Un ratio supérieur à 1 peut indiquer une dépendance au financement externe, ce qui peut être risqué.

- Cependant, il est encourageant de voir que le ratio redevient inférieur à 1 après la troisième année, ce qui suggère une réduction de la dépendance au financement externe.

- **Taux de valeur ajoutée**

- Le ratio augmente légèrement chaque année, passant de 0,74 la première année à 0,77 la cinquième année.

- Le ratio est constamment supérieur à la norme de 0,35, ce qui suggère que l'entreprise parvient à créer de la valeur ajoutée.

- **Capacité d'endettement**

- Le ratio fluctue au fil des années, avec des valeurs allant de 1,29 à 1,87.

- Toutes les valeurs restent en dessous de la norme de 3, ce qui indique que l'entreprise n'est pas excessivement endettée. Cependant, il convient de surveiller la variation de ce ratio.

- **Rentabilité nette d'exploitation**

- Les valeurs de ce ratio varient d'une année à l'autre, mais restent globalement stables, entre 0,34 et 0,41.

- La rentabilité nette d'exploitation semble raisonnable, bien qu'elle puisse varier d'une année à l'autre.

### **3.3. Audit du cas n°3**

#### **3.3.1. Ratios Financiers**

- **Délai de Récupération de l'Investissement**

- Diminution progressive du ratio au fil des années.

- Le délai est assez court, atteignant un peu plus de 2 ans la deuxième année.

- La norme de 1 est atteinte dès la première année, indiquant une rentabilisation rapide de l'investissement.

- **Financement Structurel**

- Augmentation initiale du ratio, atteignant un pic de 2,63 la troisième année.

- Diminution progressive par la suite, retournant en dessous de 1 après la troisième année.

- La réduction de la dépendance au financement externe est un signe positif.

- **Taux de Valeur Ajoutée**

- Léger accroissement constant du ratio au fil des années.

- Le ratio reste constamment supérieur à la norme de 0,35, indiquant la création continue de valeur ajoutée.

- **Capacité d'Endettement**

- Fluctuations annuelles du ratio, restant dans des limites acceptables.

- Aucune valeur ne dépasse la norme de 3, indiquant une capacité d'endettement raisonnable.

- **Rentabilité Net d'Exploitation**

- Stabilité globale du ratio malgré des variations d'une année à l'autre.

- La rentabilité nette d'exploitation semble raisonnable, bien que variable.

#### **3.3.2. Conclusion**

- La rapidité de récupération de l'investissement est positive, indiquant une rentabilité rapide.

- La dépendance initiale au financement externe diminue après la phase de différé de remboursement.

- La création constante de valeur ajoutée suggère une bonne efficacité opérationnelle.

- La capacité d'endettement reste dans des limites acceptables malgré des fluctuations.

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

- La rentabilité nette d'exploitation est stable, bien que sujette à des variations d'une année à l'autre.

### 3.3.3. Recommandations

1. Surveiller attentivement la dépendance au financement externe et continuer à renforcer les ressources internes.
2. Maintenir les efforts pour augmenter la valeur ajoutée afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
3. Surveiller les fluctuations de la capacité d'endettement et ajuster les stratégies en conséquence.
4. Continuer à assurer une rentabilité nette d'exploitation stable en alignant les coûts et les revenus.

## 4. Client 4

### 4.1. Identification du client

Le cas que nous allons étudier est une demande de financement exprimé par un client, qui a sollicité à la banque BNA, afin de bénéficier d'un crédit immobilier pour l'acquisition d'un logement à travers la vente sur plan « VSP ».

Le client s'est orienté vers un promoteur immobilier sis à Ouadhias pour solliciter un logement et s'inscrire dans la liste des éventuels acquéreurs.

**Tableau n°08 : Les déterminants du montant de remboursement d'un prêt en (DA)**

Nom et prénom	X
Durée (ans)	30
Revenu mensuel	32 728,98 DA
Différé (mois)	12
Taux	1%
Mensualité maximal	16 430,42 DA
Montant de crédit autorisé	4 900 000 DA

**Source :** Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

Le client 4 souhaite obtenir un crédit immobilier pour l'acquisition d'un logement via une vente sur plan :

- Le client 4 a choisi de solliciter un logement auprès d'un promoteur immobilier à Ouadhias. Cela signifie qu'il s'est déjà engagé dans le processus d'achat d'un bien immobilier.
- La durée du prêt est de 30 ans, ce qui est relativement long. Il est important de noter que plus la durée du prêt est longue, plus les intérêts totaux payés seront élevés. Il pourrait être judicieux d'examiner si le client pourrait raccourcir la durée du prêt pour économiser sur les intérêts à long terme.

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

- Le revenu mensuel du client est de 32 728,98 DA. Il serait utile de vérifier si ce revenu est stable et s'il est suffisant pour couvrir les mensualités du prêt, qui sont de 16 430,42 DA.
- La période de différé de 12 mois signifie que le client n'aura pas à commencer à rembourser immédiatement le prêt, mais il doit être conscient que les intérêts continueront de s'accumuler pendant cette période.
- Le taux d'intérêt est de 1%, ce qui semble être un taux relativement bas pour un prêt immobilier. Cela peut être avantageux pour le client.
- Le montant de crédit autorisé est de 4 900 000 DA. Il est important de s'assurer que ce montant est suffisant pour couvrir le coût total du logement et les frais associés.

Ces informations-là ont été faites afin de déterminer le montant autorisé par rapport à son revenu, qui ne dépasse pas 32 728,98 DA, et le montant à rembourser chaque mois est fixé à 16 430,42 DA.

### 4.2. Le montant à rembourser

À partir de ce tableau, nous avons déterminé le montant à rembourser sur une base mensuelle, estimé à 16 430,42 DA.

**Tableau n°09 : Les montants du remboursement en (DA).**

Montant de crédit	4 900 000 DA
Revenu Mensuel	32 728,98
Différé (mois)	12
Taux	1 %
Durée (année)	30
Mensualité	16 430,42
Mensualité / Revenu	50,20 %

**Source :** Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

Il est essentiel de comprendre le montant à rembourser sur une base mensuelle, car il détermine la charge financière que le client 4 devra assumer.

- Le montant à rembourser mensuellement est estimé à 16 430,42 DA. Ce montant inclut le capital et les intérêts du prêt. Il est important de s'assurer que le client peut facilement gérer cette mensualité compte tenu de son revenu mensuel de 32 728,98 DA.

Le taux d'intérêt de 1% est relativement bas, ce qui est avantageux pour le client, car il entraînera des intérêts moins élevés sur la durée du prêt.

- La mensualité par rapport au revenu mensuel représente 50,20%. Cela signifie que la mensualité représente environ la moitié du revenu mensuel du client. Il est important

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

de considérer cette proportion, car un pourcentage élevé peut indiquer un risque financier plus élevé.

- La période de différé de 12 mois est prise en compte, ce qui signifie que le client n'aura pas à commencer à rembourser immédiatement, mais il doit être conscient que les intérêts continueront de s'accumuler pendant cette période.

En conclusion, il est encourageant de voir que le taux d'intérêt est bas, ce qui réduit les coûts d'intérêt à long terme. Cependant, il est essentiel d'évaluer la capacité du client à gérer la mensualité, en particulier compte tenu du pourcentage élevé par rapport à son revenu mensuel. Une analyse plus approfondie de ses finances personnelles et de ses dépenses est nécessaire pour déterminer s'il peut supporter cette charge financière sur la durée du prêt.

### 4.3. Informations sur le logement

Il faut aussi fournir des informations sur le logement de la propriété et ces informations sont présentées dans le tableau :

**Tableau n°10 : La caractéristique de logement pour définir le montant.**

Le lieu :EL-BEDHA ,SECTION 30 OUADHIAS
2ème étage
Type de logement : F3
La superficie du logement : 88,35 M2
Numéro de la porte : lot N° 15
Montant de logement : 5 445 000 DA

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

À ce stade, on détermine ce qui suit :

La valeur de la maison a été fixée à 5 445 000DA, l'emprunteur a effectué un versement obligatoire de 545 000DA soit 10 % la valeur de la maison, cela signifie que le montant du prêt est estimé à 4 900 000DA, soit un ratio de financement de 90%. Le pourcentage de la contribution personnelle est déterminé en fonction de la relation suivante :

**Le pourcentage de la contribution personnelle = La contribution de l'emprunteur /prix de logement.**

Le calcul se fait comme suit :  $5\,445\,000 / 545\,000 = 0.1$  (10%)

Le ratio de financement est déterminé en fonction de la relation suivante :

**Le ratio de financement = Le Montant accordé / prix de logement**

Le calcul se fait comme suit :  $4\,900\,000 / 5\,445\,000 = 0.9$  (90%)

### 4.4. Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt pour ce type de prêt est estimé à 1% car il remplit les conditions suivantes :

- La possession d'un logement sous forme d'un VSP,
- La valeur de la propriété ne dépasse pas :5 445 000 DA

## Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias

Le tableau suivant représente l'amortissement du client X pendant les 30 ans

- Montant du crédit : 4 900 000 DA
- Durée : 30ans
- Taux d'intérêt : 1%
- Différé : deux ans
- Annuité principale : 163 333,333 DA

La collecte des informations nous a permis également d'établir le tableau d'amortissements suivants :

**Tableau n°11 : Les amortissements de logement**

ANNEES	Montant du Crédit	Remboursement de principale	Intérêt	Anuité totale
An 1	4 900 000			
An2	4 900 000			
An3	4 900 000	163 333,333	49 000	212 333,333
An4	4 736 666,67	163 333,333	47 366,66	210 699,99
An5	4 573 333,34	163 333,333	45 733,33	209 066,66
An6	4 410 000	163 333,333	44 100	207 433,33
An7	4 246 666, 68	163 333,333	42 466,66	205 799,99
An8	4 083 333,35	163 333,333	40 833,33	204 416,66
An9	3 920 000,02	163 333,333	39 200	202 533,33
An10	3 756 666,69	163 333,333	37 566,66	200 899,99
An11	3 593 333,36	163 333,333	35 933,33	199 266,66
An12	3 430 000	163 333,333	34 000	197 333,33
An13	3 266 666,7	163 333,333	32 666,66	195 999,99
An14	3 103 333, 37	163 333,333	31 033,33	194 366,66
An15	2 940 000	163 333,333	29 400	192 733,33
An16	2 776 666,71	163 333,333	27 766,66	191 099,99
An17	2 613 333,38	163 333,333	26 133,33	189 466,66
An18	2 450 000	163 333,333	24 500	187 833,33
An19	2 286 666,72	163 333,333	22 866,66	186 199,99
An20	2 123 333,39	163 333,333	21 233,33	184 566,66
An21	1 960 000,06	163 333,333	19 600	182 933,33
An22	1 796 666,73	163 333,333	17 966,66	181 299,99
An23	1 633 333,4	163 333,333	16 333,33	179 666,66
An24	1 470 000, 07	163 333,333	14 700	178 033,33
An25	1 306 666,74	163 333,333	13 066,66	176399,99
An26	1 143 333,41	163 333,333	11 433,33	174 766,66
An27	980 000,08	163 333,333	9800	173 133,33
An28	816 666,75	163 333,333	8166,66	171 499,99
An29	653 333,42	163 333,333	6533,33	169 866,66
An 30	490 000,09	163 333,333	4900	168 233,33
An 31	326 666 ,66	163 333,333	3266,66	166 599,99
An32	163 333,33	163 333,333	1633,33	164 966,66
		<b>4 900 000</b>	<b>806 566,56</b>	<b>5 706 566,56</b>

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de la BNA

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

Le calcul du tableau s'effectue comme suit :

- Le remboursement principal

Montant du crédit / durée de remboursement :  $4\,900\,000 / 30 = 163\,333,333$

- L'intérêt = Montant du crédit \* Taux =  $4\,900\,000 * 1\% = 49\,000$

- Le tableau montre comment le montant du crédit de 4 900 000 DA est progressivement remboursé, avec une répartition entre le remboursement de capital et les intérêts.
- Au cours des premières années, une grande partie des paiements mensuels va vers les intérêts, tandis que le remboursement du capital est relativement faible. C'est une caractéristique courante des prêts à long terme.
- Vers la fin du prêt, une plus grande partie des paiements est allouée au remboursement du capital, ce qui signifie que le solde du prêt diminue plus rapidement.
- Le montant total remboursé au bout de 30 ans est de 4 900 000 DA en capital et 806 566,56 DA en intérêts, pour un total de 5 706 566,56 DA.

Il est important de noter que, sur la durée du prêt de 30 ans, le client paiera un montant considérable en intérêts. Cela souligne l'importance de bien comprendre les coûts totaux associés à un prêt à long terme et de s'assurer que l'emprunteur est en mesure de gérer ces paiements. Il peut être judicieux de faire des paiements anticipés pour réduire les coûts d'intérêt à long terme si cela est possible.

### **4.5. La solvabilité**

Pour calculer la solvabilité du client 4, nous allons utiliser le rapport de capacité d'endettement (DSCR - Debt Service Coverage Ratio) qui mesure la capacité de l'emprunteur à rembourser son prêt. Le DSCR est généralement exprimé comme suit :

$$\text{DSCR} = \text{Revenu disponible} / \text{Montant total de la dette}$$

Dans ce cas, le revenu disponible est le revenu mensuel du client, et le montant total de la dette est la mensualité du prêt. La mensualité est de 16 430,42 DA.

$$\text{DSCR} = 32\,728,98 \text{ DA (Revenu mensuel)} / 16\,430,42 \text{ DA (Mensualité du prêt)}$$

$$\text{DSCR} = 1,989$$

Un DSCR de 1,989 signifie que le revenu disponible est presque deux fois supérieur à la mensualité du prêt. En général, un DSCR supérieur à 1 est considéré comme favorable, car il indique que l'emprunteur a suffisamment de revenus pour couvrir ses paiements de prêt.

Cependant, il est important de noter que le DSCR ne tient compte que de la capacité à effectuer le paiement minimum du prêt. Il ne prend pas en compte d'autres dépenses, comme les impôts fonciers, l'assurance habitation, les frais de maintenance, etc. Il est donc essentiel

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

que le client examine attentivement l'ensemble de ses dépenses et s'assure qu'il peut maintenir un équilibre budgétaire sain après avoir pris en compte toutes ses obligations financières.

En fin de compte, la solvabilité dépend également de facteurs tels que la stabilité de l'emploi, les autres dettes en cours, et d'autres dépenses personnelles. Il est recommandé au client de consulter un conseiller financier ou un professionnel des prêts immobiliers pour obtenir une évaluation plus complète de sa solvabilité.

### **4.6. Audit du cas n°4**

#### **4.6.1. Analyse du Montant à Rembourser**

- **Tableau des Remboursements (Tableau n°09)**

- Montant mensuel estimé à rembourser: 16 430,42 DA.
- Ratio Mensualité/Revenu: 50,20%
- La période de différé de 12 mois est prise en compte.

- **Observations**

- Le taux d'intérêt de 1% est avantageux, réduisant les coûts d'intérêt à long terme.
- La mensualité représente environ la moitié du revenu mensuel, nécessitant une analyse approfondie de la capacité de remboursement du client.

#### **4.6.2. Informations sur le Logement (Tableau n°10)**

- Localisation: EL-BEDHA, SECTION 30, OUADHIAS
- 2ème étage, Type de logement: F3, Superficie: 88,35 m<sup>2</sup>
- Numéro de la porte: lot N° 15
- Montant du logement: 5 445 000 DA
- Contribution personnelle: 545 000 DA (10%)
- Ratio de financement: 90%

#### **4.6.3. Taux d'Intérêt et Tableau d'Amortissement (Tableau n°11)**

- Taux d'intérêt: 1%
- Durée du prêt: 30 ans avec un différé de deux ans.
- Annuité principale: 163 333,333 DA

- **Remarques sur le Tableau d'Amortissement**

- Répartition progressive des paiements vers le capital à mesure que le prêt avance.
- Montant total remboursé au bout de 30 ans: 4 900 000 DA en capital et 806 566,56 DA en intérêts, totalisant 5 706 566,56 DA.

#### **4.6.4. Solvabilité (DSCR)**

- Debt Service Coverage Ratio (DSCR) = Revenu disponible / Mensualité du prêt
- DSCR calculé à 1,989, indiquant une capacité à rembourser favorable.

## **Chapitre 3 Audit des opérations de crédit au sein de la BNA 582 Ouadhias**

---

- Le DSCR doit être considéré en conjonction avec d'autres dépenses pour une évaluation complète de la solvabilité.

### **4.6.5. Conclusion et Recommandations**

- Le taux d'intérêt bas est avantageux pour le client à long terme.

- La mensualité représente une part importante du revenu mensuel, nécessitant une gestion budgétaire prudente.

- La contribution personnelle de 10% est un bon signe de capacité d'épargne.

- La solvabilité est favorable, mais le client doit évaluer l'impact global sur son budget en tenant compte d'autres dépenses.

### **4.6.6. Recommandations Spécifiques**

1. Examiner la possibilité de réduire la durée du prêt pour réduire les coûts d'intérêt totaux.

2. Évaluer la stabilité du revenu mensuel et s'assurer qu'il est suffisant pour couvrir toutes les dépenses.

3. Consulter un conseiller financier pour une analyse plus approfondie de la solvabilité et des implications financières.

4. Anticiper des paiements supplémentaires pour réduire les coûts d'intérêt sur la durée du prêt.

### **Conclusion**

L'examen de ces quatre cas de demande de financement à la BNA révèle l'importance d'une approche approfondie et personnalisée de chaque demande de prêt. Chacun de ces clients présente des besoins, des ressources financières et des scénarios uniques, ce qui nécessite une analyse minutieuse pour déterminer la viabilité des prêts. Les taux d'intérêt, les durées des prêts, la capacité de remboursement, et d'autres facteurs financiers jouent un rôle crucial dans la prise de décision en matière de financement.

Il est essentiel pour les emprunteurs de comprendre les coûts totaux associés à un prêt à long terme et de s'assurer que leur capacité financière leur permet de gérer ces engagements sur la durée. De plus, les clients doivent envisager leur situation financière globale, y compris d'autres dettes et dépenses, pour évaluer correctement leur solvabilité.

En fin de compte, la décision de financement doit être prise de manière éclairée, en tenant compte de tous les facteurs pertinents. L'accompagnement par des conseillers financiers compétents peut s'avérer précieux pour les emprunteurs, car il les aide à prendre des décisions financières éclairées et à atteindre leurs objectifs tout en préservant leur stabilité financière.

# **Conclusion Générale**

Ce mémoire a examiné en détail les procédures de crédit de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) pour évaluer comment elles sont actuellement conçues, mises en œuvre et surveillées, ainsi que dans quelle mesure elles sont conformes aux normes et réglementations en vigueur. La problématique posée au départ - "Comment les procédures de crédit de la BNA sont-elles actuellement conçues, mises en œuvre et surveillées, et dans quelle mesure sont-elles conformes aux normes et réglementations en vigueur ?" - a été explorée en se basant sur une analyse approfondie de quatre cas de demande de financement. Ces cas ont permis de mettre en lumière les différentes facettes des procédures de crédit de la BNA.

Il est important de noter que les procédures de crédit de la BNA sont conçues pour répondre aux besoins variés de ses clients, que ce soit pour l'acquisition de biens immobiliers, de véhicules, ou pour des travaux de rénovation. Les durées de prêt, les taux d'intérêt, les montants empruntés, et les modalités de remboursement varient en fonction de la nature du projet. La BNA a également mis en place des mécanismes de surveillance et d'évaluation des demandes de crédit, y compris l'analyse de la capacité d'endettement des emprunteurs, afin de garantir la conformité aux normes et réglementations en vigueur.

Dans le cas des prêts examinés, il est ressorti que la BNA accorde une attention particulière à l'évaluation de la capacité de remboursement des clients. La capacité d'endettement, exprimée par le ratio de couverture du service de la dette (DSCR), est un critère clé pour déterminer si les clients sont en mesure de supporter les mensualités de leurs prêts. Cela démontre la vigilance de la BNA envers le bien-être financier de ses clients.

De plus, les taux d'intérêt proposés dans ces cas spécifiques étaient conformes aux conditions de marché et n'étaient pas excessifs, ce qui est un élément positif pour les emprunteurs. Cependant, il est également important de noter que les taux d'intérêt peuvent varier en fonction des politiques monétaires et bancaires du moment, et il est essentiel que la BNA les ajuste en conséquence.

Enfin, il est essentiel de rappeler que la décision de financement doit être prise de manière éclairée par les clients. Les coûts totaux associés à un prêt à long terme, notamment les intérêts à payer, doivent être pleinement compris. Les clients doivent également prendre en compte leur situation financière globale, y compris d'autres dettes et dépenses, pour évaluer correctement leur solvabilité.

En conclusion, les procédures de crédit de la BNA sont conçues de manière à répondre aux besoins de ses clients et à garantir leur conformité aux normes et réglementations en vigueur. Cependant, il est essentiel pour les clients de s'engager de manière éclairée dans le processus de demande de crédit, en comprenant pleinement les coûts associés et en évaluant

leur capacité financière globale. La collaboration avec des conseillers financiers compétents peut s'avérer précieuse pour les emprunteurs, car elle les aide à prendre des décisions financières éclairées tout en préservant leur stabilité financière.

# **Bibliographie**

### Ouvrages

1. BERNET-ROLLANDE, Luc et ROLLANDE, Luc Bernet. Principes de technique bancaire. Dunod, 1995.
2. BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, édition Dalloz, Paris, 1995, P (15-16).
3. BETBÈZE, Jean-Paul et FRANCE. CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE. Banques centrales et stabilité financière. la Documentation française, 2011.
4. BONNEAU, Thierry. Droit bancaire. Montchrestien, 2003.
5. BOUDRIGA Zeid, « L'audit interne : Organisation et Pratiques », Collection Azurite, 2012 ; p.19
6. CHEHRIT, K. (2003). Techniques et pratiques bancaires financières et boursières. Alger : Grand Alger Livres. P. 142
7. COURCELLE-SENEUIL, Jean Gustave. Les opérations de banque. Alcan, 1920.
8. DUCRET, Jacqueline. Gestion du risque de change. E-theque, 2003.
9. GERBIER, Alain. la charte d'audit: support d'une légitimité. IFACI, 1996.
10. GRAFMEYER, Yves et DEHOUX, Danielle. Les gens de la banque. Presses universitaires de France, 1992.
11. KCHIRID, Amina, BENHIDA, Zakia, BENNIS-BENNANI, Yasmina, et al. Management des entreprises. Editions Ellipses, 2021.
12. LAMARQUE, Eric. Management de la banque, 2 e éd. Pearson Education, 2008.
13. Lefebvre F., « Audit et commissariat aux comptes », édition Francis Lefebvre, Paris, 2010, p.530.
14. LOBEZ, Frédéric et VILANOVA, Laurent. Microéconomie bancaire. puf, 2015.
15. MANFOUO, Steve Orlin. L'audit interne: Une fonction au coeur de la performance de l'organisation. L'audit interne, 2023, p. 1-242.
16. MISHKIN, Frederic S. Monnaie, banque et marchés financiers. Pearson Education France, 2010.
17. MONNET, P. (2007). Technique bancaire-historique. P.2
18. MONNIER, Philippe et MAHIER-LEFRANÇOIS, Sandrine. Techniques bancaires. Dunod, 2014.
19. NSABIMANA, André. Organisation, régulation et efficacité économique du système d'intermédiation financière en Afrique. Presses univ. de Louvain, 2002.
20. OGIEN, Dov. Comptabilité et audit bancaires. Dunod, 2006.

21. OGIEN, Dov. Comptabilité et audit bancaires. Dunod, 2011.
22. PELICHET, Michel. Garanties bancaires et conflits de lois. Int'l Bus. LJ, 1990, p. 335.
23. PIGÉ, Benoît. Audit et contrôle interne. Éditions EMS, 2009.
24. PORTAIT, Roland et PONCET, Patrice. Finance de marché. Dalloz (2eme Ed.), 2009.
25. REDING, Kurt F., SOBEL, Paul J., et ANDERSON, Urton L. Manuel d'audit interne: améliorer l'efficacité de la gouvernance, du contrôle interne et du management des risques. Editions Eyrolles, 2015.
26. RENARD J., « Une approche par l'audit et le contrôle interne », paris, juin, 2006, p.194-197.
27. RENARD, Jacques. Théorie et pratique de l'audit interne: Primé par l'IFACI. Editions Eyrolles, 2017.
28. RENARD. J, « Théorie et pratique de l'audit interne », Editions d'Organisation, 7<sup>ième</sup> édition 2010 ; p.398
29. SCHICK, Pierre, VERA, Jacques, et BOURROUILH-PARÈGE, Olivier. Audit interne et référentiels derisques. 2014.
30. SCHICK, Pierre. Memento d'audit interne: Méthode de conduite d'une mission. Dunod, 2007.
31. VINTZEL, Julien. Gestion des risques bancaires. Paris: Dunod, 2001.

### Articles de revue

1. AGLIETTA, Michel. Le risque de système. Revue d'économie financière, 1991, no 18, p. 61-89.
2. AGLIETTA, Michel. L'indépendance des banques centrales/Leçons pour la banque centrale européenne. Revue d'économie financière, 1992, no 22, p. 37-56.
3. AUBIER, Maud et CHERBONNIER, Frédéric. L'accès des entreprises au crédit bancaire. Economie prevision, 2007, vol. 177, no 1, p. 121-128.
4. BOULLANGER, Hervé. L'audit interne dans le secteur public. Revue française d'administration publique, 2013, no 4, p. 1029-1041.
5. BRAHIM, Hanen et HAMMAS, Mohamed Amine. GESTION DES RISQUES BANCAIRES. Finance & Finance Internationale, 2017, no 8.
6. BRUNEL, Vivien. Gestion des risques et risque de crédit. This version: January, 2009, vol. 28.
7. BUTSCH, Jean-Louis. Le provisionnement du risque bancaire. Revue d'économie financière, 1991, no 19, p. 133-146.

8. FEGHALI, Khalil et MATTA, Joelle. Contribution à l'évaluation de l'efficacité de l'audit interne dans les banques libanaises. *Lebanese Science Journal*, 2018, vol. 19, no 2, p. 258.
9. GIRAUD, Gaël. Rendre le monopole de la création monétaire aux banques centrales?. *Revue banque*, 2012, vol. 752.
10. GOODHART, CHARLES. La gestion du risque de liquidité. *Revue de la stabilité financière*, 2008, no 11, p. 41-46.
11. LAMARQUE, Éric. La banque sait-elle encore gérer le risque?. *Revue française de gestion*, 2009, no 8, p. 193-207.
12. LAMSON, Jean. Réflexions sur la création monétaire et le contrôle des crédits. *Journal de la société française de statistique*, 1976, vol. 117, p. 190-207.
13. MAURER\*, Frantz. L'impact du risque de marché sur le résultat de l'entreprise. *Revue française de gestion*, 2005, no 4, p. 59-78.
14. MOREL, Christophe et NAKAMURA, Jean-Louis. Fonctions et tarification d'un fonds de garantie bancaire. *Revue française d'économie*, 2000, vol. 15, no 2, p. 77-116.
15. PEYRELEVADE, Jean. Création monétaire et dette publique. *Commentaire*, 2021, no 2, p. 319-326.
16. QUAMAR, Tarik, MANIANI, Abdelhadi, et FAWZI, Sara. Les déterminants du risque de liquidité des banques marocaines: Une analyse par la méthode des données de panel. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 2020, vol. 1, no 3.
17. STOLOWY, Hervé, PUJOL, Eduard, et MOLINARI\*, Mauro. Audit financier et contrôle interne: l'apport de la loi Sarbanes-Oxley. *Revue française de gestion*, 2003, no 6, p. 133-143.
18. VENARD, Nicolas. Gestion des risques bancaires et réglementation prudentielle. *Revue d'économie financière*, 1994, no 28, p. 49-62.

### **Lois et textes réglementaires**

1. La loi n° 23-09 du 21 juin 2023, portant loi monétaire et bancaire.
2. Règlement de la banque d'Algérie n° 11-08 du 28 novembre 2011, relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers

### **Thèses et mémoire**

1. CHEBALLAH, Yasmine et AGGAD, Hayat. Relation entre Banque et entreprise: Gestion des comptes «Ressource et dépense»: Cas Entreprise NAFTAL de Oued-Aissi. 2022. Thèse de doctorat. Université Mouloud Mammeri.

2. NAIT BOUZID, Nesryne et AISSANI, Kamilia. Le financement des PME au sein de la BNA de Tizi-Ouzou. 2022. Thèse de doctorat. Université Mouloud Mammeri.
3. SAIDI, Imad et BELABIDI, Abdeldjaouad. L'efficacité de l'audit interne dans l'évaluation et l'amélioration de la performance financière de l'entreprise économique cas: COSIDER AIREM Rouiba. 2023. Mémoire de master. Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.

# **Annexes**

## Annexe 1 : Dossier client 1

**RESUME DE L'AFFAIRE**

Le présent projet s'inscrit dans le cadre du **programme d'investissement** à l'aide de la **Agence nationale de micro crédit (ANGEM) MR** autorisée N° 173/03/15/2020 DU 06/08/2020 qui a bénéficié d'une attestation d'agrément.

**OBJET DE L'AFFAIRE :**  
Notre client a décidé de monter une micro entreprise individuelle de : « **ALIMENTATION GENERALE** »

Le client **lui-même va gérer cette affaire**

**MOYENS :**

La structure d'investissement et la suivante :

DESCRIPTION	DA	Montant	Pourcentage
EQUIPEMENT DE PRODUCTION	DA	637 007,00	63%
FOND DE GARANTIE	DA	20 801,33	2%
ASSURANCES	DA	33 549,96	3%
AUTRES FRAIS PRELIMINAIRES	DA	20 000,00	2%
FOND DE ROULEMENT	DA	299 982,52	30%
<b>TOTALE</b>	<b>DA</b>	<b>1 011 340,81</b>	<b>100%</b>

**BILAN :**

La structure de financement arrêtée par ANGEM Est la suivante :

DESCRIPTION	Pourcentage	Montant	DA
APPORT PERSONNEL	1%	10 283,03	DA
APPORT ANGEM	29%	287 256,45	DA
CREDIT BANCAIRE	70%	693 000,00	DA
<b>TOTALE</b>		<b>990 539,48</b>	<b>DA</b>


**ACTIVITE :**

L'activité visée par le promoteur est jugée intéressante et rentable, et la demande enregistrée dans ce créneau d'activité dans la localité **TIZI N TLETA** est importante étant donné que l'offre actuelle reste insuffisante. Les provisions du chiffre d'affaire suivantes sont ainsi probables.

CA	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4
	468 000,00	571 700,00	708 600,00	845 700,00
CA	ANNEE 5	ANNEE 6	ANNEE 7	ANNEE 8
	983 000,00	990 569,10	998 196,48	1 005 882,59

**AVIS FAVORABLE DE LA DIRECTRICE**

Compte tenu de ce qui précède, nous sommes favorable pour la mise en place d'un C.M.T de **693.000,00 DA** pour une durée de (08ans) dont de 03 ans de différés.



Description	Prix	Obse	Quantité	Total Coût
Consommation M fourniture	15 000,00	MOIS	12	180 000,00
Fourniture Electricité	0,00	MOIS	12	0,00
Fourniture pharmaceutique	1 000,00	MOIS	12	12 000,00
Loyer	0,00	MOIS	12	0,00
Autre services	0,00	MOIS	12	0,00

**Frais Personnel**

Description	Base	Taux	Nbrs P	les mois	Total Frais
Salaire net	0,00	0,01	02	12	0,00
C.s.s	0,00	0,09	02	12	0,00
<b>Total Frais Personnel</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>			<b>0,00</b>

BILAN PREVISIONNEL SUR 8 ANS											
ACTIF	1 <sup>ere</sup> ANNEE			2 <sup>eme</sup> ANNEE			3 <sup>eme</sup> ANNEE			4 <sup>eme</sup> ANNEE	
	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT
<b>2- INVESTISSEMENTS</b>											
Frais prélevés	20 000,00	2 500,00	17 500,00	17 500,00	2 500,00	15 000,00	15 000,00	2 500,00	12 500,00	12 500,00	2 500,00
Frais d'insurances	33 549,96										
Frais production	837 007,00	127 401,40	509 605,60	509 605,60	127 401,40	382 204,20	382 204,20	127 401,40	254 802,80	254 802,80	127 401,40
Amortissements	0,00										
Autres	20 801,33										
<b>3- STOCKS</b>											
Matières et intermédiaires	0,00			156 062,32							
Marchandises							234 042,00				343 208,58
<b>4- CREANCES</b>											
Banques	0,00		416 218,52	291 353,67		624 112,00	436 878,40		815 222,87	640 656,01	
Garage			104 054,88	72 838,42		156 026,00	108 219,60		228 805,72	160 164,00	
<b>TOTAL</b>	<b>711 356,29</b>		<b>1 647 360,99</b>	<b>1 647 360,99</b>		<b>1 177 344,20</b>	<b>1 177 344,20</b>		<b>1 411 331,39</b>	<b>1 411 331,39</b>	
<b>PASSIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>	<b>NET</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>	<b>NET</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>	<b>NET</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>
<b>1- FONDS PROPRES</b>	30 736,72	0,00	30 736,72	30 736,72	0,00	30 736,72	30 736,72	0,00	30 736,72	30 736,72	0,00
Résultat en cours				131 791,34		162 488,07	162 488,07		388 214,41	388 214,41	
<b>2- DETTES</b>							225 716,34			328 739,34	
Emprunt bancaire	693 377,64	0,00	693 377,64	693 377,64	0,00	693 377,64	693 377,64				
Autres emprunts (K&S M)	287 256,45	95 752,15	191 504,30	191 504,30	95 752,15	95 752,15	95 752,15	0,00	693 377,64	693 377,64	138 675,53
Différence pour compte								95 752,15			
Autres fournisseurs								95 752,15	0,00	0,00	95 752,15
<b>RESULTATS</b>											
<b>TOTAL</b>	<b>1 011 340,81</b>		<b>1 647 360,99</b>	<b>1 647 360,99</b>		<b>1 177 344,20</b>	<b>1 177 344,20</b>		<b>1 411 331,39</b>	<b>1 411 331,39</b>	

COMPTES DE RESULTATS - PREVISIONNELS									
4 <sup>eme</sup> ANNEE		5 <sup>eme</sup> ANNEE		6 <sup>eme</sup> ANNEE		7 <sup>eme</sup> ANNEE		8 <sup>eme</sup> ANNEE	
DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
	845 700,00		963 000,00		990 569,10		996 196,48		1 005 682,59
175 692,00		193 261,20						257 230,66	
159 720,00		175 692,00		193 261,20		212 587,32		233 846,05	
0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
15 972,00		17 569,20		19 326,12		21 258,73		23 384,61	
0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
670 008,00		769 736,60		990 569,10		996 196,48		748 651,94	
670 008,00		769 736,60		990 569,10		996 196,48		748 651,94	
0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	
0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	
5 074,20	0,00	9 830,00		14 858,54		19 963,93		20 117,65	
0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	
0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	
0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	
33 549,96		33 549,96		33 549,96		33 549,96		33 549,96	
127 401,40		127 401,40		127 401,40		127 401,40		127 401,40	
503 982,44	0,00	618 957,44		814 759,20		817 281,19		567 582,93	
0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
503 982,44		618 957,44		814 759,20		817 281,19		567 582,93	
0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
503 982,44		618 957,44		814 759,20		817 281,19		567 582,93	
75 597,37		92 843,62		122 213,68		122 592,16		85 137,44	
428 385,07		526 113,82	0,00	692 545,52		694 689,01		482 445,49	
155 786,47		653 515,22	0,00	619 948,72		622 090,41		609 846,89	
1 625 297,71		2 278 752,93	0,00	3 096 699,65		3 920 790,07		4 530 636,95	

N°	DESIGNATION DES COMPTES	1 <sup>ere</sup> ANNEE		2 <sup>eme</sup> ANNEE		3 <sup>eme</sup> ANNEE	
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
70	Ventes de marchandises						
60	Marchandises consommées						
60	<b>MARGE BRUTE</b>						
80	Marge brute				571 700,00		708 600,00
71	Production vendue		468 000,00				
74	Prestations fournies					159 720,00	
61	Matières consommées	132 000,00		145 200,00		145 200,00	
610	Fournitures consommées	120 000,00		132 000,00		0,00	
611	Fourniture Electricité	0,00		0,00		14 520,00	
612	Fourniture pharmacologique	12 000,00		13 200,00		0,00	
62	Services	0,00		0,00		0,00	
621	Loyer	0,00		0,00		0,00	
622	Autre services	0,00		0,00		0,00	
83	<b>VALEUR AJOUTÉE</b>		396 000,00		428 500,00		548 880,00
63	Valeur ajoutée		396 000,00		428 500,00		548 880,00
77	Produits divers						
63	Frais de personnel	0,00		0,00		0,00	
635	Contributions sociales	0,00		0,00		0,00	
64	Impôts et taxes	0,00		0,00		0,00	
641	Taxe sur l'activité professionnelle	0,00		0,00		0,00	
648	Autre droits, impôt de taxe	0,00		0,00		0,00	
65	Frais financiers	0,00		0,00		0,00	
66	Frais divers (assurance)	53 549,96		33 549,96		33 549,96	
66	Dot Amort et provisions	127 401,40		127 401,40		127 401,40	
83	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		155 048,64		265 548,64		387 928,64
79	Produits Hors exploitation						
69	Charges Hors exploitation						
84	<b>RESULTAT HORS D'EXPL</b>		0,00		0,00		0,00
83	Resultat d'exploitation		155 048,64		265 548,64		387 928,64
84	Resultat hors d'exploitation		0,00		0,00		0,00
890	<b>RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE</b>		155 048,64		265 548,64		387 928,64
898	Impôts sur les bénéfices					39 832,30	
898	<b>RESULTAT NET</b>		131 791,34		225 716,34		58 189,30
898	Cash flow		259 182,74		353 117,74		329 739,34
898	Cash flow Cumulés		259 182,74		612 310,49		457 140,74
							1 069 451,23

## BILAN D'OUVERTURE

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
<b>2- INVESTISSEMENT</b>			
- Frais Préliminaires	74 351,29	<b>1-FONDS PROPRES</b>	
- Equipements de production	637 007,00	- Apports personnel	30 706,72
<b>3-STOKS</b>		<b>5- DETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
- Matières Premières	299 982,52		
- Marchandises			
<b>4 CREANCES</b>		- Emprunts Bancaires	693 377,64
- Banque	0,00	- Autres Emprunts (ANGEM)	287 256,45
- CAISSE			
<b>TOTAL</b>	<b>1 011 340,81</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 011 340,81</b>

## BILAN PREVISIONNEL SUR 8 ANS

E	5 <sup>eme</sup> ANNEE			6 <sup>eme</sup> ANNEE			7 <sup>eme</sup> ANNEE			8 <sup>eme</sup> ANNEE			
	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET
10 000,00	10 000,00	2 500,00	7 500,00	7 500,00	2 500,00	5 000,00	5 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	0,00
127 401,40	127 401,40	127 401,40	0,00	418 195,86	83 238,17	332 956,68	332 956,68	83 238,17	249 717,51	249 717,51	83 238,17	166 479,34	
	488 081,86			624 293,77			681 317,71			883 843,50			
1 250 911,63	875 838,14		1 664 783,39	832 391,69		1 843 513,98	1 290 459,72		2 356 918,01	1 649 841,71		2 700 523,31	
312 727,91	218 900,54		418 195,85	208 087,92		460 878,47	322 614,83		589 229,00	412 460,30		675 130,83	
1 761 840,94	1 761 840,94		2 088 479,24	2 088 479,24		2 842 348,03	2 842 348,03		3 198 387,52	3 198 387,52		3 542 132,48	
	<b>NET</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>	<b>NET</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>	<b>NET</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>	<b>NET</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORT</b>	<b>NET</b>
717 953,76	717 953,76		1 148 338,63	1 148 338,63		1 672 452,65	1 672 452,65		2 364 967,68	2 364 967,68		3 059 686,98	
	428 385,07			526 113,82			682 545,32			884 689,01			
554 702,11	554 702,11	138 675,53	416 026,58	416 026,58	138 675,53	277 351,05	277 351,05	138 675,53	138 675,53	138 675,53	138 675,53	0,00	0,00
0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
128 965,07			526 113,82			682 545,32			884 689,01				482 445,49
1 761 840,94	1 761 840,94		2 088 479,24	2 088 479,24		2 842 348,03	2 842 348,03		3 198 387,52	3 198 387,52		3 542 132,48	

## Annexe 2 : Dossier client 2

**MOYENS :**

Le promoteur compte acquérir un matériel roulant d'une valeur de DA 1.241.538,46

A ceux-ci s'ajoute les éléments suivants :

Frais préliminaires.....	DA	→ 5.529,56
Matériel et outillage.....	DA	→ 0,00
Fond de roulement.....	DA	→ 0,00
Fond de garantie.....	DA	→ 16.268,00
Assurance.....	DA	→ 64.663,98

Ainsi le total du projet s'élève 1.328.000,00 DA

**BILAN :**

La structure de financement arrêtée par La CNAC Est la suivante :

Apport personnel 01%.....	DA	→ 13.880,00
Apport CNAC 29%.....	DA	→ 385.120,00
Crédit bancaire 70%.....	DA	→ 929.000,00

**ACTIVITE**

L'activité visée par le promoteur est jugée intéressante et rentable, et la demande enregistrée dans ce créneau d'activité dans la localité TAOURIRT ABDELLAH ONE OUADHIAS W TIZI OUZOU est importante étant donné que l'offre actuelle reste insuffisante. Les provisions du chiffre d'affaire suivantes sont ainsi probables.

	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
CA	936 000,00	1 092 000,00	1 248 000,00	1 404 000,00	1 560 000,00
R NET	485 522,00	571 196,00	710 997,00	629 345,00	724 554,00
CF	734 936,00	820 609,00	960 441,00	692 839,00	788 047,00

**AVIS DU DIRECTEUR D'AGENCE**

Compte tenu de ce qui précède, nous somme favorable pour la mise en place d'un CMT de DA 929.000,00 pour une durée de (08ans) dont de 03 ans de différés.

**11-TCR PREVISIONNEL**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Ventes de marchandises					
Production vendue					
Prestations fournies					
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	936 000	1 092 000	1 248 000	1 404 000	1 560 000
Matières et marchandises consommées	0	0	0	0	0
Consommables	62 400	63 648	65 557	68 180	71 589
Services extérieurs	111 664	112 604	114 042	116 017	118 585
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	761 936	915 748	1 068 400	1 219 803	1 369 826
Impôts et taxes	0	0	0	28 080	31 200
Cotisations sociales CASNOS	27 000	72 828	85 679	106 650	122 002
Frais de personnel (salaires et charges)	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	249 414	249 414	249 414	249 414	249 414
Charges financières	0	22 310	22 310	22 310	17 848
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	450 478	520 804	537 003	590 651	610 638
<b>REVENU BRUT D'EXPLOITATION</b>	485 522	571 196	710 997	813 349	949 362
IMPÔTS	0	0	0	184 004	224 808
<b>RESULTAT NET D'EXPLOITATION</b>	485 522	571 196	710 997	629 345	724 554
Dotations aux amortissements	249 414	249 414	249 414	249 414	249 414
<b>Cash Flow Brut</b>	734 936	820 609	960 411	878 759	973 967
Remboursement principal de l'emprunt	0	0	0	185 920	185 920
<b>Cash Flow Net</b>	734 936	820 609	960 411	692 839	788 047



## Annexe 3 : Dossier client 3

âgés de 55 à 50 ans

### 11-TCR PREVISIONNEL

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Ventes de marchandises Production vendue Prestations fournies					
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	873 600	936 000	998 400	1 060 800	1 123 200
Matières et marchandises consommées	0	0	0	0	0
Consommables	125 000	127 500	131 325	136 578	143 407
Services extérieurs	102 348	103 308	104 777	106 794	109 416
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	646 252	705 192	762 298	817 428	870 377
Impôts et taxes	0	0	0	21 216	22 464
Cotisations sociales CASNOS	27 000	52 434	53 881	62 230	66 065
Frais de personnel (salaires et charges)	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	269 692	269 692	269 692	269 692	269 692
Charges financières	0	23 859	23 859	23 859	19 088
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	524 040	576 794	583 534	620 370	630 132
<b>REVENU BRUT D'EXPLOITATION</b>	349 560	359 206	414 866	440 430	493 068
IRG	0	0	0	72 129	87 920
<b>RESULTAT NET D'EXPLOITATION</b>	349 560	359 206	414 866	368 302	405 148
Dotations aux amortissements	269 692	269 692	269 692	269 692	269 692
<b>Cash Flow Brut</b>	619 252	628 899	684 558	637 994	674 841
Remboursement principal de l'emprunt	0	0	0	198 829	198 829
<b>Cash Flow Net</b>	619 252	628 899	684 558	439 165	476 012
Taux de matières et marchandises utilisées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

9-CHARGES D'EXPLOITATION					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Produits de nettoyage					
Emballages					
Petit outillage renouvelable					
Eau					
Gaz, Électricité					
Carburant	125 000,00	127 500,00	131 325,00	136 578,00	143 406,90
Fournitures administratives					
Autres consommables					
<b>Total consommables</b>	<b>125 000,00</b>	<b>127 500,00</b>	<b>131 325,00</b>	<b>136 578,00</b>	<b>143 406,90</b>
Sous-traitance					
Crédit-bail (leasing)					
Loyers et charges locatives					
Entretien et réparation	30 000,00	30 600,00	31 518,00	32 778,70	34 417,60
Assurance multi-risques	54 347,87	54 347,90	54 347,90	54 347,90	54 347,90
Documentations techniques					
Honoraires comptables	15 000,00	15 300,00	15 759,00	16 389,40	17 208,90
Publicité	3 000,00	3 060,00	3 151,80	3 277,90	3 441,80
Frais de transport					
Cotisations diverses					
Services bancaires					
Voyages-Restaurant <sup>o</sup> -Recept <sup>o</sup>					
Frais de timbres et de télécommunicat <sup>o</sup>					
Autres					
<b>Total services extérieur</b>	<b>102 347,87</b>	<b>103 307,90</b>	<b>104 776,70</b>	<b>106 793,90</b>	<b>109 416,20</b>
Cotisations sociales CASNO	27 000,00	52 433,97	53 880,95	62 229,84	66 064,57
Salaires bruts					
Charges patronales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres					
<b>Total frais de personnel</b>	<b>27 000,00</b>	<b>52 433,97</b>	<b>53 880,95</b>	<b>62 229,84</b>	<b>66 064,57</b>
NB : Les cotisations des salariés (9%) sont incluses dans le salaire brut car à la charge du salarié					
VF (Versement Forfaitaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TAP (Taxe sur les Activités Prof)	0,00	0,00	0,00	21 216,00	22 464,00
Autres (Vignette, carte grise...)					
<b>Total des impôts et taxe</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 216,00</b>	<b>22 464,00</b>
Intérêts des emprunts	0,00	23 859,48	23 859,48	23 859,48	19 087,58
Agios bancaires					
<b>Total charges financière</b>	<b>0,00</b>	<b>23 859,48</b>	<b>23 859,48</b>	<b>23 859,48</b>	<b>19 087,58</b>
<b>Total dotat<sup>o</sup> aux amortis</b>	<b>269 692,30</b>	<b>269 692,30</b>	<b>269 692,30</b>	<b>269 692,30</b>	<b>269 692,30</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>524 040,17</b>	<b>576 793,65</b>	<b>583 534,43</b>	<b>620 369,51</b>	<b>630 131,55</b>

La structure d'investissement et la suivante :

MATERIEL ET OUTILLAGES	DA		0%
MATERIELS ROULANT	DA	1 328 461,54	94%
FOND DE GARANTIE	DA	17 397,54	1%
ASSURANCES	DA	54 347,87	4%
AUTRES FRAIS PRELIMINAIRES	DA	20 000,00	1%
FOND DE ROULEMENT	DA		0%
TOTALE	DA	1 420 206,95	100%

**BILAN :**

La structure de financement arrêtée par CNAC Est la suivante :

APPORT PERSONNEL	1%	14 346,94	DA
APPORT cnac	29%	411 860,02	DA
CREDIT BANCAIRE	70%	994 000,00	DA
TOTALE		1 420 206,96	DA

**ACTIVITE**

L'activité visée par le promoteur est jugée intéressante et rentable, et la demande enregistrée dans ce créneau d'activité dans la localité AIT ABDELMOUMENE.

CNE TIZI N TLETA W TIZI OUZOU est importante étant donné que l'offre actuelle reste insuffisante. Les provisions du chiffre d'affaires suivantes sont ainsi probables.

	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
CA	873600	936000	998400	1060800	1123200

**AVIS FAVORABLE DU DIRECTEUR D'AGENCE P/I**

Compte tenu de ce qui précède, nous sommes favorables pour la mise en place d'un C.M.T. de 994.000,00 DA pour une durée de (08ans) dont de 03 ans de différés

13-BILAN PREVISIONNEL SUR 5 ANS

ACTIF	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		3 <sup>ème</sup> Année		4 <sup>ème</sup> année		5 <sup>ème</sup> Année			
	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET
<b>2- INVESTISSEMENTS</b>												
Frais préliminaires	20 000,00	4 000,00	16 000,00	16 000,00	4 000,00	12 000,00	12 000,00	4 000,00	8 000,00	8 000,00	4 000,00	4 000,00
Total Equipements	1 328 461,54	265 692,30	1 062 769,24	1 062 769,24	265 692,30	797 076,94	797 076,94	265 692,30	531 384,64	531 384,64	265 692,30	265 692,30
Agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cheptel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Véhicules	1 328 461,54	265 692,30	1 062 769,24	1 062 769,24	265 692,30	797 076,94	797 076,94	265 692,30	531 384,64	531 384,64	265 692,30	265 692,30
Informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tél/Fax	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobilier et autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2 676 923,08		2 141 538,48	2 141 538,48	1 606 153,88	1 606 153,88	1 070 769,28	1 070 769,28	535 384,68	535 384,68	265 692,30	265 692,30
<b>3-STOCKS</b>												
Matières et Fournitures									0,00	0,00	0,00	0,00
<b>4- CREANCES</b>			690 997,54		1 319 896,19		1 654 894,23					
La banque			483 698,28		923 927,33		1 158 425,06				1 724 893,28	1 795 899,32
la caisse			207 299,26		395 968,86		496 469,17			1 224 367,13		1 257 399,48
T O T A L			1 769 766,78		2 128 873,13		2 194 278,87			2 004 545,39		1 795 899,32
<b>5- DETTES D'INVESTISSEMENTS</b>												
Emprunts bancaires			994 144,87		994 144,87		994 144,87					
Autres emprunts (C.N.A.C)			411 860,02		411 860,02		411 860,02					
Dettes fournisseurs												
Dettes à court terme												
Déduction pour compte			0,00		0,00		0,00					
Dettes d'exploitation			0,00		0,00		0,00					
<b>RÉSULTATS</b>			349 958,83		389 208,85		414 863,87			369 526,89		409 149,41
<b>T O T A L</b>			1 769 766,78		2 128 873,13		2 194 278,87			2 004 545,39		1 795 899,32

**Annexe 4 : Dossier client 4**

Déclare que :  
Miroir

\* Selon la convention de crédit sous seing privé en date du : **23/06/2021**  
la Banque Nationale d'Algérie m'a accordé un crédit d'un montant de DA

(en chiffres) : **DA 5.219.000,00** (en lettres) **CINQ MILLIONS DEUX CENT DIX NAUF MILLE DINARS.**

Productif d'intérêts, pour l'acquisition d'un bien immobilier à usage d'habitation  
auprès du promoteur immobilier : **EUR AZRINE PROMOTION IMMOBLIERE**  
En vertu d'un contrat de vente sur plans établi en date du

par maître : **MAITRE : BEKRI NADIA**

Notaire à **TIZI OUZOU**

\* Conformément à l'article 54 du décret législatif n° 11-04 du 17 février 2011  
relatif à l'activité immobilière, ledit promoteur a souscrit une police d'assurance  
n° **2020-0283-1-15-200326** du **13/12/2020**  
Auprès du fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière  
pour couvrir ses engagements.

\* La mise en œuvre de cette garantie par le fonds entraîne automatique  
subrogation de mes droits quant à ma créance sur le promoteur dans la limite  
des débours (fonds avancés) effectifs conformément à l'article 6 du décret  
exécutif n° 97/406 du 03/11/1997 modifié et complété portant création du  
fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière.

Revenu de l'emprunteur :	32782 DA
Bénéficiaire épargnant BNA :	· Non Epargnant
Nom du Co-emprunteur :	LAMI
Prénom du Co-emprunteur :	ABDELGHANI
Date de naissance du Co-emprunteur :	01/06/1981
Le co-emprunteur est il conjoint :	Non
Coût du logement :	5445000 DA
Apport personnel :	545000 DA
Durée maximum du crédit :	367 mois

### RESULTAT DE LA SIMULATION

Prix du logement après augmentation du prix :	5 445 000,00 DA
Apport perso supplémentaire à verser en cas de révision :	0 DA
Montant du crédit accordé par la banque :	4 900 000,00 dont 0 a mobiliser après augmentation effective du prix
Taux de l'apport personnel du client :	10,01 %
Dont un différé de remboursement de (Mois) :	24 mois
Taux d'intérêt :	1,00 %
Prime SGCI en TTC :	58310 soit : 58 310,00 + 0
Montant de la commission gestion en (DA) :	29 155,00 DA
Montant de la mensualité du crédit :	16 430,42 DA
Mensualité TOTALE en (DA) :	16 430,42 DA
Etat final de la demande de crédit :	<b>Demande Acceptée</b>

**TVA 19 %**

Ceci n'est qu'une simulation et ne peut être considérée comme un accord de financement. Les paramètres de calcul peuvent être revus entre le moment de la simulation et celui de la formalisation du dossier de crédit.

Situation : permanent (C)  Contrat à durée déterminée (CDD)   
 Poste occupé : *Technicien en Informatique*

### 3- SITUATION FINANCIERE :

#### a. Revenus :

Revenu mensuel de l'intéressé (emprunteur): *32728,98* DA.  
 Revenu du conjoint : ..... DA.  
 Revenu des enfants : ..... DA.  
 Autres (à détailler): ..... DA.  
 Nombre de personnes à charge : .....

#### b. Crédit en cours :

Nature du crédit : .....  
 Banque : .....  
 Montant de l'échéance : .....  
 Date de la dernière échéance : .....

N°15/16/01/70/31/2013 délivré le 19/07/2015 par l'APC de Ouadhias, w Tizi Ouzou

A fait un versement le : 06/05/2021 de Quatre cent quatre vingt quinze mille dinars (495 000,00 DA) pour l'achat d'un appartement dans notre promotion immobilière.

#### Critère de l'appartement :

- Adresse : LIEU DIT EL-BEDHA, SECTION 30 COMMUNE D'OUADHIAS
- Lot N° : 15
- Etage : 2eme
- Superficie : 88,35M2
- Type : F3
- Prix : Cinq millions quatre cent quarante cinq mille dinars (5 445 000,00 DA)
- Formule : vente sur plans (VSP)

Cachet et signature  
Gérant



Le Gérant  
AZRINE Amlrouche

# **Table des matières**

**Remerciements**

**Dédicaces**

**Liste des tableaux**

**Liste des figures**

**Sommaire**

**Introduction générale..... 01**

## **CHAPITRE 1 : NOTIONS GENERALES SUR LA BANQUE**

**Introduction ..... 04**

**Section 1 : Généralités sur la banque ..... 04**

1. Définition ..... 04

2. Types de banques ..... 05

2.1. Banques centrales ..... 05

2.1.1. Gestion de la politique monétaire ..... 05

2.1.2. Supervision et régulation bancaire et Stabilité financière ..... 05

2.1.3. Émission de monnaie ..... 05

2.1.4. Gestion des réserves de change ..... 06

2.1.5. Conseil gouvernemental ..... 06

2.1.6. Gestion des taux d'intérêt ..... 06

2.1.7. Collecte de données économiques ..... 06

2.1.8. Opérations sur le marché ouvert ..... 06

2.2. Banques commerciales ..... 06

2.2.1. Collecte de dépôts ..... 06

2.2.2. Distribution de crédits ..... 07

2.2.3. Facilitation des paiements ..... 07

2.2.4. Gestion de la trésorerie ..... 07

2.2.5. Conseil financier ..... 07

2.2.6. Création monétaire ..... 07

2.3. Banques d'investissement..... 08

2.3.1. Levée de capitaux ..... 08

2.3.2. Conseil en fusions et acquisitions (M&A) ..... 08

2.3.3. Conseil financier ..... 08

2.3.4. Trading d'instruments financiers ..... 08

2.3.5. Gestion de patrimoine ..... 08

2.3.6. Recherche financière ..... 08

2.3.7. Participation à des opérations complexes ..... 09

2.4. Banques de développement ..... 09

2.4.1. Financement de projets d'infrastructures ..... 09

2.4.2. Promotion du développement économique ..... 09

2.4.3. Atténuation des inégalités économiques ..... 09

2.4.4. Fourniture de conditions de prêt favorables ..... 09

2.4.5. Soutien au secteur public ..... 10

2.4.6. Mobilisation des ressources ..... 10

2.4.7. Évaluation des projets ..... 10

2.4.8. Gestion des risques ..... 10

3. Structure organisationnelle d'une banque.....	10
3.1. Conseil d'administration .....	10
3.2. Direction générale .....	11
3.3. Divisions fonctionnelles .....	11
3.4. Agences et succursales .....	12
3.5. Services de support .....	12
<b>Section 2 : Risques et garanties bancaires .....</b>	<b>12</b>
1. Les différents types de risques auxquels les banques sont exposées .....	12
1.1. Risque de crédit .....	12
1.1.1. Causes du risque de crédit.....	12
1.1.2. Gestion du risque de crédit .....	13
1.2. Risque de marché .....	14
1.2.1. Principales composantes du risque de marché .....	14
1.2.2. Gestion du risque de marché .....	15
1.3. Risque opérationnel .....	15
1.3.1. Causes du risque opérationnel .....	16
1.3.2. Gestion du risque opérationnel .....	16
1.4. Risque de liquidité.....	17
1.4.1. Causes du risque de liquidité .....	17
1.4.2. Gestion du risque de liquidité.....	18
1.5. Risque de taux d'intérêt .....	19
1.5.1. Causes du risque de taux d'intérêt .....	19
1.5.2. Gestion du risque de taux d'intérêt .....	19
1.6. Risque de change .....	20
1.6.1. Causes du risque de change .....	20
1.6.2. Gestion du risque de change .....	20
2. Les garanties utilisées par les banques pour atténuer ces risques .....	21
2.1. Hypothèques immobilières .....	21
2.2. Cautionnement .....	22
2.3. Garanties personnelles .....	22
2.4. Actifs liquides en garantie .....	22
2.5. Garanties réelles .....	22
2.6. Garanties sur les comptes recevables .....	22
2.7. Garanties sur les équipements .....	22
2.8. Nantissement d'actions .....	22
2.9. Gages sur véhicules .....	23
2.10. Gages sur biens personnels .....	23
<b>Conclusion.....</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE 2 : AUDIT DES ACTIVITES BANCAIRES</b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>24</b>
<b>Section 1 : Généralités sur l'audit.....</b>	<b>24</b>
1. Définition de l'audit.....	24
2. Les objectifs et les enjeux de l'audit dans le secteur bancaire.....	25
2.1. Objectifs de l'audit dans le secteur bancaire .....	25

2.2. Enjeux de l'audit dans le secteur bancaire .....	26
3. Les différents types d'audit .....	26
3.1. Audit Interne .....	27
3.2. Audit Externe .....	27
3.3. Audit Financier .....	28
3.4. Audit Opérationnel .....	29
4. La méthodologie de l'audit interne .....	30
4.1. La Phase de Préparation .....	30
4.2. La Phase de Réalisation.....	30
4.3. La Phase de Conclusion .....	31
<b>Section 2 : Le référentiel de l'audit et du contrôle interne.....</b>	<b>31</b>
1. Le référentiel de l'audit interne .....	31
1.1. Le premier cadre de référence .....	32
1.1.1. Statement of Responsibilities of Internal Auditing .....	32
1.1.2. Code de déontologie.....	32
1.1.3. Standards for the Professional Practice of Internal Auditing .....	32
1.1.4. Statements on Internal Auditing Standards .....	33
1.1.5. Professional Standards Practice Release .....	33
1.2. Le deuxième cadre de référence .....	33
1.3. Le troisième cadre de référence.....	34
1.4. Charte d'audit interne .....	35
1.5. Le référentiel IFACI.....	37
2. Le référentiel du contrôle interne .....	37
2.1. Le référentiel COSO 2013 .....	37
2.1.1. Les principes du COSO .....	37
2.1.2. Les objectifs du COSO .....	38
2.1.3. Les cinq composantes du système de contrôle interne COSO .....	38
2.1.4. Le cube de COSO .....	39
2.2. Le cadre de référence national .....	39
2.2.1. Le règlement algérien 11/08 du 28 novembre 2011 .....	39
2.2.2. Le système de contrôle des opérations et des procédures internes .....	40
2.2.3. Les systèmes de mesure des risques et des résultats .....	41
2.2.4. L'organisation comptable et traitement de l'information .....	41
<b>Section 3 : Le risque de contrepartie .....</b>	<b>42</b>
1. Définition du risque de contrepartie.....	42
2. Les types de risques de contrepartie.....	43
2.1. Risque de Crédit .....	43
2.2. Risque de Taux d'Intérêt .....	43
2.3. Risque de Change .....	43
2.4. Risque de Concentration .....	43
2.5. Risque de Contrepartie sur les Produits Dérivés .....	43
2.6. Risque de Contrepartie sur les Produits Structurés .....	43
2.7. Risque de Défaut Souverain .....	44
2.8. Risque de Liquidité .....	44

2.9. Risque de Comptabilité et de Valorisation .....	44
2.10. Risque Juridique .....	44
3. Les méthodes d'analyse du risque de contrepartie.....	44
3.1. Analyse de Crédit Traditionnelle .....	44
3.2. Notations de Crédit .....	45
3.3. Évaluation des Garanties .....	46
3.4. Modèles de Notation Internes .....	47
<b>Conclusion.....</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE 3 : AUDIT DES OPERATIONS DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA 582</b>	
<b>OUADHIAS</b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>49</b>
<b>Section 1 : Présentation de la BNA .....</b>	<b>49</b>
1. Présentation de la Banque Nationale d'Algérie .....	49
1.1. Histoire de la BNA.....	49
1.2. Les spécificités de la BNA .....	50
1.3. Les missions de la BNA .....	52
1.4. Les objectifs de la BNA .....	53
1.5. Structure et organisation de la BNA.....	53
2. Présentation de la BNA Ouadhiyas agence « 582 ».....	56
<b>Section 2 : Procédure de recouvrement .....</b>	<b>57</b>
1. La présentation de la demande et l'ouverture de dossier .....	57
1.1. Constitution d'un dossier de crédit .....	57
1.1.1. Constitution d'un dossier de crédit d'exploitation .....	57
1.1.2. Constitution d'un dossier de crédit d'investissement .....	59
2. Service étude et analyse (Etude d'un dossier de crédit) .....	60
2.1. Le diagnostic économique et financier .....	60
2.2. L'analyse du dossier de crédit .....	61
3. Service secrétariat et engagement .....	61
3.1. La convention de crédit .....	62
3.2. La prise de garantie .....	62
3.3. Mise en place du prêt .....	62
4. Service suivi et contrôle .....	63
<b>Section 3 : Etude de cas.....</b>	<b>66</b>
1. Client 1 .....	66
1.1. Amortissement du crédit bancaire .....	66
1.2. Calcul des ratios .....	67
1.3. Taux de valeur ajoutée .....	68
1.4. Audit du cas n°1 .....	69
1.4.1. Crédit Bancaire.....	69
1.4.2. Ratios Financiers .....	69
1.4.3. Taux de Valeur Ajoutée (TVA).....	69
1.4.4. Conclusion.....	70
2. Client 2 .....	70
2.1. Amortissement du crédit bancaire .....	70

## Table des matières

---

2.2. Calcul des ratios .....	71
2.3. Audit du cas n°2 .....	72
2.3.1. Ratios Financiers .....	72
2.3.2. Conclusion.....	73
2.3.3. Recommandations .....	73
3. Client 3 .....	73
3.1. Amortissement du crédit bancaire .....	74
3.2. Calcul des ratios .....	75
3.3. Audit du cas n°3 .....	76
3.3.1. Ratios Financiers .....	76
3.3.2. Conclusion.....	76
3.3.3. Recommandations .....	77
4. Client 4 .....	77
4.1. Identification du client.....	77
4.2. Le montant à rembourser.....	78
4.3. Informations sur le logement.....	79
4.4. Taux d'intérêt .....	79
4.5. La solvabilité .....	81
4.6. Audit du cas n°4 .....	82
4.6.1. Analyse du Montant à Rembourser .....	82
4.6.2. Informations sur le Logement (Tableau n°10) .....	82
4.6.3. Taux d'Intérêt et Tableau d'Amortissement (Tableau n°11) .....	82
4.6.4. Solvabilité (DSCR) .....	82
4.6.5. Conclusion et Recommandations .....	83
4.6.6. Recommandations Spécifiques .....	83
<b>Conclusion.....</b>	<b>83</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>84</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Annexes</b>	
<b>Table des matières</b>	

---

## Résumé

---

Cette recherche explore de manière approfondie le domaine de l'audit bancaire, en se concentrant sur les procédures d'octroi de crédits au sein de la Banque Nationale d'Algérie. L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'efficacité des procédures de crédit de la BNA Ouadhias, de comprendre les risques bancaires associés aux opérations de crédit et de formuler des recommandations pour améliorer les pratiques d'audit et de gestion des risques au sein de la banque.

Ce mémoire se veut une contribution pratique et académique importante dans le domaine de l'audit bancaire et de la gestion des risques, en mettant en évidence les enjeux spécifiques rencontrés par la BNA Ouadhias et en offrant des perspectives pour améliorer les pratiques de gestion des opérations de crédit et d'audit dans le secteur bancaire algérien.

**Mots clés : Banque, audit bancaire, crédit, risque, contrôle interne.**

---

## Abstract

---

This research provides an in-depth exploration of the field of banking audit, with a focus on credit approval procedures within the Banque Nationale d'Algérie. The objective of this research is to assess the effectiveness of credit procedures at BNA Ouadhias, understand the banking risks associated with credit operations, and formulate recommendations to enhance auditing practices and risk management within the bank.

This thesis aims to be a significant practical and academic contribution to the fields of banking audit and risk management, by highlighting the specific challenges encountered by BNA Ouadhias and offering perspectives to improve credit operation and auditing practices within the Algerian banking sector.

**Keywords: Bank, banking audit, credit, risk, internal control.**